

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

40 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION (039) 21 11 35  
REDACTION

## Hanoï dit non au président Nixon

**M. Nixon nourrit toujours l'illusion de subjuguier le peuple vietnamien par la force militaire, a déclaré notamment le porte-parole de la délégation du gouvernement de la République démocratique du Vietnam (RDV) dans une déclaration remise hier à la presse à la suite du discours prononcé mardi par le président Nixon. « Il vient en effet de répéter ses menaces de guerre à l'égard de ce dernier dans son discours du 25 janvier 1972, poursuit la déclaration. C'est un défi effronté à l'égard du peuple vietnamien, du peuple américain et des peuples épris de paix dans le monde.**

« Nous avons souvent indiqué, lit-on ensuite dans ce texte, qu'il existe un divorce entre les paroles et les actes de M. Nixon : il parle de paix, il fait la guerre. En décidant unilatéralement de rendre publique la teneur des rencontres privées, que ses propres délégués avaient d'ailleurs proposé de tenir secrètes et qu'il s'était engagé à tenir secrètes, M. Nixon a démontré la facilité de son administration à ne pas tenir ses engagements. Par ailleurs, son discours du 25 janvier se signale comme une manœuvre perfide destinée à tromper l'électorat américain en cette année d'élections ».

### Deux questions sans réponse

Auparavant, la déclaration du porte-parole de la délégation de la RDV avait indiqué qu'au cours des séances publiques et des rencontres privées, l'administration Nixon « par l'intermédiaire des chefs de la délégation américaine à la conférence de Paris, et de M. Kissinger, conseiller spécial

du président américain », « n'a toujours pas répondu aux deux questions fondamentales d'un règlement pacifique équitable et logique du problème vietnamien » : celui de la « vietnamisation » de la guerre et celui du régime Nguyen Van-thieu au Sud-Vietnam.



M. Kissinger. (bélino AP)

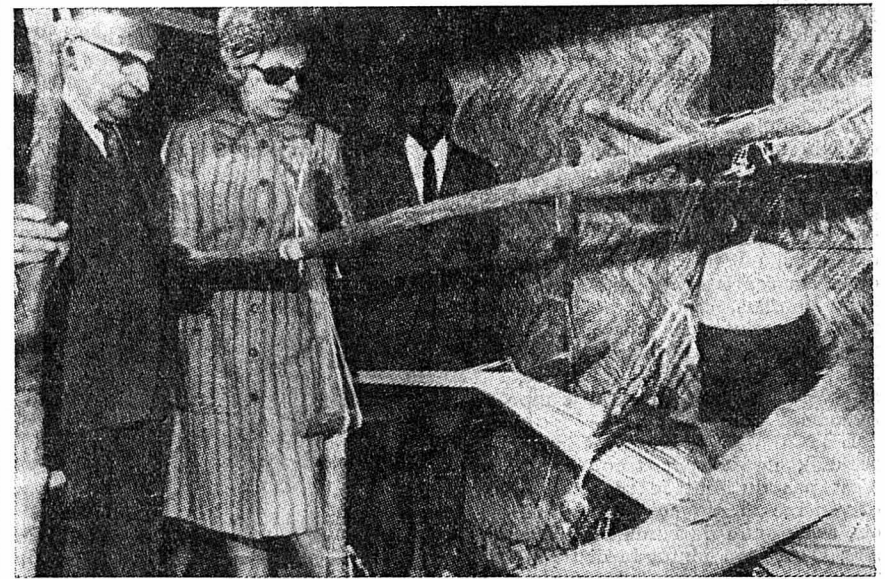
« M. Nixon conclut le porte-parole, devra endosser l'entière responsabilité des conséquences découlant de sa politique tendant à poursuivre la guerre d'agression au Vietnam, au Cambodge et au Laos, à poursuivre la « vietnamisation » de la guerre et de son refus de répondre aux propositions correctes du peuple vietnamien ».

### Souplesse

M. H. Kissinger, conseiller spécial du président Nixon a souligné, lui, la souplesse de la position américaine sur le Vietnam et a dénoncé la rigidité de la position de Hanoï et du GRP qui ont rejeté tous deux le plan de paix en huit points que le chef de l'exécutif a rendu public.

Parlant du gouvernement nord-vietnamien et du GRP sud-vietnamien, M. Kissinger a déclaré : « Ce qu'ils nous demandent, en fait, c'est de nous allier à eux contre le Sud-Vietnam et contre un gouvernement que nous souterrions depuis des ans ».

SUITE EN DERNIÈRE PAGE



## M. G. Pompidou est arrivé au Tchad

Après son séjour au Niger, M. Pompidou et sa femme se sont rendus au Tchad. Notre bélino AP les montre, peu avant leur départ, lors de la visite d'un musée à Niamey. On prête au président français l'intention de discuter avec les dirigeants tchadiens du problème de la rébellion qui règne dans leur pays et de la Libye voisine.

## Bonn: la relance des activités est imminente

De notre correspondant à Bonn :  
Eric KISTLER

L'Allemand moyen ne sait pas encore exactement de quoi demain sera fait. Mais il a des raisons désormais d'être un peu moins préoccupé qu'il ne l'était jusqu'ici.

Ayant un sens aigu de la hiérarchie sociale, il est volontiers enclin à prendre comme parole d'Évangile les propos des grands chefs d'entreprises. Or, depuis des mois, ceux-ci

n'ont pas cessé de prédire un avenir sombre, de parler régulièrement de récession et, en jouant les Cassandre de détériorer le climat psychologique qui régnait dans ce pays au point d'ébranler sérieusement la confiance dans la capacité de l'économie allemande de faire face à des situations changeantes.

Or pour certains de ces prophètes en puissance de l'apocalypse, celle-ci menaçait très gravement et sous peu

la République fédérale. La réalité, heureusement est fort différente. Ce qui devrait normalement suffire à discréditer une partie du patronat qui peut cependant compenser cette démesure verbale par d'impressionnants états de service, en l'occurrence le caractère indiscutable de sa réussite.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

## Les Dix: mythe et réalités

II

Il est incontestable que les nations et gouvernements des Dix visent à faire l'Europe.

Non seulement une Europe libre, groupée sous le signe du libre échange, mais une Europe politiquement, économiquement, voire militairement intégrée. Ainsi les Churchill, les Adenauer, les de Gaulle et ceux qui les ont suivis auraient atteint leur but : faire des nations du Vieux Continent le quatrième Grand. L'égal des USA, de l'URSS et de la Chine communiste.

C'est bien pourquoi nous disions hier que l'avènement des Dix n'est pas une arrivée mais un départ. Et ce n'est pas à tort qu'on estime aussi bien à Paris, à Berlin, qu'à Londres et au demeurant dans toutes les capitales intéressées, que Bruxelles, où seul fait des effectifs gonflés, aura pas mal de casse-tête à résoudre. A Six on discutait beaucoup. On imagine, même s'il suffit de la voix d'un « petit » pour que la décision des « grands » l'emporte, ce qui va se passer autour du tapis vert. Ne serait-ce qu'au sujet du Marché commun agricole, où la France a imposé sa solution, une solution que les USA cherchent à négocier ou remettre en question.

Pendant si l'on veut aller de l'avant il faudra bien attendre.

Car, comme on l'a écrit très justement : « Pour que l'intégration devienne réelle, les Dix auront à construire l'union économique et monétaire, établir une coopération technique, à définir des politiques communes dans les secteurs de la science, de l'enseignement, des transports, sans oublier la défense militaire. »

Imagine-t-on les charges, les difficultés et les obstacles que cela représente ?

Conçoit-on également ce que représentent les problèmes monétaires, bête noire des Six, et qui ne cessera pas de l'être pour les Dix ?

Souvent des conceptions radicalement opposées s'affronteront au sein de la Communauté.

Il faudra bien finir par tenter de les harmoniser.

Paul BOURQUIN

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

## Inquiets des activités de la flotte russe en Méditerranée

### Les USA négocieraient avec Athènes pour pouvoir utiliser les ports grecs

— par M. GETLER —

L'administration Nixon ouvrirait bientôt des négociations avec la Grèce pour obtenir l'utilisation de ports grecs comme ports d'attache pour au moins une douzaine de navires de guerre américains. Si une telle mesure se précisait, elle ranimerait très certainement la controverse politique aux Etats-Unis sur les relations avec le gouvernement militaire de la Grèce. Ce serait, en outre, la première fois que les Etats-Unis établiraient un port d'attache permanent en Méditerranée pour les grosses unités de sa puissante sixième flotte.

On peut aussi penser que les Etats-Unis tentent d'établir une présence permanente sur une base plus large en Méditerranée orientale afin de contrebalancer l'engagement de plus en plus grand des Soviétiques en Egypte et des activités de plus en plus considérables de la flotte russe en Méditerranée orientale.

On sait que l'administration est inquiète des réactions que la mesure soulèverait au Congrès, particulièrement au sein de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères qui a reçu un « briefing » secret à ce sujet.

La marine, soutenue par la Maison-Blanche, est très désireuse de voir ces nouvelles mesures prendre forme, car elle s'efforce de rendre la vie des marins plus agréable et pense pouvoir ainsi mettre fin aux longues séparations entre les marins et leurs familles. Si un certain nombre de navires avaient leur port d'attache en Grèce — probablement au Pirée, le port d'Athènes — les familles de marins pourraient s'y installer pendant les trois années de service. A l'exception du navire-amiral de la sixième flotte qui a son port d'attache à Gaète, en Italie, la flotte fait la navette entre les ports d'attache de la côte Atlantique des Etats-Unis et la Méditerranée pendant six à neuf mois d'affilée.

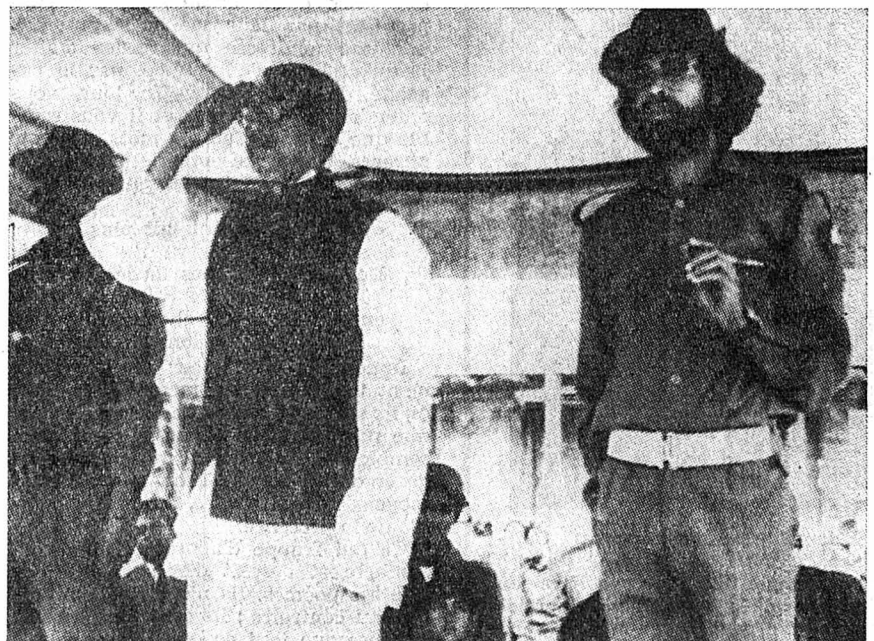
L'établissement de ports d'attache en Grèce serait semblable à l'arrangement conclu l'an dernier avec le Japon qui permet à quelques destroyers américains d'y avoir une base permanente.

Les négociations officielles avec la Grèce n'ont pas encore commencé, mais les pourparlers officieux ont déjà déblayé la voie. La marine voudrait commencer à organiser les ports cet été. Il s'agirait de baser environ un tiers de la sixième flotte dans ces ports d'attache en Grèce et d'y stationner quelques milliers de

marins et leurs familles. Dans un stade initial, seuls les destroyers et les escorteurs en profiteraient. Il n'existe pas encore de plans pour y baser des porte-avions ou des sous-marins bien que l'on n'exclue pas l'idée de baser des porte-avions en Grèce dans un avenir plus ou moins proche.

Si un accord était conclu, les Etats-Unis auraient un intérêt plus grand à garder Malte comme base navale de l'OTAN, puisque les chantiers de l'île serviraient alors à réparer les navires américains basés en permanence en Méditerranée. (c)

## Le Bangla Desh, Suisse de l'Orient



Le premier ministre du Bangla Desh, cheikh Mujibur Rahman, a déclaré dans une interview que par « Suisse de l'Orient », dont il avait dit, le 14 janvier, que c'était la « vocation du Bangla Desh », il fallait entendre que « la politique étrangère de son pays, petit et pauvre, serait fondée sur les principes de la coexistence pacifique ». Notre bélino AP montre Mujib (à gauche) en compagnie du chef des guérilleros, Abdul Kader Siddique (à dr.) qui a accepté de lui rendre toutes les armes de ses troupes.

## Notes D'UN PASSANT

Il paraît que le nombre des grippés diminue...

Tant mieux !

Car cette année-ci la « dingue » était plus pernicieuse et méchante qu'au cours de certaines époques, où elle se contentait de vous condamner au grog et au vin chaud, servant à noyer l'aspirine et les humeurs peccantes.

C'est ce qui fait que certaines personnes n'oublieront pas de si tôt le millésime 1971-1972.

Faut-il du reste s'étonner que, comme beaucoup d'autres choses, la grippe « inflationne » ?

Elle n'était hier qu'une épidémie.

Aujourd'hui c'est un cyclone !

— J'ai contempné la Tschaux de la hauteur de ton chalet, m'a dit un ami. Au-dessus de la ville c'est un nuage de poussières et de brumes qui s'étendait. On aurait dit une émission de gaz. Et en fait, des gaz, c'en étaient. De quoi faire claquer un régiment...

Bien sûr, personne n'en est mort. Du moins je l'espère. Mais il est incontestable que cette poussière, polluant l'air et formée de fines particules, dans lesquelles voisinaient le ciment arraché par les pneus à clous, le sel antifog, le plomb de l'essence et quelques joyeuses saletés concomitantes, n'était pas de nature à revigorer la gorge et les poumons d'humbles bipèdes. L'encrassement résultant de ces impuretés nocives, je le dis franchement, il est même étonnant que nous l'ayons si bien supporté. Il a fallu que nos excellents toubibs en mettent du leur. Sinon nous aurions connu les mêmes effets que les Londonniens à la suite du « fog ».

Heureusement, depuis, il a neigé.

Et l'air est redevenu respirable.

Mais il est certain que si un état de chose pareil se renouvèle, nous en serons réduits à faire comme certains Japonais, que je croisais dans les rues de Tokyo, et qui portaient un large bandeau de toile couvrant leur pif et ce que Rabelais appelle « le grand entonnoir ».

De là à ce que les visiteurs nous traitent de Touaregs, il n'y aurait qu'un pas !

Comme quoi on n'en finit plus de songer à la défense de l'environnement...

Le père Piquerez





**CINÉMA  
CASINO  
LE LOCLE**  
Tél. (039) 31 13 15

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI A 20 H. 30. DIMANCHE A 14 H. 30 ET 20 H. 15  
Robert DORFMANN et Bertrand JAVAL présentent :

Yves MONTAND, Simone SIGNORET dans

de COSTA-GAVRAS, le réalisateur de « Z », avec Gabriele FERZETTI, Michel VITOLD  
Tiré du récit de Lise et Artur LONDON  
En Eastmancolor

Admis dès 16 ans

# L'aveu

Vendredi 28 janvier  
dès 20 h. 30  
Restaurant de la Place  
Le Locle

## SENSATIONNEL LOTO DE LA SOCIÉTÉ DE TIR AU PISTOLET

40 tours Fr. 12.-  
2 cartes, 3e gratuite  
1 carton jambon Fr. 90.-  
Tous les deux tours:  
1 lapin

Après les  
manifestations du Locle  
nous souhaitons à tous les sportifs  
**LES COULEURS  
DE SAPPORO**  
sur un téléviseur fourni par le spécialiste



**P. HUGUENIN-GOLAY**  
Temple 21 - Tél. (039) 31 14 85  
Le Locle

LE LOCLE  
**2  
chambres**  
à louer, indépendantes, meublées, eau chaude et froide, douche, WC. Prix modéré. Quartier ouest. Libres tout de suite.  
Tél. (039) 31 63 94

**Garage**  
chauffé  
A LOUER  
Place du Technicum  
LE LOCLE  
Tél. (039) 31 18 01

L'annonce  
reflet vivant  
du marché

**BECHLER**  
MOUTIER (SUISSE)

cherche pour sa division de préparation du travail

## un chef de groupe

responsable du bureau de construction d'outillage et posage.

Nous demandons :

- niveau ingénieur-technicien en mécanique ou formation équivalente, dans le domaine de la machine-outil,
- quelques années de pratique dans la construction de posages et outillages,
- connaissance des moyens et méthodes d'usage.

Nous offrons :

- période de formation technique et de mise au courant,
- direction d'une équipe de cinq personnes,
- collaboration avec tous les services de fabrication,
- avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Votre téléphone ou votre offre de service sera adressé directement au chef du personnel de la Fabrique de machines André Bechler S. A., Moutier, tél. (032) 93 32 22.

SOINS DU VISAGE  
EPILATION - MANUCURE  
PEELING NETTOYAGE JEUNESSE - Tous traitements ESTHÉTIQUES

### INSTITUT JUVENA

Impasse du Lion-d'Or  
LE LOCLE  
Tél. (039) 31 36 31



**COMMUNE DES BRENETS**  
Mise au concours

Le Conseil communal des Brenets met au concours un poste d'

### employée de bureau

Traitement selon capacités.  
Horaire de travail réduit éventuel.  
Entrée en fonction : à convenir.  
Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser au Conseil communal, jusqu'au 4 février 1972.

### RÉGLEUSE QUALIFIÉE

CHERCHE travail à domicile.

Ecrire sous chiffre TD 30180 au bureau de L'Impartial.

Menuiserie - Ebénisterie de Neuchâtel cherche

### menuisier

pour entrée immédiate ou date à convenir.

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux, Caisse de retraite.

Faire offres à :  
Maison Morel André  
Favarge 107 - 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 58 30 ou 33 18 81.

**L'anglais en Angleterre**  
ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH  
la principale école de langue d'Angleterre

**BOURNEMOUTH** (reconnue par l'Etat)  
COURS PRINCIPAUX, début chaque mois  
COURS PRÉPARATOIRES à l'examen de  
COURS DE CAMBRIDGE • COURS D'ÉTÉ  
Proficiency de Cambridge • COURS D'ÉTÉ  
COURS SPÉCIAUX pour: cadres commerciaux,  
secrétaires, employés de banque, personnel  
hôtelier, professeurs d'anglais  
COURS DE VACANCES pour juniors 12 à 16 ans  
**LONDRES et OXFORD**  
COURS PRINCIPAUX dans les centres  
universitaires, juillet-septembre  
Documentation détaillée,  
sans engagement, par notre  
Secrétariat ACSE, 8008 Zurich,  
Seefeldstrasse 17, Tél. 01 47 79 11, Télex 52529

143

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Numéro postal \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_

POUR UN BEL IMPRIMÉ :  
IMPRIMERIE COURVOISIER

Ecrire sous chiffre  
PA 1723 au bureau  
de L'Impartial.

### A LOUER AU LOCLE APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces, moderne, tout confort, cuisine avec frigo, tapis, ascenseur, service de conciergerie, grande terrasse à disposition.

Fiduciaire J. & C. Jacot, Envers 47  
Le Locle, tél. (039) 31 23 10.

### CHAUFFAGES CENTRAUX

Notre technicien, M. Enz, est à votre disposition pour résoudre tous les problèmes concernant les centraux :

Nouvelles installations, centralisations, modifications, réparations et entretien.

Service de dépannage rapide par personnel qualifié.

Documentation, devis conseils :

### CHAPUIS - Le Locle

Girardet 45, tél. (039) 31 14 62  
Chaudières d'étage, calorifères, brûleurs, citernes, pompes.

CAFÉ-BAR RUBIS, LE LOCLE

cherche

### SOMMELIÈRE

débutante acceptée. Entrée tout de suite.

Se présenter ou téléphoner au (039) 31 69 69.

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

### CHAUFFAGES CENTRAUX

nous engageons un

### AIDE - MONTEUR

jeune et dynamique.

Nos équipes de 2 monteurs travaillent d'une façon indépendante et les responsables sont « chics » avec leurs collègues.

Nous attendons volontiers votre appel téléphonique ou votre visite, pour discuter de la date d'entrée, du salaire et de l'horaire.

### CHANTIERS CHAPUIS S.A.

LE LOCLE, Girardet 45  
Tél. (039) 31 14 62

### On cherche jeunes représentants

Débutants recevront bonne formation.

Nous offrons :  
- fixe élevé dès le 1er jour; frais de voyages; fortes commissions; avantages sociaux;

Tél. (037) 31 16 23, entre 19 h. et 22 heures.

## AVIS

Nous avons besoin de plus de 200 pianos d'occasion, pour l'étranger, nous les achetons prix très raisonnables, de leur valeur réelle.

Paiement comptant, (Discrétion assurée) Adresser les offres, avec indications de prix, marque et couleur.

Ecrire sous chiffre  
PA 1723 au bureau  
de L'Impartial.

## Une occupation accessoire sur mesure

Travailler plus pour vivre mieux. Pour vous offrir ce dont vous rêvez, pour faire face à des difficultés pécuniaires passagères ou à vos soucis quotidiens. Ou simplement parce que vous désirez élargir votre horizon.

Si vous cherchez un travail indépendant et intéressant, si vous avez le goût des responsabilités, devenez



Securitas SA  
1, rue du Tunnel  
1000 Lausanne  
Tél. 021 / 20 24 51



# super marché

**CONFITURE "HERO"**  
aux abricots, le verre de 450 gr.  
Prix normal 1.75      notre prix **1.45**

**CONFITURE "HERO"**  
aux cerises noires  
le verre de 450 gr.  
Prix normal 2.20      notre prix **1.80**

**CAFÉ HAAG**  
filtre, sans caféine, emballage  
sous vide, le paquet de 200 gr.  
Prix normal 3.45      notre prix **2.50**

**LÉCO CHOCO DRINK**  
3 pour 2, la bouteille 1.05  
3 bouteilles **2.10**  
+ verres

**LA CÔTE DORIN**, vin blanc  
Château de Vincy 1970, la bouteille **3.95**

**RIOJA**, vin rouge  
Castillo San Asensio, la bouteille **2.95**

**ORANGES SANGUINES**  
Moro le kilo **1.-**

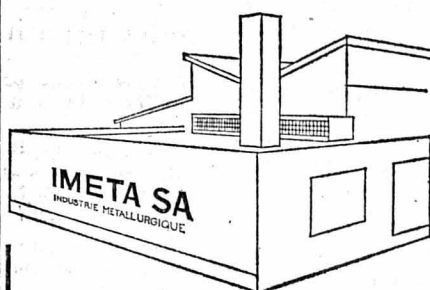
au **printemps** innovation LE LOCLE  
La Chaux-de-Fonds

Téléphone-Service 039 / 23 25 01 - Livraison à domicile dès Fr. 20.-

**ASPIRINE**  
avec Vitamine C



la combinaison efficace agit vite en cas de fièvre, refroidissements et grippe



cherche, pour compléter son équipe technique,

## mécanicien d'entretien

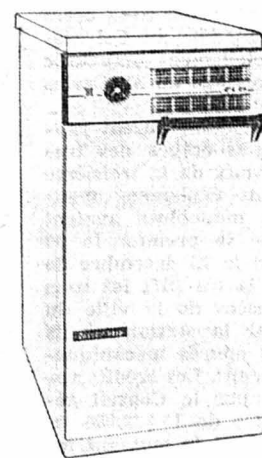
(BETRIEBSMECHANIKER)

Travail intéressant et varié :  
automation, confection d'outillages, réparations, installations de machines automatiques.

Dans un climat de travail agréable, nous offrons bon salaire mensuel, semaine de 5 jours, caisse de pension, etc.

Faire offres ou se présenter :  
**RUE DES CHAMPS 21**  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 36 07

## Chaudière mazout d'appartement



**Armand Fehr**

J. Tinembart-Fehr, succ.

COMBUSTIBLES - MAZOUT - CHAUFFAGES

Entrepôts 23 - Téléphone (039) 22 18 29  
La Chaux-de-Fonds

## OFFRES D'EMPLOIS

### MONTRES SICURA

Parmi les plus importants fabricants d'horlogerie (production ancre à goupille et Roskopf la plus soignée) engagerait pour son usine du TESSIN

### CHEF DE LA PRODUCTION

Caractéristiques :

- horloger complet expérimenté ayant déjà occupé un poste de chef ou de remplaçant du chef
- tempérament actif ayant la personnalité nécessaire à conduire du personnel, ainsi qu'assumer d'autres responsabilités
- désireux de s'intégrer en une entreprise « leader » et d'y réaliser une carrière aux grandes possibilités
- préférence de nationalité suisse. Domicile aux environs de Mendrisio. Bonnes connaissances de la langue italienne.

Les intéressés à cette opportunité sont invités à adresser leur sommaire lettre de candidature avec détails des antécédents professionnels à :

Direction des fabriques  
**MONTRES SICURA S. A.**  
Siège central

2540 Grenchen  
Renseignements complémentaires sont donnés sur demande téléphonique au No (065) 8 47 12  
Discrétion d'usage

## TAPIS

Coupons à partir de Fr. 8.- le m2

INTERMEUBLES  
Collège 15, La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 52 81.

Nous cherchons une  
**visiteuse-emballeuse**

et une  
**laveuse**

S'adresser : R. ROEMER & Fils,  
polissage de boîtes, Parc 137,  
tél. (039) 23 52 59.

## ACCORDÉON SCHWYZOIS

la musique qui soulève !  
LEÇONS PARTICULIÈRES  
ou en groupe.  
**ANDRÉ ECABERT**  
Progrès 117

## Egaré chien Setter

rouge et blanc,  
collier avec nom.  
Restaurant du  
Petit-Sommartel.

Tél. (039) 37 16 55

## LA GLANEUSE



Rocher 7 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 15 13

Pensez à La Glaneuse qui, grâce à vos dons, soulage ceux qui sont dans le besoin.

Sur simple demande de votre part, nous tenons notre camionnette à votre disposition.

Par suite de son succès foudroyant et de ses nombreuses promotions,  
**MAISON AMÉRICAINE**  
depuis peu à La Chaux-de-Fonds cherche

## 15 PERSONNES

(femmes ou hommes)

- 20 à 45 ans
  - Revenu important
  - Formation assurée
  - Travail selon possibilité
  - Suisses - Permis C - Étudiants
- Se présenter vendredi 28 janvier 1972, à 19 heures précises, 13 bis, Avenue Léopold-Robert (à côté de la Fleur de Lys).

## DEMANDES D'EMPLOIS

### Mécanicien de précision

bonne référence, cherche changement de situation, à Saint-Imier ou environs.

Place à grande responsabilité.  
Ecrire sous chiffre 460019 à Publicitas S. A., 2610 Saint-Imier.

### Cadre d'imprimerie

29 ans, français, allemand, ayant expérience secteur production et contact clients, cherche place à responsabilités en Suisse romande dans imprimerie ou industrie.

Ecrire sous chiffre 80-7599 aux Annonces Suisses S. A. ASSA, 2501 Bienne.

## PETITES ANNONCES

ou tarif réduit de 30 ct. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

### Chambres à louer

MEUBLÉES, indépendantes, confort, part cuisine et bain. Tél. (039) 22 44 85.

CHAMBRE AVEC CONFORT, libre tout de suite. Tél. (039) 22 39 15.

CHAMBRE MEUBLÉE, indépendante, avec cabinet de toilette, à demoiselle. Tél. (039) 23 46 20.

MEUBLÉE, indépendante, avec bain. J. Schaeffer, Parc 11, tél. (039) 23 73 34.

### A vendre

SKIS métalliques 195 cm., fixations de sécurité, chaussures No 39, 2 paires bottes neuves Nos 31 et 32. Prix intéressant. Tél. (039) 22 30 45.

SALLE A MANGER rustique, idéale pour chalet, Fr. 550.-; frigo Bosch Fr. 200.-. Tél. (039) 23 30 80 dès 18 h. 30.

UN FRIGO Bosch, 140 l., cause de non emploi. Tél. (039) 31 28 35, Le Locle, heures repas.

CAGES DOUBLES pour élevage canaris. Fr. 20.- la pièce. Tél. (039) 22 28 25.

### Demandes à acheter

BOILER électrique 100 litres. Tél. (039) 51 11 89.

### LE LOCLE

#### Chambres à louer

CHAMBRE indépendante, libre tout de suite. Tél. (039) 31 67 77, Le Locle.



## Appartement

A LOUER

2 pièces, sans confort, Numa-Droz 17

Prix : Fr. 74.-.

Libre tout de suite.

Gérances et Contentieux S. A.,

Tour Jaquet-Droz 58

Tél. (039) 22 11 14-15



ZENITH - LE CASTEL  
50 modèles en stock  
dès Fr. 265.-

von GUNTEN  
av. Léopold-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

## MACULATURE

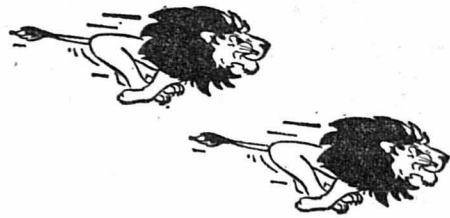
à vendre au bureau de l'Impartial





POURVU.....

MAIS QUOI???



POURVU qu'ils en reste.....

## PEUGEOT

Voitures de direction:

Echange - Garantie - Crédit immédiat

## DIVERS

Egalement à votre choix:

504	Inj.	SL	Beige métal	1971	15 000 km.
504	Inj.	SL	Gris métal	1971	13 000 km.
504	Inj.		Bordeaux	1971	8 000 km.
504	Inj.		Beige	1971	6 000 km.
504			Bleue	1971	4 000 km.
504			Beige	1971	7 000 km.

504	Inj.		Blanche	1970	33 000 km.
504	Inj.		Bleue	1969	46 000 km.
504	Inj.		Beige	1969	36 000 km.
504	Inj.		Bleu métal	1970	57 000 km.

FIAT 128			Verte	1970	23 000 km.
VOLVO 144 S			Bleue	1969	63 000 km.
AMI 8			Blanche	1970	19 000 km.
KADETT Caravan			Blanche	1968	44 000 km.
FORD CORTINA			Verte	1966	31 000 km.

## Des Peugeotoccasions!!!

à des prix...!  
à des conditions...!  
que vous trouverez seulement au

**GARAGE ET CARROSSERIE  
DES ENTILLES S.A.**

Av. Léopold-Robert 146

2300 LA CHAUX-DE-FONDS

204		Bleue	1968	69 000 km.
204		Rouge	1971	43 000 km.
304		Bleue	1971	34 000 km.
404 Coupé		Blanche	1968	53 000 km.
404 SL		Blanche	1968	38 000 km.
404 SL		Gris métal	1966	74 000 km.
404		Blanche	1966	90 000 km.
404 Break		Blanche	1970	45 000 km.
404 Inj.		Gris métal	1966	43 000 km.
404		Beige métal	1967	moteur révisé

AUSTIN 1100/BREAK		Rouge	1968	58 000 km.
MORRIS 1300 GT		Rouge	1970	32 000 km.
VW Karavan		Bleue	1966	45 000 km.
FORD 17/M		Blanche	1963	78 000 km.
		Grise	1968	34 000 km.

Rabais permanent de 15 à 40%

## Discount du Progrès

Progrès 111a Ph. Berthoud & Cie Place de parc

Fendant		la bouteille	3.80
Dôle Charaban		la bouteille	4.20
Vin blanc étranger (+ 40 ct. p. le verre)		le litre	2.80
Nesquik	la boîte de 2 kg.	Fr. 15.60	11.95
Hohes C jus d'orange	le litre (verre compris)	Fr. 2.95	2.—

Rabais permanent de 15 à 40%

NOUS DÉSIRONS ENGAGER

## CONTREMAÎTRE

pour bâtiments, première force.

Eventuellement : appartement à disposition.

Offres à : **ENTREPRISE RENAUD S. A.**  
Maçonnerie, béton armé  
Route de Gilamont 30, 1800 VEVEY  
Tél. (021) 51 61 83.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

## VOTRE CAPITAL CROIT TOUJOURS +

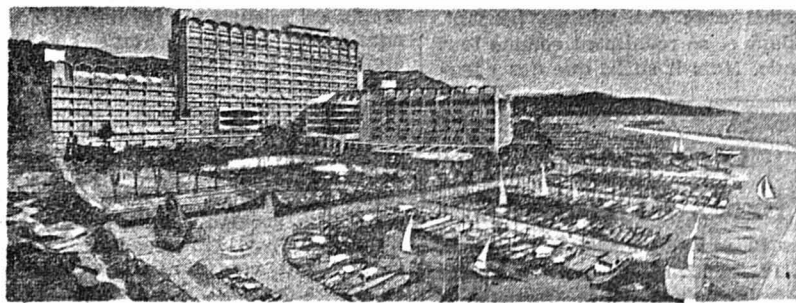
Investissez-le en placement pierre à Torremolinos, Costa del Sol, Espagne.

### SOGEFIC S.A.

vous conseille l'achat d'une résidence de grand luxe dans l'Hôtel « PETIT TORRE-VIGIA » ou l'Hôtel « TORRE-VIGIA I ».

Bord de mer - Port privé - Rapport annuel 10% net par contrat 3, 6, 9 années, intérêts accrus — Banques suisses.

La seule résidence secondaire à la mer qui ne vous coûte rien.



ENVOYER A



Je m'intéresse à un achat — Sans engagement

Je désire des informations

Nom :

Adresse :

Tél. :

SOGEFIC S. A. - 94, RUE DES EAUX-VIVES, 1207 GENÈVE

A vendre

### PEUGEOT 204

1970, 17 000 km., à l'état de neuf.

**GARAGE INTER-AUTO**  
Avenue Charles-Naine 33  
Tél. (039) 26 88 44.

### A LOUER MAGNIFIQUE STUDIO

2 pièces, ensoleillé, centre ville, calme, dans maison d'ordre. Cuisinette avec cuisinière et four, salle de douches, lavabo, toilette, parquets vitrifiés.

Ecrire sous chiffre MB 1983 au bureau de L'Impartial.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

### Appartements à louer

**A LOUER** appartement, 2 chambres, cuisine, vestibule, chauffage à mazout, WC extérieurs, pour fin février. Tél. (039) 22 51 12.

**A LOUER** pour fin avril ou date à convenir appartement 2 1/2 pièces, rez-de-chaussée inférieur. Convient à couple ou dame seule. Chauffage général. Prix: fr. 198.—. Tél. 039 22 54 48.

### GECO

A LOUER

### local

surface de 20 m<sup>2</sup>, Tour de la Gare. Convient pour bureau, petit atelier, entrepôt, etc.

Libre : 1er mai 1972.

Gérances et Contentieux SA Jaquet-Droz 58

Tél. 039/22 11 14-15

### GECO

## Ouvrière

régulière, ayant bonne vue, est **CHERCHÉE**. Entrée tout de suite. Mme J. Simonin, Pont 10, tél. 039 23 85 93.

A LOUER pour le 15 février 1972

### APPARTEMENT 2 pièces

dans villa. Quartier piscine-patinoire, confort moderne. Fr. 210.— plus charges. Tél. (039) 23 13 44, ou écrire à Case postale 231, 2301 La Chaux-de-Fonds.

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

## plus vite plus simple Prêts personnels

<b>Bon pour de l'argent comptant avantageux</b>		
Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25 000.—) remboursable en mensualités (max. 60 mois)		
Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

remplir—envoyer—l'argent comptant arrive!

## Banque Rohner SA

Discrétion garantie — pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

35 ans



1211 Genève 1  
31, rue du Rhône  
tél. 022-24 13 28

Siège principal:  
St-Gall  
Neugasse 26

Succursales:  
Zurich  
Lugano, Chiasso

Cartes de visite - Beau choix - Imprimerie Courvoisier S.A.



# PERREUX : UN HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DYNAMIQUE

## UN POINT NOIR : LA PÉNURIE DE PERSONNEL

A la fin du siècle passé, les infirmes et les malades chroniques ne bénéficiaient que de soins et de conditions sociales assez misérables. Les hôpitaux, dont la Maison de santé de Préfargier, regorgeaient « d'incubables ». La logique voulait donc qu'on groupât tous ces « chroniques » physiques ou mentaux dans un « hospice » afin de rendre plus rationnels et efficaces les soins que leur donnait la société. C'est ainsi que s'ouvrit en 1897 « l'Hospice cantonal des incurables de Perreux ».

L'évolution des conditions socio-économiques d'une part, les grands progrès de la médecine psychiatrique et de la pharmacologie d'autre part, ont complètement changé l'atmosphère de cet établissement dont la popu-

lation n'est plus la même qu'autrefois. Une fois sortis et réintégrés dans la société, bien des malades chroniques peuvent y être maintenus grâce aux moyens médico-sociaux extra-hospitaliers. Quant aux maladies aiguës, elles sont actuellement rapidement jugulées et n'évoluent pas forcément vers la chronicité.

Perreux, comme tous les établissements de ce genre, n'est plus l'asile maudit de nos grands-parents et le terme « d'hospice » a d'ailleurs été remplacé, en 1962, par celui d'hôpital. Cette dernière appellation implique une notion dynamique que n'avait pas celle d'hospice ou d'asile ainsi que nous l'explique le médecin-directeur de Perreux, le Dr Ralph Winteler.

Contrairement à ce que l'on croit trop souvent, l'évolution des idées ne date pas d'aujourd'hui. Dès la fin du siècle passé, en effet, et surtout dans la première moitié du 20e siècle, se préparait, en sourdine, les réalisations modernes. C'est donc à point nommé qu'en 1951 la découverte du Largactil, puis toute une gamme de nouveaux médicaments, ont permis aux psychiatres de réaliser, en partie du moins, leur rêve d'un hôpital dynamique, plus humain, permettant de mobiliser toute

ils ne peuvent être maintenus ni dans leur famille, ni dans les homes.

Mais le grand âge n'est pas toujours une perspective aussi sombre qu'on veut bien le dire et il existe heureusement beaucoup de personnes fort âgées, gardant une vitalité et des possibilités intellectuelles, qui leur permettent de jouir d'une retraite heureuse, parfois même féconde; ceci dit, pour rompre une lance contre l'idée trop systématiquement pessimiste d'un troisième âge inévitablement « croulant ».

tif déjà très juste il y a quatre ans, s'est encore réduit du quart !

### FORMATION CONTINUE

Dans l'intérêt de chacun, un hôpital psychiatrique se doit de former un personnel spécialisé dont la tâche se place, en premier lieu, sur le plan de la relation. Malgré les nécessaires soins physiques, l'aspect profondément et essentiellement humain de cette spécialité l'a fait échapper à la tyrannie d'une technicité envahissante qui afflige bien des hôpitaux physiques à propos desquels, trop souvent hélas, on parle de « déshumanisation ».

Mais, pour être réalistes, il faut admettre que c'est précisément cet aspect technique qui attire un peu trop facilement les jeunes éléments vers la profession d'infirmière ou d'infirmier en soins physiques. Combien de jeunes, en effet, se laisseront davantage séduire par le panache d'une salle d'opération que par le côté moins spectaculaire — parfois même rebutant, il faut bien le dire — mais ô combien humain de la psychiatrie. Ce n'est pourtant ni le courage, ni le besoin de se dévouer qui manquent à la jeunesse: elle n'est que trop souvent mal jugée, alors qu'elle est insuffisamment orientée.

Dans l'idée de valoriser au maximum la profession, un gros effort est fait depuis quelques années en faveur de l'École d'infirmières et d'infirmiers en soins psychiatriques de Perreux, comme d'ailleurs dans les autres hôpitaux psychiatriques de Suisse, qui tous, trouvent enfin une structure nouvelle, sous le haut patronage de la Croix-Rouge suisse. Signalons en passant que le diplôme qui sanctionne les trois années d'études est reconnu par la Croix-Rouge.

Parallèlement, l'Institution a mis sur pied des cours de recyclage périodiques, destinés au personnel déjà diplômé. Ces cours rencontrent un grand succès et contribuent largement à l'indispensable émulation qui doit animer l'ensemble du personnel soignant.

Un point important mérite d'être souligné, celui de la contribution des élèves de l'excellente Ecole d'infirmières-assistantes de La Chaux-de-Fonds qui, systématiquement, accomplissent un stage à Perreux. Après leur formation de 18 mois et, une fois obtenu le certificat, les infirmières-assistantes peuvent acquérir,



Pour les pensionnaires : des activités pratiques attrayantes.

moyennant une courte adaptation complémentaire, une compétence qui fera d'elles de précieuses collaboratrices de l'infirmière en psychiatrie.

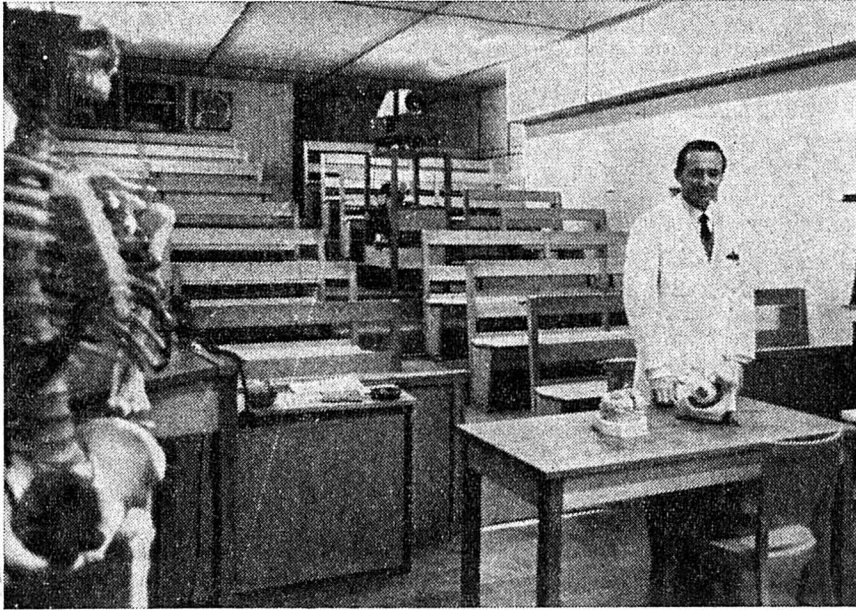
### CONTRE UNE SURENCHÈRE

Sur le plan social et matériel, tout évolue également. Bien des avantages sont soit déjà acquis, soit sur le point de l'être, soit encore à l'étude. Par exemple, les horaires de travail ont été remaniés de manière à satisfaire chacun et une garderie d'enfants doit être mise sur pied prochainement afin de réengager des infirmières mariées qui ont abandonné la profession.

Concernant les salaires enfin, il serait souhaitable que grâce à des conventions intercantionales, ils soient enfin uniformisés. Il est en effet psychologiquement et moralement malsain que les établissements hospitaliers s'arrachent le personnel

au prix d'une surenchère déplorable dont finalement la collectivité et les malades font les frais.

En conclusion, l'aspect moral, social et animateur de la profession d'infirmière ou d'infirmier en psychiatrie, complète d'une manière particulièrement heureuse son aspect technique. Bien des jeunes, qui éprouvent un besoin impérieux de consacrer leurs forces à soulager les misères du monde, peuvent y trouver leur épanouissement. Pour beaucoup recevoir, il faut beaucoup donner et la rude école que représente la psychiatrie aboutit non seulement à de solides connaissances, mais surtout au développement de la meilleure part de soi-même. Ce n'est qu'au prix d'un réel effort, et à ce prix seulement, qu'une profession peut devenir une très authentique vocation. (Imp.)



Le Dr Winteler, directeur de l'hôpital, dans une salle de cours.

une série de malades voués autrefois à une chronicité désespérante. Parallèlement, la lutte contre les préjugés a été rendue plus facile et a d'ailleurs porté ses fruits puisqu'on observe une heureuse évolution de l'opinion publique en faveur de la psychiatrie. Le développement toujours plus poussé des activités occupationnelles et sociothérapeutiques permet d'améliorer considérablement le sort de ceux qui ne peuvent quitter l'hôpital.

### LE TROISIÈME AGE

De plus en plus préoccupante est l'augmentation du nombre de personnes âgées nécessitant des soins en clinique psychiatrique, phénomène lié à la longévité et à l'affaiblissement psychique qui en est, hélas, la rançon. Ces malades doivent pouvoir être accueillis et soignés décemment dans les hôpitaux psychiatriques à partir du moment où

L'évolution et les progrès dont nous parlions plus haut supposent bien entendu des réaménagements matériels, des rénovations, des constructions nouvelles..., c'est ainsi qu'en 1962, ont été construites deux cliniques modernes, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes, et destinées principalement à l'admission et au traitement de cas psychiatriques aigus. Tout dernièrement, le 26 octobre 1971, étaient inaugurés un centre médical moderne et un pavillon de gériatrie mixte, entièrement rénové et modernisé.

Malheureusement, faute de personnel soignant et surtout faute de personnel diplômé, on ne peut admettre de nouveaux cas de gériatrie psychiatrique qu'au compte-goutte.

Disposer de beaux bâtiments neufs et d'un matériel rutilant est une satisfaction, encore faut-il avoir du personnel en suffisance. Or, l'effec-

## Le projet d'assurance-maladie élaboré par la Commission fédérale d'experts

La Commission fédérale d'experts, chargée de se pencher sur la réforme de l'assurance-maladie, s'est réunie à Locarno. Elle n'a pas complètement terminé ses travaux, mais les grandes lignes du projet qu'elle a élaboré sont connues.

La Commission projette de rendre obligatoire l'assurance de l'indemnité journalière et de procéder à une vaste planification des hôpitaux sur le plan suisse, réformes importantes qu'il convient de saluer et sur lesquelles nous ne nous arrêterons pas.

En revanche, la solution proposée concernant l'assurance des soins médicaux et pharmaceutiques est beaucoup moins heureuse. Il importe qu'on l'examine de plus près.

La Commission prévoit de scinder en deux cette assurance qui, jusqu'à présent, formait un tout. Elle crée une assurance obligatoire des frais hospitaliers, tandis que l'assurance des soins ambulatoires — soins donnés à domicile ou au cabinet du médecin — demeure facultative.

La Commission d'experts — et cela il convient de l'avoir toujours présent à l'esprit — avait, entre autres, une tâche : celle de rechercher une solution tendant à soulager les assurés dont les cotisations, dans notre régime d'assurance facultative actuel, deviennent de plus en plus élevées et disproportionnées aux autres dépenses des familles.

La scission de l'assurance des soins médicaux et pharmaceutiques permet-elle d'atteindre ce but ?

Il serait logique de penser qu'en déchargeant l'assurance facultative des frais hospitaliers, on a voulu alléger celle-ci, la rendre meilleur marché que par le passé. Il n'en est rien.

La Commission fédérale d'experts, prévoit, en effet, de mettre à la charge de cette assurance de nouvelles prestations obligatoires, ainsi certains soins dentaires, certaines mesures préventives et prophylactiques. De telles mesures, qui tendent à sauvegarder la santé de la population dans son ensemble, se ré-

velent nécessaires aujourd'hui. Mais il est clair qu'elles doivent relever d'une assurance obligatoire.

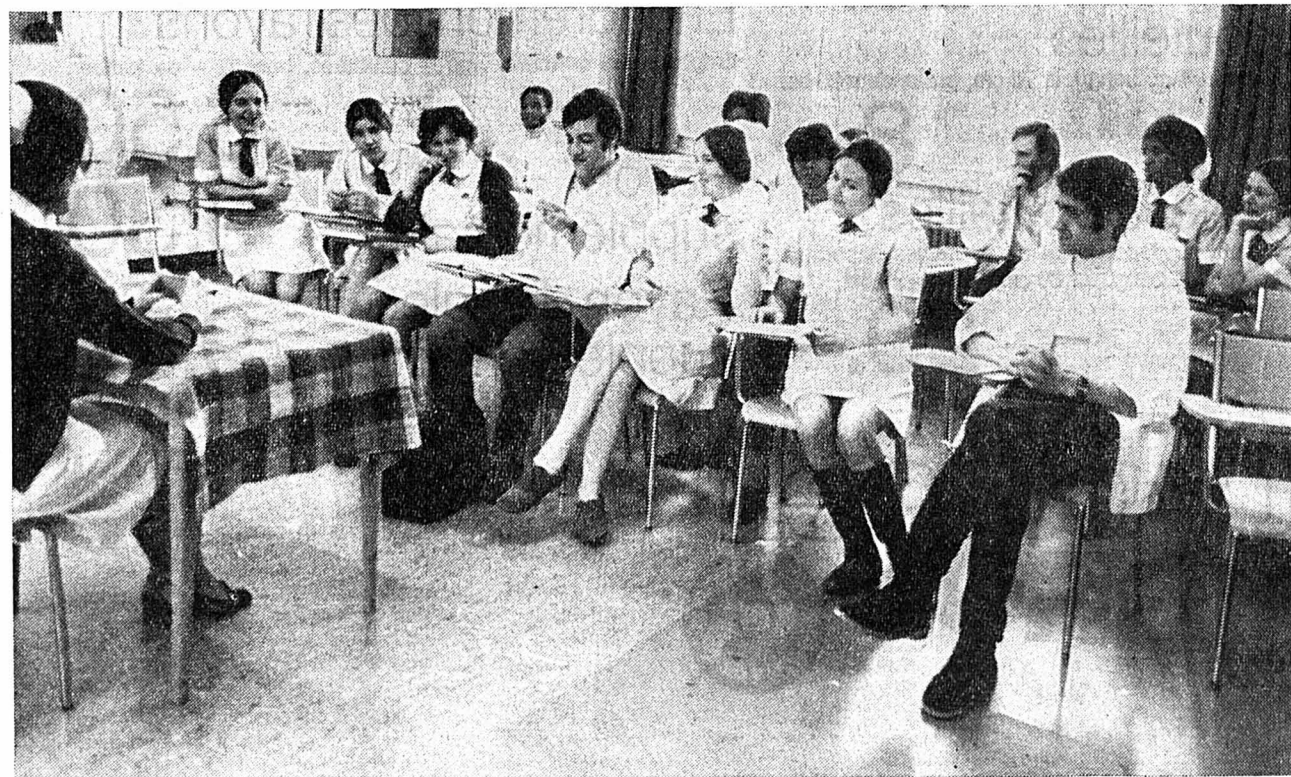
Telle qu'elle est conçue, même délestée des frais hospitaliers, l'assurance facultative coûtera plus cher qu'aujourd'hui.

Il ressort d'une étude effectuée par le Concordat des caisses-maladie suisses que la prime moyenne que devrait payer un assuré, en 1975, selon le système actuel — donc frais hospitaliers compris pendant 720 jours — s'élèverait à 389 fr. 40.

Selon le projet de la Commission fédérale d'experts, cette prime atteindra, en 1975, 425 fr. pour l'assurance facultative seule. En plus, l'assuré devra verser 1 pour cent de son salaire — en moyenne 125 fr. — pour l'assurance obligatoire d'hospitalisation, soit au total 550 fr.

Le Concordat a calculé, d'autre part, les cotisations que devrait payer, selon le nouveau système, une famille de 4 personnes. Que cette famille gagne 15.000 ou 50.000 fr., les primes qu'elle devra verser pour l'assurance facultative seront les mêmes. Ces primes s'élèveront en moyenne à 1406 fr. par an. A cette somme, viendront s'ajouter les cotisations en pourcentage du salaire de l'assurance obligatoire d'hospitalisation et celles de l'assurance obligatoire de l'indemnité journalière. Il en résultera que la famille qui gagne 15.000 fr. payera des cotisations de 1672 fr. 50 par an, celle qui gagne 50.000 fr., des cotisations de 1775 fr., soit 100 fr. de plus à peine ! Ainsi, la solidarité entre gens aisés et gens qui le sont moins sera-t-elle loin d'être réalisée.

Ces chiffres démontrent que la scission de l'assurance des soins médicaux et pharmaceutiques ne résout pas le problème. Loin d'améliorer la situation financière de l'assuré, elle l'aggrave. (SPAM)



Un groupe de jeunes élèves infirmiers et infirmières.

De la marchandise bien rangée,  
c'est de la **place économisée!**



## Rayonnage métallique

Pour utiliser au mieux la place restante dans la cave, le garage, la salle de bricolage, etc...

Piliers en acier solide à profil en équerre, aux pieds recouverts de plastique, afin d'éviter les marques dans le sol; rayons en

tôle d'acier: le tout protégé de la rouille par une couche de matière synthétique gris-clair.

**Livraison:** en pièces détachées prêtes à être montées, emballées avec les vis, écrous, plaques d'assemblage etc. dans un solide carton à emporter.

### Éléments de base

Etagère de base à 4 pieds et 4 rayons. Hauteur 165 cm, largeur 80 cm, profondeur 35 cm.

**50.—**

### Armoire à rayons

Fermable. Pour ranger de vieux documents ou d'autres objets de valeur. Longueur 80 cm, hauteur 35 cm, profondeur 35 cm.

**28.—**

### Claie à fruits

Rayon très pratique pour disposer fruits et légumes. Longueur 73 cm, profondeur 35 cm, hauteur 6,5 cm.

**13.—**

### Éléments additionnels

Vous permettent d'agrandir votre installation selon vos besoins. Avec 4 rayons. Hauteur 165 cm, largeur 80 cm, profondeur 35 cm.

**42.—**

### Grille à bouteilles

Pour entreposer 8 bouteilles. Longueur 78 cm, profondeur 25 cm.

**8.—**

### Encadrement des rayons

Empêche les marchandises — confitures, bocaux — de tomber.

**6.50**

### Éléments additionnels d'angle

Plus de «coins morts»; la place est utilisée au maximum! Avec 4 rayons.

**50.—**

### Grand casier à bouteilles

Très pratique pour qui possède un lot de bouteilles important. Contenance: 32 bouteilles. Longueur 80 cm, hauteur 40 cm.

**20.—**

Rayon supplémentaire

**9.30**

Rayon d'angle supplémentaire

**9.50**

Do it yourself  
**MIGROS**





LA  
GENDARMERIE  
GENEVOISE

OFFRE EMPLOIS INTÉRESSANTS  
ET VARIÉS DANS UNE POLICE  
MODERNE

Veuillez me faire parvenir votre documentation illustrée.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

A découper et à envoyer au

COMMANDANT DE LA GENDARMERIE  
19, bd. Carl-Vogt - 1205 GENEVE

**BECHLER**  
MOUTIER (SUISSE)

cherche pour ses ateliers de fabrication de Moutier et Courrendlin des travailleurs professionnels ou spécialisés avec quelques années de pratique pour les départements suivants :

**TOURNAGE  
ALÉSAGE  
PERÇAGE**

Faire offre de service ou se présenter au service du personnel de la Fabrique de machines André Bechler S. A., Moutier, tél. (032) 93 32 22.

L  
O  
N  
G  
I  
N  
E  
S

L  
O  
N  
G  
I  
N  
E  
S

Longines engage pour entrée immédiate ou à convenir

dans le cadre de ses services de Création de fabrication de boîtes

**MODÉLISTE - PROTOTYPISTE**

Ce collaborateur sera chargé de réaliser des prototypes amenés jusqu'au niveau de l'industrialisation, en partant des plans techniques et des maquettes réalisés par les créateurs.

La personne que nous engagerons devra justifier d'une expérience pratique dans ce domaine bien particulier.

Les offres ou demandes de renseignements sont à adresser à :

Compagnie des Montres LONGINES  
Francillon S. A.  
Service du personnel 2610 Saint-Imier  
(039) 41 24 22



SOCIÉTÉ D'APPRÊTAGE D'OR S. A.  
Rue de la Loge 5 a, La Chaux-de-Fonds

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**un(e) comptable**

pour la tenue de sa comptabilité financière et l'exécution de différents contrôles.

Nous offrons une place stable et bien rémunérée comprenant tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Nous retiendrons de préférence les offres d'un (e) candidat (e) possédant une formation complète d'employé (e) de bureau.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres de service par écrit avec curriculum vitae.

Entreprise de transports cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**chauffeur**

pour camion de chantier

**mécanicien**

spécialisé sur diesel.

Faire offres ou se présenter.

**Adrien Mauron**  
Rue Fritz-Courvoisier 66  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 12 33-34.

Nous cherchons

**MÉCANICIEN  
FAISEUR D'ÉTAMPES**

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre RF 1665 au bureau de L'Impartial.

**Jeune dessinateur  
en machines**

**mécanicien ayant  
des aptitudes  
pour le dessin**

Nous offrons si convenance, un poste d'avenir, comme futur adjoint du chef de fabrication.

**mécanicien de précision**

(faiseur d'étampes ou mouleur).  
Nous garantissons un travail intéressant dans notre département d'injection de matières plastiques.

Faire offres à Wermelle et Co SA, Saint-Aubin  
Tél. (038) 55 25 25.

Bureau fiduciaire de Neuchâtel  
cherche une

**secrétaire-comptable**

Travail varié et conditions intéressantes pour personne stable et qualifiée.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres sous chiffre P 900016 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.



**LA BRÉVINE  
DU RÉGENT**

par A. et Ant. STEUDLER

Vite lassé des hommes qui l'inquiétaient, Jean-Jacques et son chien parcouraient le pays avec ferveur, ramassant des fleurs, redescendant sous l'orage « crotté jusqu'au dos et mouillé jusqu'aux os ! »

« Oui, ce Genevois nous restera fraternel doublement, puisqu'il est devenu communier de Couvet », ce dont l'a félicité chaleureusement son ami Dupeyrou, dit Auguste Borel, qui a réuni sur une étagère rustique tous les livres de Rousseau déjà parus. Il préfère cela aux récits de la terrible Terreur française récente... Prêt à tout pour défendre sa petite patrie, il n'est pourtant pas aventureux comme Ali, l'amoureux de Louise. Et il a essayé plusieurs fois de le dissuader de s'engager. Mais le premier est tétu comme la vieille Nanette, l'ânesse des Gex qui a 18 ans, des poils grisonnants et rares. La bougresse n'obéit qu'à son maître...

Comme Auguste est intéressant pense Othenette ! Avec lui je ne m'ennuie jamais. Mais je suis plus fantaisiste que lui et il faudra qu'il s'habitue à cela. Jamais je n'aurais cru que ces vacances « paysannes », à deux pas de chez moi, pouvaient me faire trouver tant de choses. Et le fond de la vallée de La Brévine qui me semblait familier est un monde, en réalité, à découvrir. Le lac est le miroir du ciel et donne à ce coin un romantisme qui m'enchantait. J'aime mon Jura depuis toujours pourtant...

Mais La Brévine, ces quelques maisons au bord de l'herbe et des forêts, c'est un univers en soi. Il y a ici un accord entre les âmes et le monde vert, une harmonie inexprimable.

Loin du bruit des cités, chacun peut y vivre, son paradis comme son enfer. Le choix y est plus facile qu'ailleurs. La montagne sonne clair et les plus rebelles l'entendent !

Sa signification est brève : « Tous premiers de cordée ! » Un seul mot de passe : s'aider (s'aider, c'est pareil).

Pourtant, si la formule est courte, elle n'est pas du tout facile à réaliser.

Othenette, rentrée depuis quelques heures, à la Forge, est plongée dans un drame passionnel. Toute la vallée est sens dessus-dessous.

Les commentaires sont violents et confus, car au petit matin de cette fin de juillet, d'une citerne « environnière », a été retirée la femme de Clarembau :

« Elle porte les traces d'une lutte. Elle n'est

pas tombée, on l'a poussée, ses habits sont en partie déchirés ».

Pauvre Fanny, elle attendait son quatrième. Et elle n'avait que des scènes de ménage, depuis quelques années, son mari fréquentant la voisine !

— Quelle horreur !

— Comme vous dites : chacun de nous sait que l'Adèle n'est plus demoiselle que de nom, depuis belle lurette, intercale une troisième babillarde.

— Petite et jolie brune, elle « consommerait » plutôt deux galants qu'un... Actuellement, elle se tient à peine tranquille, étant aussi « en espérance ». Et son compère, c'est Clarembau.

— Monté ! appelez-le Clarembau. C'est une terreur qu'un homme pareil. Alors vous croyez qu'il a liquidé sa femme ?

— Lui non, il était à Couvet depuis deux jours, peut-être avec une troisième payse ?

— Alors ? Serait-ce une bataille des femmes ?

— On verra bien. L'enterrement est pour après-demain. Je me demande quelle tête il fera ce pauvre type ?

— Et moi, je plains le pasteur. Que faut-il « au monde » raconter, dans une histoire pareille !...

Après un tel entretien, les commères se séparent et, retrouvant d'autres Bréviniers que ce meurtre secoue, cherchent avec fièvre d'autres détails à commenter.

Othenette, après d'autres, s'indigne devant le faire-part. Le mari de la noyée a écrit : « Elle est au ciel et dans nos cœurs ! Elle va prier pour notre bonheur. »

Peut-on ajouter le cynisme à la mauvaise conduite, avec une telle inconscience ?

Mais les juges ont enquêté et interrogé l'Adèle. Ils lui envoient une convocation au tribunal. La fille comprend que pour elle, l'heure de payer est venue. Elle prépare encore le dîner de ses gens, puis elle pose un billet, bien en vue, dans sa chambre, sur la commode, devant de grandes marguerites : « Pardon, c'est mon tour de mourir ».

Il faut quelques heures aux siens pour la découvrir. Elle s'est jetée dans la citerne de leur pâture... Justice est faite ; mais dans la haute vallée, femmes et hommes ont des cauchemars, la nuit : ils voient courir ces deux pauvres folles ; ils imaginent leurs cris, leurs empoignades... Faut-il que l'Adèle ait été en colère pour qu'elle ait pu traîner la Fanny et la renverser dans le puits, elle pesait au moins quinze kilos de plus qu'elle !

Bien avancées qu'elles sont ces deux malheureuses, à présent... Côte à côte au cimetière, et des orphelins aux deux places. Que Clarembau parte au plus vite, avec ses gosses ! Personne ne veut plus lui parler et surtout personne ne veut plus traiter une affaire avec lui, même minime.

**meubles**  
**graber**  
**AU BÛCHERON**

la maison  
des sportifs  
annonce :

## OUVERTURE D'UN NOUVEL ESTAMINET EN VILLE ?

Pas précisément, mais notre petit bar est toujours prêt pour accueillir nos clients !

**AF**

Une machine à laver  
s'achète au  
Discount du Marché

Profitez de notre offre spéciale de reprise

Toutes les grandes marques :

INDESIT - HOOVER - SIEMENS -  
ROTEL - FRIGIDAIRE - etc.

- Le déplacement en vaut la peine !
- Des prix « traditionnellement » imbattables !
- Une visite du magasin s'impose !
- Livraison par nos soins !
- Service après vente assuré !
- Grandes facilités de paiement !
- Demandez-nous une offre !

**A partir de Fr. 690.—**

Fornachon & Cie DISCOUNT DU MARCHÉ  
Place Neuve 6 Téléphone (039) 22 23 26  
2300 La Chaux-de-Fonds

A louer pour le 1er mai 1972, dans les Franches-Montagnes: **ATTIQUE** avec très grand balcon, cheminée française, cuisine agencée, machine à laver la vaisselle, ascenseur, etc. Tout confort. A. Bruschi, 2800 Delémont, tél (066) 22 22 56.

**A VENDRE**  
**Ford 17 M**

1965, expertisée,  
Bas prix.  
Tél. (038) 33 36 55  
dès 19 heures.

**A LOUER AU CENTRE**  
**POUR FIN AVRIL**

## boucherie

avec laboratoire,  
ou pour autre genre de commerce  
avec appartement tout confort.

Ecrire sous chiffre LD 1905 au bureau  
de L'Impartial.

## Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 20 000.—

- Pas de caution:  
Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous **unique-**  
**ment** à la première  
banque pour  
prêts personnels.

**Banque Procrédit**

2300 La Chaux-de-Fonds,  
av. L.-Robert 88, tél. 039/23 16 12  
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00  
fermé le samedi

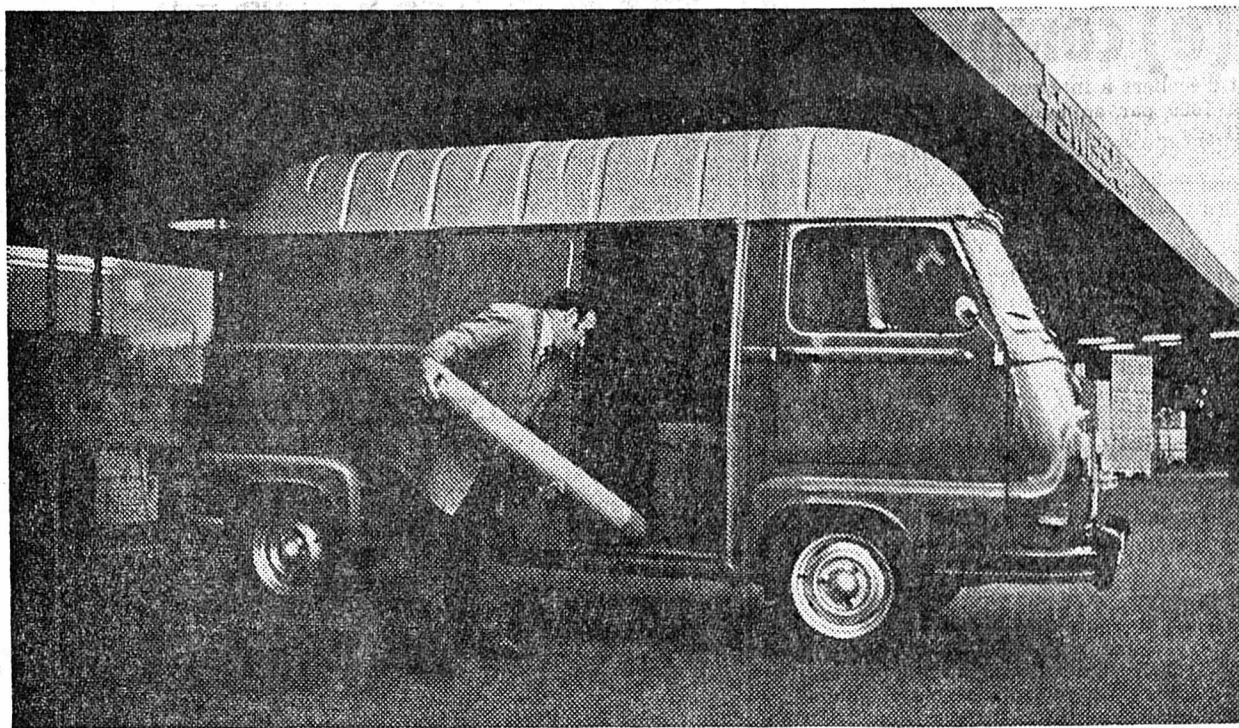
**Nous vous recevons  
discrètement en local  
privé**

**NOUVEAU** Service express

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Endroit \_\_\_\_\_



RN.U.E.2-72

Veuillez s.v.p. remplir ce coupon et nous l'envoyer.  
 J'aimerais être mieux informé sur l'Estafette.  
 Et sur le crédit Renault.  
 J'aimerais essayer et charger à titre d'essai une Estafette, sans engagement.

Nom: \_\_\_\_\_ IM  
Rue: \_\_\_\_\_  
NP/Localité: \_\_\_\_\_  
Envoyer à Renault-Information, 8105 Regensdorf

**RENAULT**

**GARAGE RUCKSTUHL S.A.**, 54, rue Fritz-Courvoisier, **LA CHAUX-DE-FONDS** tél. (039) 23 52 22  
**Le Locle** : Garage Cuenot, tél. (039) 31 12 30 **Les Ponts-de-Martel** : Montandon & Cie, Garage, tél. (039) 37 11 23 - **St-Imier** : Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25

**brunette**

un goût franc,  
une cigarette naturelle

Début de l'année scolaire en automne

## Les enseignants jurassiens sont opposés à la direction de l'Instruction publique

La modification de la loi scolaire, laquelle prévoit notamment le report du début de l'année scolaire du printemps à l'automne, au 15 août, a de quoi satisfaire les Jurassiens, désireux depuis longtemps d'être plus étroitement liés à l'Ecole romande. Mais le décret d'application de cette loi, qui sera discuté et adopté lors de la prochaine session du Grand Conseil qui s'ouvrira le 7 février, suscite une vive opposition sur un point principal: les dispositions transitoires réglant le passage du début de l'année à l'automne. La direction de l'Instruction publique préconise le recours à trois années courtes, le corps enseignant jurassien celui d'une seule année longue.

Par année longue il faut entendre un système de transition comprenant une année de seize mois, qui commencerait le 1er avril 1972 pour s'achever le 15 août 1973, alors que le recours aux années courtes prévoit trois périodes scolaires de 9 ou 10 mois, la première allant du 1er avril au 31 décembre 1972, la seconde du 1er janvier au 30 septembre 1973 et la troisième du 1er octobre 1973 au 15 août 1974. La seconde solution exigerait donc des dispositions transitoires s'étalant sur trois ans au lieu de deux dans le premier cas.

### INTÉRÊT PUBLIC

Après avoir passionné les milieux pédagogiques qui ont traité de la question en synodes extraordinaires, le problème est tombé dans le domaine public à la suite surtout de la pétition que le MPF vient de lancer en faveur d'une année longue. Les écoles de parents se mettent également à réagir et le débat général se poursuivra la semaine prochaine puisqu'une conférence de presse pour les journalistes jurassiens est convoquée le 3 février à Berne, que la Députation jurassienne a spécialement porté ce problème à l'ordre du jour de sa réunion du 5 février, à Laufon. Récemment, une assemblée de parents groupant six cents personnes s'est réunie à Bienne et des enseignantes de l'ancien canton ont pris position en faveur de l'année longue. Le Jura n'est donc pas seul préoccupé par cette question.

### LES CHIFFRES ABSOLUS

Les fonctionnaires de l'Instruction publique chargés d'étudier le mode de transition à adopter pour assurer le report du début de l'année scolaire du 1er avril au 15 août se sont naturellement basés sur des statistiques, notamment celles relatives au nombre des élèves, des enseignants et des classes. Ces chiffres leur ont montré, si la solution de l'année longue était retenue, que le surcroît d'élèves à intégrer serait de 1300 à 1500 par an mais que ceux-ci pourraient être répartis sur six années en cas de nécessité. En effet, le concordat suisse prévoit ces possibilités parce que l'âge d'entrée à l'école de six ans révolus a été reporté du 1er avril au 30 juin. Les Commissions d'école devraient donc avoir la faculté, selon l'effectif de la classe inférieure, d'englober tout ou partie de ces enfants selon les conditions locales, pendant une période sexennale.

### TAVANNES

#### Camp de ski de l'Ecole secondaire

Les élèves de 8e et 9e années sont rentrés enchantés de leur semaine blanche passée à Saanenmöser. Ils ont bénéficié d'un temps magnifique et d'une bonne neige.

Le deuxième jour, Patrick Berger s'est malheureusement fracturé une jambe. Son état ne présentant pas de gravité, il a pu demeurer au camp et n'a regagné son domicile qu'avec ses camarades. Lors du concours de ski traditionnel, c'est Patrick Charpillot qui a été le vainqueur. Chaque participant gardera le meilleur souvenir de ces belles journées. (ad)

### VILLERET

#### L'eau qu'on boit...

Dans le but de s'assurer de la qualité de l'eau, le Conseil communal a fait prélever des échantillons dans divers endroits du village et les a fait analyser. Les résultats sont concluants: l'eau qu'on boit est bactériologiquement impeccable.

## COMMUNIQUÉS

#### Michel Bühler parmi nous.

Ce jeune chanteur-compositeur nous est doublement proche: par ses chansons qui traduisent si bien les joies et les peines de la vie et aussi par ses racines jurassiennes. Car, Michel Bühler est des nôtres, fraternellement. S'il a quitté l'enseignement pour la scène, il n'en continue pas moins à nous apprendre une chose essentielle: boire à la source non polluée de la bonne chanson.

Accompagné par Nono Müller, Michel Bühler chantera à Saint-Imier, vendredi 28 janvier, à 20 h. 30, à la Salle des Rameaux. Organisation: «Coop Loisirs», en collaboration avec le Centre de culture et loisirs, Saint-Imier.

Il faudrait donc ouvrir 40 à 50 classes par année pendant 6 ans pour absorber cet excédent d'élèves. Il en résulterait non seulement une grosse dépense supplémentaire — estimée à plus de 260 millions pour l'Etat et les communes — mais, à cause de la pénurie actuelle d'enseignants, il serait impossible de donner des titulaires à toutes les nouvelles classes.

Le choix des trois années courtes permettrait l'intégration du supplément d'élèves sans augmenter quasiment le nombre de classes et, solution apportée enfin — du moins provisoirement — à un problème demeuré insoluble depuis nombre d'années, le fait de gagner une volée de normaliens sur trois favoriserait la résorption de la pénurie d'enseignants.

## Des avantages indéniables

Cet argument a déjà convaincu la grande majorité des enseignants jurassiens qui, à l'unanimité souvent, se sont prononcés pour l'année longue. C'est que, pédagogiquement, ils ont vu aussi tous les autres avantages de cette solution.

A une époque où l'on exige toujours davantage des élèves, on propose de s'inscrire à contre-courant en réduisant le temps de scolarité à 28, 29 et 34 semaines au lieu de 38. La réalisation des 12 semaines supplémentaires de l'année longue dans tous les types d'écoles peut s'effectuer sans aucune modification des plans d'études officiels, lesquels sont plus faciles à compléter qu'à réduire. La préparation des études ne subirait ainsi aucune perturbation et une scolarité plus longue serait une chance de plus s'offrant aux élèves peu doués ou lents. Les élèves étudiant dans un autre canton n'auraient aucune conséquence fâcheuse à redouter, comme celle de devoir attendre le 31 décembre au 15 août avant de pouvoir entrer dans un établissement scolaire d'une région limitrophe. L'intégration dans l'économie ne s'en trouverait pas perturbée. Quant au corps enseignant, il disposerait du temps nécessaire à son perfectionnement, ce qu'interdisent formellement les années courtes. Les normaliens, à une époque où l'on parle de porter à cinq ans leur temps d'étude, n'auraient pas à recevoir une formation au rabais.

Ce dernier point, aux yeux de ceux qui s'opposent aux trois années courtes, paraît être le seul qui soit valable dans le système préconisé par la DIP.

### CALCULS CONTESTÉS

Pour le reste, ils contestent formellement les déductions auxquelles est parvenue la DIP après examen des chiffres fournis par la statistique. Une étude démontre que, toujours en théorie, le premier supplément d'élèves étant de 1040 pour la première année d'application du système «année longue», il n'en résulterait que l'ouverture de 42 classes au lieu de 250 à 300. Une autre, s'appuyant uniquement sur des cas pratiques existant dans une dizaine de localités du Jura, prouve que l'ouverture de nouvelles classes ne sera quasiment pas nécessaire. Toutes deux s'appuient sur le fait que la moyenne cantonale des élèves par classe est de 24 et que, pour une période transitoire, le corps enseignant saura certainement admettre que ce chiffre soit quelque peu augmenté, jusqu'à un maximum de 30. Dès lors, la plus grande partie des 1040 élèves supplémentaires se trouveront intégrés sans ouverture de classes nouvelles et sans nécessité de grosses dépenses.

Enfin, et c'est ce qui touche le plus les Jurassiens, l'année longue permettrait une véritable coordination romande dont la date officielle d'entrée en vigueur est fixée en août 1973. Le commencement de l'année scolaire serait identique sur le plan romand, les programmes appliqués dès le début et simultanément dans les cantons romands et le Jura.

On le voit, les arguments des partisans de l'année longue ne manquent pas; ils sont solides, péremptoires; ils sont essentiellement d'ordre pédagogique et pratique. Ils touchent non seulement quelque 150.000 élèves et 3600 maîtres dont la formation pourrait être incomplète, mais également la grande masse des parents d'enfants en âge de scolarité qui ne tiennent pas, pour des questions de pénurie d'enseignants et de gros sous, à sacrifier l'avenir de leurs fils ou filles.

La direction de l'Instruction publique tient pourtant bon et elle s'est acquiescément l'appui de la Commission parlementaire chargée de rédiger le décret; à une très grande majorité, celle-ci s'est prononcée en faveur des années courtes. Désormais, la politisation d'un problème qui ne demandait et ne méritait pas de l'être est à craindre, malgré la motion Jardin, acceptée par le Parlement, qui garantit qu'en aucun cas le Jura ne se trouvera écarté de l'Ecole romande.

A. FROIDEVAUX

## Grave pénurie d'instituteurs

Pour le Jura et Bienne romande, 101 postes d'enseignants du degré primaire devront être repourvus pour le 1er avril 1972. Malgré les 73 nouveaux diplômés (52 normaliennes et 21 normaliens) qui sortiront des Ecoles normales de Porrentruy, Delémont et Bienne, il manquera encore 28 maîtresses ou maîtres. «Jamais la pénurie n'a été aussi grande», déclarent les inspecteurs du degré primaire du Jura dans une communication remise à la presse, «il faudra recourir à des solutions provisoires en engageant dans la plupart des cas des personnes sans brevet».

Pour les inspecteurs du degré primaire du Jura et de Bienne romande,

cette pénurie est principalement due à l'ouverture continue de nouvelles classes dans les grandes localités ainsi qu'à la féminisation de la profession. En effet, beaucoup de jeunes institutrices quittent leur classe après une année ou deux d'enseignement seulement. En outre, les inspecteurs indiquent que «les regroupements scolaires et la fermeture d'écoles à effectifs très réduits permettront de récupérer plusieurs maîtres. Mais on se heurte souvent à l'opposition des communes qui se retranchent derrière leur autonomie pour refuser les solutions proposées par les autorités». (ats)

## Quelque six cent cinquante laïcs enseignent le catéchisme dans le Jura

Depuis 1965, dans le Jura, le mouvement des catéchistes laïcs a pris une grande extension. Ce sont aujourd'hui quelque 650 laïcs qui, au sein de l'Eglise catholique-romaine, collaborent avec des prêtres dans l'enseignement du catéchisme.

C'est le père André Chapotte, de Delémont, qui anime les laïcs chargés de cet enseignement dans les différentes régions jurassiennes. Ceux-ci se répartissent de la manière suivante: 200 en Ajoie, 200 également dans la vallée de Delémont, une centaine dans le sud du Jura avec Moutier, 80 aux Franches-Montagnes et 60 dans le Val-Terbi.

Aspect positif relevé notamment par le père André Chapotte de cette tâche confiée à des laïcs: «Les enfants découvrent à travers le laïc catéchiste une dimension de l'Eglise. L'Eglise ce n'est pas seulement M. le curé, mais c'est aussi le papa, la maman chez qui on va apprendre à connaître et à aimer Jésus». (ats)

### COURT

#### Nouvelle institutrice

Mlle Evelynne Deroche, de Moutier, vient d'être nommée par le Conseil scolaire à la tête de la classe de deuxième année où elle succédera à Mme Juillerat-Joder, démissionnaire après deux ans d'activité. En outre, M. Werner Habegger abandonne sa classe de quatrième année pour reprendre la classe auxiliaire. (fx)

Société des salines suisses du Rhin réunies

## «Aucune relation entre le sel à dégelier et la maladie des poissons»

A la suite des hécatombes de poissons constatées dans plusieurs cours d'eau, du Jura en particulier, on avait affirmé que le sel à dégelier pouvait être un des éléments favorisant la propagation de cette maladie dite «du champignon». Dans un communiqué publié hier, la Société des salines suisses du Rhin réunies précise, «en qualité d'entreprise appartenant aux cantons et en tant que fabricant du produit utilisé le plus fréquemment sur les routes, que notre sel à dégelier ne contient aucun poison».

Le communiqué affirme en outre que la société «attache la plus grande im-

portance à toutes les questions relatives à l'environnement et travaille en étroite collaboration avec les autorités et les organes responsables du service hivernal des routes. Les répercussions que pourrait avoir le sel à dégelier sur l'état des cours d'eau et des cultures sont constamment surveillées et font l'objet d'études de la part d'instituts spécialisés sur ces questions. Les sels à dégelier qui contenaient un additif antirouille ne sont plus fabriqués depuis quelques années, autant par souci d'éviter toute pollution qu'à cause de leur trop relative efficacité». (ats)

Au Tribunal de Bienne

## Il avait profité de l'évanouissement de sa victime

Dans sa séance hebdomadaire, le Tribunal de district de Bienne a condamné hier, à 18 mois de prison, avec sursis pendant 4 ans, au paiement des frais et au versement d'un montant de 2800 fr. pour tort moral à sa victime, B. M., 27 ans, marié, père de famille qui, en août dernier, après avoir pas-

sé la soirée dans un bar en compagnie d'une jeune fille de 19 ans et demi, avait abusé d'elle. Il avait profité de l'évanouissement de la jeune personne, après que celle-ci eut offert de la résistance pour commettre son acte répréhensible avant de l'abandonner au bord de la route. (fx)

### SAIGNELEGIER

#### Activité de l'Emulation

Dans sa dernière séance, le comité de la section franc-montagnarde de l'Emulation, placé sous la présidence de M. Joseph Boillat des Bois, a établi les grandes lignes de son programme d'activité pour 1972. Il a fixé son assemblée générale et soirée au samedi 11 mars à l'hôtel de la Gare de Saignelégier. A cette occasion, M. Archibald Quartier, responsable de la chasse et de la pêche dans le canton de Neuchâtel, présentera une conférence sur le gibier dans les Franches-Montagnes et les possibilités de repeuplement.

La section patronnera un concert spirituel donné par les chœurs mixtes des Bois et de Saignelégier. Elle organisera une visite commentée de l'exposition Coghuf à Bellelay, une conférence de Fernand Gigon, ainsi que son traditionnel pique-nique. (y)

### Augmentation du nombre de candidats au Technicum

Trois cent quatorze candidats se sont présentés lundi aux examens du Technicum cantonal de Bienne, dans les cinq divisions. L'année dernière, ils étaient 269. Les résultats de ce concours d'entrée ne sont pas encore connus, cependant, on indique que 60 pour cent des candidats pourraient être acceptés. (ats)

### Des policières entrent à l'Ecole de recrues

L'école des femmes agentes de la police locale entrera à l'Ecole de recrues le 1er février après trois mois d'instruction. Les huit candidates admises au cours seront versées au service de la circulation des stations de commande des feux non automatiques et du contrôle des places de parc. (fx)

## Le maire de Roche-d'Or démissionne

Le Tribunal de district ayant condamné le maire à 200 francs d'amende (voir notre édition d'hier) pour voie de fait sur une de ses administrées, les passions risquent de se déchaîner à nouveau à Roche-d'Or, la plus petite commune d'Ajoie.

Les querelles politiques qui envainement périodiquement les relations des 45 habitants de cette petite localité sont bien connues de toute l'Ajoie. Lors des dernières élections, le maire avait reçu sur la tête, un certain soir, le contenu d'un vase de nuit. C'est pour cette raison qu'après avoir déposé plainte sans succès contre l'épouse d'un de ses adversaires politiques, le

maire avait fini par s'expliquer... à coups de bâton.

Il n'en demeure pas moins que le maire de Roche-d'Or estime le jugement du tribunal comme injuste. Il se propose d'interjeter appel et à démissionner de son poste de maire, avec effet au 1er avril. Dès lors, on s'achemine vers de nouvelles élections qui risquent d'être aussi passionnées que les précédentes! (r)

### PORRENTROY

#### Fuite de gaz

Depuis le début de la semaine, l'entreprise du gaz tente de localiser une fuite au centre de la ville. Des tranchées ont été ouvertes à la rue Traversière et la circulation détournée sur d'autres rues. Tout a commencé samedi dernier, dans une pâtisserie, où trois employés se sont trouvés incommodés par des émanations gazeuses. Alertés, les services compétents tentent depuis plusieurs jours de localiser cette fuite dangereuse. (r)

### Les partis pour la hausse des impôts

Réunis en assemblée générale, les deux partis politiques principaux de la ville de Porrentruy, le parti libéral-radical et le parti populaire chrétien-social, se sont prononcés en faveur de l'augmentation de la quotité de l'impôt communal, augmentation proposée par le Conseil municipal. L'assemblée communale se réunira demain soir pour en discuter. (r)

### Carnet de deuil

TAVANNES. — Une des doyennes du village, Mme Vve Jean Fuchs, née Frida Blumenstein vient de mourir dans sa 92e année après une très longue maladie.

La défunte avait épousé M. Jean Fuchs, électricien à la Tavannes Watch Co. De cette union étaient nés sept enfants. Mme Fuchs avait eu la douleur de perdre deux de ses enfants et son mari en 1962. (ad)

SONCEBOZ-SOMBEVAL. — Dimanche passé s'est répandue, au village, la nouvelle du décès de M. Benoît Hutter, âgé de 65 ans seulement. Souffrant de malaises depuis un certain temps déjà, M. Hutter a été victime d'une crise cardiaque, alors qu'il prenait un bain. Il y a plus de 40 ans que M. Hutter exploitait, au village, en collaboration avec son épouse, un salon de coiffure. M. Hutter s'occupait activement, à ses débuts, du Club des patineurs société à laquelle il resta très attaché. (mt)

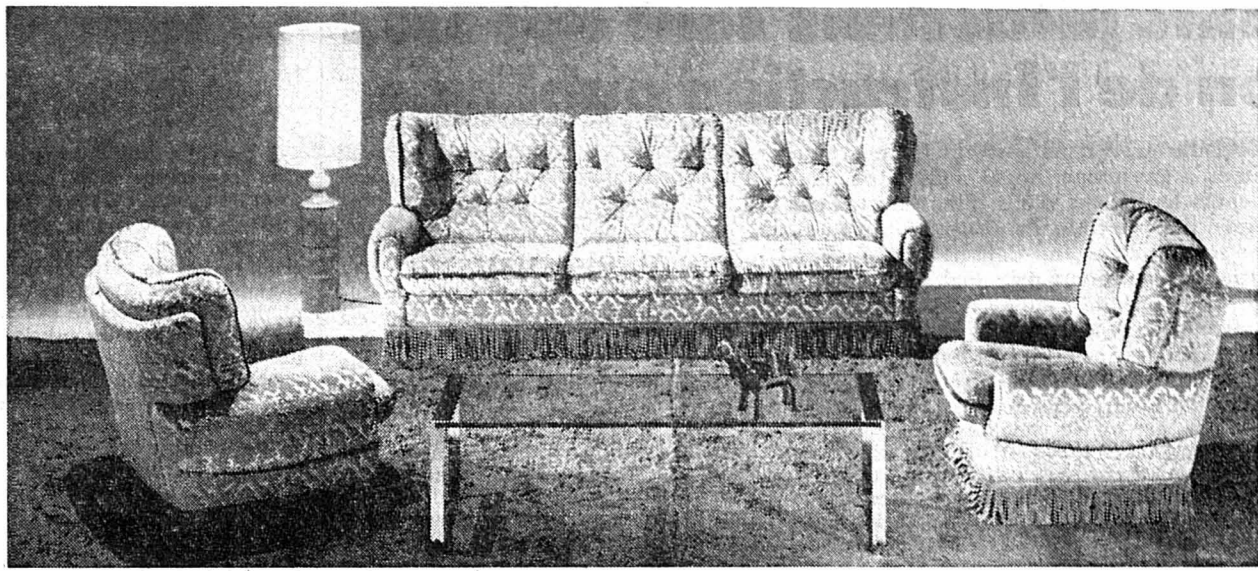
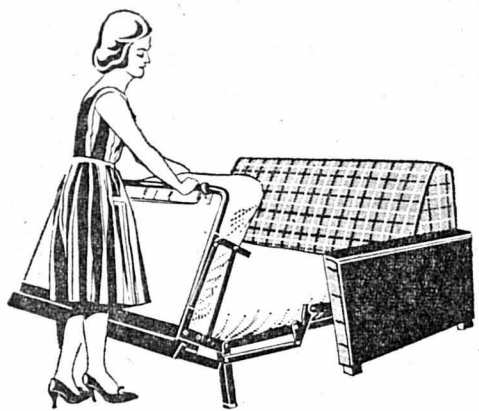
### LE NOIRMONT

#### Nouveau membre de la Commission de l'Ecole primaire

M. Robert Maître s'est retiré de la Commission de l'Ecole secondaire après y avoir fonctionné durant sept ans comme représentant de l'Etat. Le Conseil exécutif a désigné son successeur en la personne de son frère, M. Joseph Maître. (fx)

DE  
FABRICATION  
SUISSE

DU JAMAIS VU !!!



JAQUET & VALMORBIDA  
15, rue du Collège  
(039) 23 52 81  
LA CHAUX-DE-FONDS

SALON TRANSFORMABLE complet à partir de Fr. **950.-** à prendre sur place

ATELIER D'HORLOGERIE  
cherche terminages complets ou

décottages - révisions - rhabillages  
tous calibres

chronographes - automatiques - calendriers  
y compris

Téléphone (039) 23 62 76

## hernie

LA METHODE MODERNE  
**MYOPLASTIC-KLEBER**

de l'Institut Herniaire de Lyon est incomparable. Sans ressort ni pelote, elle renforce la paroi défective avec douceur et sans gêne;

«**COMME AVEC LES MAINS**» posées à plat sur le bas-ventre. Souple, léger, lavable, Myoplastic, facile à porter par tous en toutes saisons, permet toute activité comme avant.

Appliqué avec succès en Suisse depuis 1948, il vous sera essayé gratuitement à La Chaux-de-Fonds: Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, Avenue-Léopold-Robert 57, mercredi 2 février, de 9-12 et de 14-17 heures. Neuchâtel: Pharmacie Tripet: Rue du Seyon 8, mardi 1er février, de 9-12 et de 14-17 heures.

## Nettoyages

Bâtiments, lavage de cuisines, fenêtres, fonds, tapis — DÉBARRAS de chambres-hautes et caves. Tél. (039) 22 38 74.

A DONNER  
contre bons soins  
**COCHONS  
d'INDE**

Amis des Bêtes  
Tél. (038) 61 20 69

## Sans formalités «prêt à prêter» Orca

Nombreux sont ceux qui en ont fait l'heureuse expérience depuis le lancement. Le «prêt à prêter» Orca vous permet d'avoir de l'argent sur-le-champ, sans formalités.

Il suffit de nous envoyer cette demande remplie pour recevoir argent ou contre-proposition dans les 48 heures.

Je désire un prêt de Fr. \_\_\_\_\_, remboursable en \_\_\_\_\_ mensualités.

Salaire mensuel: Fr. \_\_\_\_\_ Engagements actuels: Fr. \_\_\_\_\_

Nom de l'employeur: \_\_\_\_\_

Autres revenus: Fr. \_\_\_\_\_ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)

Loyer mensuel: Fr. \_\_\_\_\_ Possédez-vous une auto? \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ 76

Date de naissance (jour, mois, année): \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_ Etat civil: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Nationalité: \_\_\_\_\_

N° postal et lieu: \_\_\_\_\_

N° et rue: \_\_\_\_\_

Adresse précédente: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Discretion bancaire absolue vis-à-vis de votre employeur, votre régie ou propriétaire et votre famille.

Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Notre offre spéciale «prêt à prêter» Orca y compris assurance solde de dette (maladie - accidents - décès):

Durée du prêt	15 mois	21 mois	27 mois	33 mois
Paiement comptant		Remboursement mensuel		
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2200.-	163.30	121.10	97.65	82.70
3100.-	228.70	169.25	136.25	115.25
6200.-	454.65	335.85	269.80	227.80

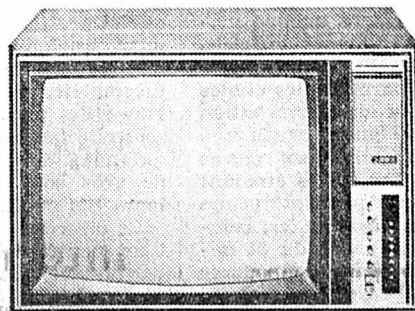
Si le montant ou la durée de votre crédit ne figure pas dans ce tableau, nous vous l'accorderons quand même jusqu'à Fr. 10000.- et 36 mois.

ORCA

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

## BIENTÔT! 160 HEURES DE RETRANSMISSIONS EN COULEURS DE SAPPORO (dès le 3 février)

une raison de plus pour profiter de la beauté fascinante des images en couleurs pendant les longues soirées d'hiver et pendant les jeux olympiques



médiateur PAL-SECAM 3890.-

Reprise généreuse de votre ancien tv, noir-blanc (qui est peut-être à bout de souffle?) **Location dès Fr. 99.-**

bi'ugger  
OO

votre fournisseur de confiance  
L.-Robert 23-25  
tél. 23 12 12

## Les ascenseurs ECONOM-Standard !

une solution

Schlieren

avantageuse

pour vos problèmes d'ascenseurs

ASCENSEURS ET WAGONS SCHLIEREN

Av. Rasude 2, 1006 Lausanne — Tél. (021) 20 14 01

SERVICE APRÈS-VENTE

M. Flückiger, Cernier — Tél. (038) 53 11 37

Je cherche à louer

## PETIT CAFÉ-RESTAURANT

ou BAR sans alcool.  
Ayant déjà la patente de restaurateur.

Tél. (038) 63 10 90.

## TIMBRES-POSTES

J'achète lots et collections (suisse de préférence), me déplace à domicile si nécessaire. Paiement strictement comptant. Discretion absolue.

E. Stadelmann, D.-JeanRichard  
15, tél. (039) 22 22 66.

Cette semaine:

## grande action de langues de bœuf

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds - Le Locle  
Les Brenets - Les Ponts-de-Martel  
La Sagne - La Brévine

Livraisons à domicile — Les clients sont priés de passer les commandes la veille ou avant 8 heures du matin.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier S. A.

# Conseil fédéral: des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire

(D'un correspondant particulier)

La séance du Conseil fédéral, hier, outre l'affaire de la reconnaissance du Bangla Desh a été consacrée entre autres à un objet d'un intérêt particulier: le projet d'arrêté fédéral instituant des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire. Projet approuvé de même que le message accompagnant ce projet.

La procédure de consultation à ce sujet avait été engagée au début du mois de novembre dernier et le Département de justice et police, à cette occasion, avait expliqué la nécessité de mesures urgentes. Ces derniers temps, disait-il en substance, le danger d'un dépeuplement du pays par des constructions faites sans plan est devenu particulièrement évident. Des paysages uniques par leur beauté et leur caractère seront détruits en quelques années si l'évolution actuelle persiste. Le danger est particulièrement grand là où le droit cantonal ne dispose pas de bases juridiques pour l'aménagement du territoire ou que ces bases sont insuffisantes, ou encore que les dispositions légales existantes sont insuffisamment appliquées.

## DES MESURES D'URGENCE INDISPENSABLES

Les travaux préparatoires pour une loi sur l'aménagement du territoire ont été accélérés dans toute la mesure possible pour s'opposer à l'évolution actuelle poursuivait le Département de justice et police. Compte tenu des inévitables délais dus à la procédure parlementaire et

à l'exécution par les cantons des obligations de planification, on peut craindre que la loi ne parvienne à déployer ses effets avant plusieurs années. Etant donné la longueur de la période transitoire, des mesures d'urgence sont donc indispensables.

La consultation, a-t-on appris à l'issue de la séance du Conseil fédéral, a permis d'apporter diverses modifications à l'avant-projet qui visent, dans leur majorité, à faciliter la tâche des cantons, à leur épargner des démarches inutiles, et à tenir compte des différences existant entre les diverses législations d'aménagement cantonales.

## DES ZONES DÉSIGNÉES

Dans sa forme actuelle, tel que devront en discuter les Chambres, l'arrêté prévoit que des zones protégées devront être désignées par les cantons selon des critères fixés par le droit fédéral, où aucune construction ou installation ne sera autorisée, si elle n'est pas en harmonie avec le but poursuivi par la création de la zone. Le projet prévoit encore qu'un délégué du Conseil fédéral à l'aménagement du territoire conseillera les

cantons et surveillera l'exécution de l'arrêté dans la mesure où celle-ci émane de la Confédération. Une procédure de communication et d'approbation facilitera sa tâche. Lorsque les plans approuvés peuvent porter atteinte aux droits des particuliers, ils devront être mis à l'enquête publique, et pourront être attaqués par voie de recours. Cependant, ces recours n'auront d'effet suspensif qu'avec l'accord de l'autorité.

## RÉFÉRENDUM FACULTATIF

Il est prévu enfin que les Chambres prennent leur décision à ce sujet lors de la session de printemps. Les mesures urgentes entreraient ainsi en vigueur cette année encore. Fondé sur l'article 22 quater de la Constitution, instituant l'aménagement du territoire et accepté en votation populaire le 14 septembre 1969, l'arrêté, étant déclaré urgent, sera soumis au référendum facultatif.

Intérim

# Vers une reconnaissance du Bangla Desh

Lors de sa séance d'hier, le Conseil fédéral s'est occupé de la reconnaissance de la République populaire du Bangla Desh. Les délibérations gouvernementales à ce sujet ont fait l'objet d'une communication du Département politique. Selon ce document, la Suisse se trouve dans une situation particulière, en ce qui concerne une telle reconnaissance, puisqu'elle assume un mandat de protection des intérêts pakistanais en Inde et indiens au Pakistan. En conséquence, déclare la communication, notre pays devra entrer en communication avec les gouvernements intéressés avant de prendre position sur ce problème.

Comme on le voit, l'idée de la reconnaissance du Bangla Desh fait son chemin à mesure que la situation internationale de la nouvelle République populaire se précise. Venu participer à la conférence de presse habituelle sur la séance du gouvernement, l'ambassadeur Thalmann a donné, en réponse aux questions qui lui étaient posées, divers renseignements aux représentants de la presse accréditée. La Suisse, a précisé le secrétaire général du Département politique, à côté des liens diplomatiques qui l'unissent à l'Inde et au Pakistan, au niveau des ambassadeurs, n'entretient à l'heure actuelle, aucune sorte de relations avec le Bangla Desh. On peut imaginer que le nouvel Etat demandera que notre pays assume également un mandat de protection de ses intérêts, mais rien jusqu'ici n'a été fait dans ce sens. M. Thalmann n'a pas précisé par quelle voie, des relations pourraient être établies avec le Bangla Desh. Pensant à l'action humanitaire exercée grâce aux dons de la population suisse, il a souligné que d'une certaine manière nous sommes déjà présents au Bengale oriental où le CICR se trouve pour l'heure, massivement représenté.

En définitive il semble bien que nos autorités ne verront aucun inconvénient à reconnaître le Bangla Desh quand les hypothèques, découlant du mandat de protection des intérêts pakistanais en Inde et indiens au Pakistan, seront levées. (Intérim).

# L'unification des moyens d'enseignement devra aboutir à une véritable réforme

Il ressort des déclarations faites par M. Egger, secrétaire de la conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique, à la suite de la séance commune de cette conférence et de celle des directeurs cantonaux des finances, que l'unification prévue des moyens d'enseignement ne devra pas constituer un compromis, mais aboutir à une véritable réforme.

La première mesure consistera dans la réalisation d'un livre français pour les classes alémaniques, où l'on envisage de commencer l'enseignement du français à l'Ecole primaire déjà, probablement au niveau de la quatrième classe. La décision sur ce sujet est cependant prise par les cantons séparément. L'on est actuellement en train de créer un enseigne-

ment de base, qui doit constituer le point de départ de nos écoles futures. Par un enseignement différencié, on doit pouvoir assurer, selon les possibilités de chacun, le passage dans les classes supérieures. La décision sur cette question, ainsi que sur certains projets de moyens d'enseignement, sera prise vraisemblablement l'année prochaine. Des efforts identi-

ques sont actuellement accomplis également en ce qui concerne les livres de calculs.

## CRÉATION D'UN PLAN D'ENSEIGNEMENT

Selon les directeurs de l'Instruction publique, l'enseignement de la langue maternelle devra être aussi unifié à longue échéance et pour les autres branches, la création de plans d'enseignement fait partie d'un autre programme. Ces plans permettraient d'éviter qu'un élève changeant de canton soit obligé d'entendre deux ou trois fois l'histoire de la bataille de Morgarten sans être instruit sur les Helvètes, par exemple.

Sur le plan financier, l'édition d'ouvrages unifiés permettrait une économie importante. D'autre part, certains estiment que les livres pourraient être renouvelés plus souvent, en raison d'un épousage plus rapide. (ats)

# Internationalisation du commerce

Les expériences enregistrées dans le domaine des investissements à l'étranger et les possibilités d'accroître l'activité des entreprises internationales ont fait l'objet d'une réunion qui s'est déroulée récemment à Zurich et qui a été l'occasion, pour l'Office suisse d'expansion commerciale (Lausanne - Zurich), de mettre en rapport une délégation d'hommes d'affaires japonais, envoyée par le ministère nippon des Affaires étrangères, avec des représentants de grandes entreprises suisses.

Les entretiens ont porté sur les raisons qui conduisent une entreprise à étendre sa sphère d'activité à l'échelle internationale, ainsi que sur les problèmes de la concurrence, du financement, de l'approvisionnement et de la recherche. Interlocuteurs japonais et suisses ont été unanimes à constater une nette tendance à l'internationalisation dans le domaine du commerce mondial. D'où l'obligation, pour les entreprises, de s'adapter aux conditions et aux besoins particuliers des différents marchés. (ats)

tion, pour les entreprises, de s'adapter aux conditions et aux besoins particuliers des différents marchés. (ats)

# Participation majoritaire italienne dans une entreprise helvétique

«EFIM» l'entreprise italienne d'Etat a décidé de prendre une participation de 50 pour cent dans la «Società Alluminio Veneto per Azioni» (SAVA). Jusqu'à présent, la «SAVA» était contrôlée à 93,75 pour cent par l'entreprise suisse Alusuisse SA.

Selon un communiqué publié par Alusuisse, des négociations sont actuellement en cours en vue de déterminer la participation effective de l'Etat italien à l'exploitation de la «SAVA». Il reste possible que cer-

tains départements soient détachés de la «SAVA» et demeurent sous contrôle du groupe Alusuisse. Pour les syndicats, l'essentiel est le maintien des places de travail assurées aux employés. C'est pourquoi, le gouvernement italien prévoit, en collaboration avec l'entreprise suisse, de nouvelles activités permettant de créer 600 nouvelles places.

## COLLABORATION GERMANO - SUISSE

Par ailleurs, l'entreprise Luwa SA, dont le siège principal est à Zurich, a décidé de collaborer étroitement avec l'entreprise allemande «SMS Samesreuther Muller», à Butzbach (RFA) et en a, dans ce but, racheté la majorité des actions.

Outre les installations de climatisation qui constituent l'essentiel de sa production, la maison Luwa fabrique depuis une vingtaine d'années des appareils spéciaux d'équipement de laboratoires de chimie. (ats)

A Cossonay

# Suites mortelles

M. Marc-Henri Trolliet, 19 ans, domicilié à Dailens, qui avait été grièvement atteint dans un accident de la circulation survenu dimanche entre Bettens et Dailens, a succombé mardi à ses blessures. La voiture qu'il pilotait avait quitté la route, dévalé un talus sur trente mètres et termine sa course contre un arbre, tandis que lui-même était éjecté. (ats)

**L'IMPARTIAL**  
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES  
Direction générale: Willy Gessler  
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillet  
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Télex 35 251  
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

A Montana-Crans

# Les deux disparus sont vivants

A l'heure où l'on s'apprêtait à intensifier les recherches à la Plaine-Morte pour retrouver les deux Anglais disparus, à l'heure où les parents bouleversés s'apprêtaient à prendre l'avion à Londres pour gagner de toute urgence le Valais, la nouvelle éclatait, à Montana-Crans, dans la matinée d'hier: ceux que l'on croyait morts... sont vivants.

Les deux skieurs égarés tout d'abord sur le glacier, avaient entamé la descente dans la tempête. Perdus, ils réussirent à trouver un abri pour la première nuit. Le mauvais temps persistant, ils affrontèrent dans leur refuge une seconde nuit, tandis que les patrouilles sillonnaient jour et nuit la région pour tenter de retrouver leurs traces, tout en craignant le pire.

Guides de montagne, moniteurs de ski, pilotes des glaciers et volontaires avaient été alertés pour participer à cette opération coûteuse, due tout simplement au fait que deux

jeunes gens avaient décidé de sortir un instant des pistes balisées pour skier dans la haute neige. (ats)

A Zurich

# La loi ne protège pas toujours les rockers

La Cour suprême du canton de Zurich a revu en deuxième instance un jugement du Tribunal du district de Bulach qui avait condamné à 7 jours de prison et 500 francs d'amende un hôtelier de Bulach reconnu coupable de participation à une rixe et de lésions corporelles.

La Cour, estimant que l'on doit pouvoir se protéger contre les rockers à l'esprit querelleur, a prononcé l'acquiescement de l'hôtelier et lui a accordé une indemnité de 800 francs pour les frais d'avocat. (ats)

A Montreux

# Grave affaire de mœurs

La police a arrêté récemment un maître temporaire placé au Collège de Montreux par le Département vaudois de l'Instruction publique et des cultes. Cet homme s'était rendu coupable d'attentat à la pudeur sur une mineure et d'inceste. Il a été écroué et sa charge d'enseignant lui a été retirée. (ats)

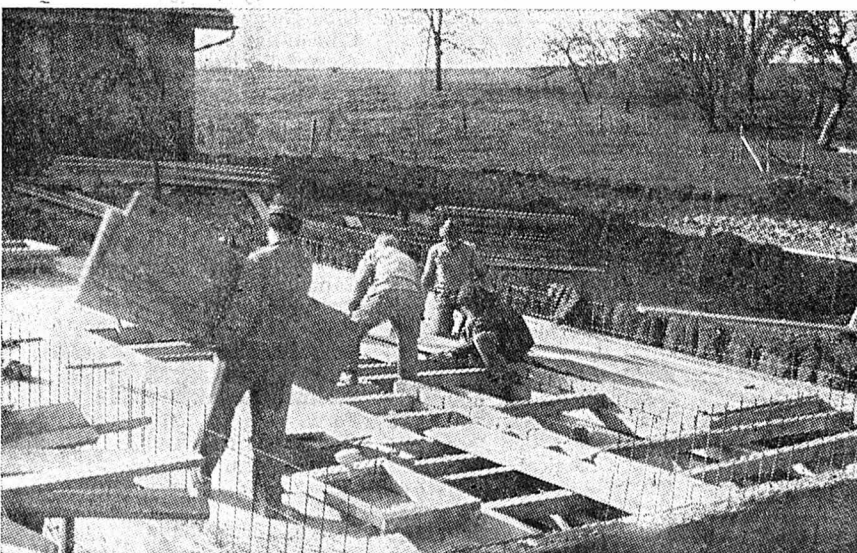
ZURICH. — L'Union suisse des maîtres filateurs, tisserands et doubleurs de coton a des problèmes avec ses fournisseurs turcs. Elle a demandé à nos autorités de réagir contre certaines pratiques contraires aux usages commerciaux auxquelles les producteurs auraient recours.

VEVEY. — «Solidarité tiers monde», action interprofessionnelle dont le siège est à Vevey et qui compte seize comités régionaux en Suisse, n'a pas atteint la cible d'un million de francs fixée en 1971. Pour 1972, la cible a été fixée à 2,5 millions de francs.

LUCERNE. — «Les Chemins de fer fédéraux allemands sont très intéressés à un développement des liaisons ferroviaires à travers les Alpes. Compte tenu de la structure actuelle et future du réseau, ceci est valable en particulier pour la ligne du Saint-Gothard avec le passage de la frontière à Bâle.»

BERNE. — Les prestations fournies par les compagnies d'assurances pour dommages divers ont fortement augmenté l'an dernier, en raison notamment de l'évolution économique générale et de la perte de valeur de la monnaie.

# Les agriculteurs de montagne profitent de cours de maçonnerie



Les cours de maçonnerie et de construction pour agriculteurs de montagne commencent à se développer en Suisse romande. Sous la direction d'un moniteur, les jeunes paysans apprennent à faire eux-mêmes des travaux qui, à défaut, exigeraient une main-d'œuvre coûteuse. L'«Aide suisse aux montagnards» — qui tire ses ressources de sa collecte de janvier — subventionne aussi l'organisation de ces cours. Cette photo a été prise à La Bosse (Jura) où, juste avant l'hiver, on a achevé la construction d'une fosse à purin avec mélangeur automatique, le programme complet comprenant en outre une étable à stabulation libre, une fourragère et un silo en tranchée.

# Deux Vaudois tués lors d'accidents à l'étranger

M. P. Dulex, chauffeur d'une maison de vins à Rolle, qui avait parké son camion lundi soir à Pontanvaux, près de Mâcon (France), a été renversé et tué par une voiture française, alors qu'il traversait la route nationale en face de la place du Parc.

D'autre part, un jeune homme d'Yverdon, M. Martinet, qui naviguait sur un navire d'une société suisse d'armement, a été happé par une vague et grièvement blessé le 20 janvier dernier, alors que le bateau se trouvait dans le Pacifique, à mi-chemin entre les Etats-Unis et les Philippines. Il est mort peu après l'accident. Son corps a été immergé le lendemain. (ats)

A Zofingue

# Six mois de prison pour un objecteur

Le Tribunal de division 8 qui siègeait hier à Zofingue (AG) a condamné pour refus de servir un étudiant en médecine de 22 ans à six mois de prison sans sursis et à l'exclusion de l'armée. Le jeune homme était défendu par l'écrivain zurichois Adolf Muschg qui demandait une peine assortie du sursis ou l'acquiescement. L'étudiant qui avait accompli sans difficulté les neuf premiers semestres de l'école de recrues dans les troupes de défense contre aviation s'était ensuite refusé à poursuivre son service.

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

Commerce extérieur de la Suisse en 1971: niveau record

La direction générale des douanes relève que, le commerce extérieur de la Suisse, en 1971, a atteint un nouveau niveau record. Les taux de croissance sont cependant sensiblement inférieurs à ceux notés en 1970. Les importations ont augmenté de 6,3 pour cent (1970 : plus 22,6 pour cent) et se montent à 29.641,6 millions de francs. Les exportations se sont accrues de 6,7 pour cent (plus 10,7 pour cent) et atteignent 23.606,9 millions. Ainsi, le déficit de la balance commerciale se fixe à 6.024,7 millions de francs (plus 5,1 pour cent contre plus 110,4 pour cent en 1970) ; c'est le passif le plus fort que l'on ait jamais enregistré. D'une année à l'autre, le taux de couverture des importations par les exportations est monté de 79,4 pour cent à 79,7 pour cent (ce taux était de 89,3 pour cent en 1968).

IMPORTATION

Dans l'année en revue, l'augmentation notée pour les importations est due avant tout, en chiffres absolus, aux arrivages de biens de consommation (+ 13,8 pour cent contre, en 1970 + 16,6 pour cent). Les taux de croissance des produits énergétiques (27 pour cent contre 18 pour cent en 1970) — l'avance quantitative n'étant que de 1,7 pour cent — et des biens d'équipement (9,4 pour cent 34,9 pour cent l'année précédente) sont aussi supérieurs à la moyenne observée pour l'ensemble des importations.

De sensibles augmentations sont enregistrées avant tout sur les arrivages d'huiles brutes de pétrole et distillats (plus 31,8 pour cent), de machines non électriques (plus 287 millions ou 10,3 pour cent), de voitures de tourisme (plus 235,4 millions ou 16,1 pour cent), de denrées

alimentaires (plus 192,4 millions ou 7,5 pour cent), d'habillement et lingerie (plus 181,1 millions ou 16,4 pour cent), d'ouvrages en métaux (plus 134,1 millions ou 10,6 pour cent), d'avions (plus 101,6 millions ou 35,2 pour cent).

EXPORTATION

Au regard de 1970, ce sont les ventes de biens d'équipement qui marquent, avec 8,8 pour cent (année précédente : plus 15,6 pour cent), l'augmentation la plus forte. Les sorties de biens de consommation ont progressé de 6,2 pour cent (plus 10,8 pour cent), celles de matières premières et demi-produits de 5,3 pour cent (plus 6,4 pour cent).

Toutes les branches importantes de notre économie ont participé à l'évolution des exportations. Les ventes de l'industrie métallurgique — qui forment plus de la moitié de la valeur de l'ensemble des sorties — se sont élargies de 756,1 millions de francs ou de 6,4 pour cent (1970 : plus 12,4 pour cent). On observe avant tout une extension des expéditions de machines non électriques (plus 427 millions ou 8,3 pour cent) et électriques (plus 135,7 millions ou 9,7 pour cent), d'instruments et appareils (plus 90 millions ou 8,5 pour cent). Les envois de montres accusent un fléchissement quantitatif (moins 1,2 pour cent) qui s'oppose à une plus-value relativement faible (plus 0,9 pour cent). Le chiffre d'affaires de l'industrie chimique a progressé de 321,1 millions de francs ou de 6,9 pour cent (1970 : 10 pour cent). L'industrie des denrées alimentaires et du tabac note plus 113,4 millions ou 8,5 pour cent (1970 : 19,2 pour cent). Les ventes de livres et journaux ont augmenté de 37,6 millions ou de 21,1 pour cent.

SOLDE PASSIF AVEC CEE ET AELE

Le solde passif de la balance commerciale avec la CEE se chiffre à 8.609,8 millions, ce qui représente une hausse de 7,4 pour cent par rapport à 1970. Cette évolution est due principalement à l'augmentation de l'excédent d'importation de notre commerce avec l'Italie (plus 295 millions), la République fédérale d'Allemagne (plus 154,6 millions) et la France (plus 100,5 millions). Le trafic avec l'AELE présente un passif de 417,5 millions, ce qui correspond à une avance de 8,1 pour cent. On constate une détérioration de notre balance avec la Suède, le Danemark, la Grande-Bretagne et la Finlande, alors que l'on note une amélioration sensible avec la Norvège et le Portugal. D'une année à l'autre, le solde de notre négoce avec les pays d'outre-mer s'est accru de 16,4 pour cent pour se fixer à 2.075,2 millions. Le déficit de notre commerce avec les Etats-Unis d'Amérique (123,4 millions), a diminué de plus de deux tiers, tandis que l'excédent d'exportation noté avec le Brésil et l'Afrique du Sud s'est sensiblement renforcé. Nos échanges avec le Japon présentent un solde passif de 89,2 millions, contre un actif de 83,5 millions de francs pour l'ensemble de l'année précédente. (cps)

Bourse de Bâle

Le montant des transactions sur titres de la place de Bâle a atteint en 1971 un nouveau record de 12,42 milliards de francs, contre 8,73 milliards en 1970. Le nombre des cours payés a été de 60.575 contre 51.526 l'année précédente. (ats)

Le marché de l'emploi en 1971

LA PÉNURIE CONTINUE

En 1970, il a été dénombré 104 chômeurs complets, en moyenne mensuelle, sur le marché suisse du travail. On n'avait jamais enregistré un chiffre aussi faible. Or, 1971 a fait mieux encore puisque la moyenne mensuelle a été de cent personnes en quête d'emploi. Cela représente 0,03 pour mille d'une population active de près de 3 millions de personnes. Comme dit plus haut, il s'agit là d'une moyenne mensuelle. Mais le nombre des personnes en quête d'emploi varie beaucoup d'un mois à l'autre. Il est particulièrement élevé d'octobre à février (en 1971, le maximum a été de 221 en décembre). Par contre, le nombre des chômeurs est faible en été (en 1971, le minimum a été atteint en juin, avec 44 personnes). Ces fluctuations s'expliquent par des influences saisonnières et en particulier par le ralentissement qui se produit dans le bâtiment durant la mauvaise saison.

Le résultat de 1971 est d'autant plus remarquable que l'année écoulée a été marquée par de plus fréquents licenciements consécutifs à des fermetures d'entreprises ou de départements d'entreprises à des changements de structure ou à des

fusion. La demande reste tellement forte sur le marché du travail que les travailleurs licenciés ont pu sans peine trouver de l'embauche ailleurs. Il peut sembler paradoxal de dire que c'est la pénurie de main-d'œuvre qui, en une certaine mesure, est à l'origine des licenciements. Tel est pourtant le cas, car elle stimule les modifications structurelles qui entraînent des réductions d'effectifs. Fort heureusement, grâce à la bonne tenue de l'économie, ces remous n'ont pas eu jusqu'ici de conséquences graves.

Le nombre des chômeurs complets n'est pas le seul baromètre de l'emploi. L'évolution de l'offre est aussi très représentative. L'an dernier, le niveau de l'offre d'emploi a été inférieur à ce qu'il fut en 1970. Il n'y en a pas moins eu 40 places vacantes annoncées pour un chômeur complet. Mais ce rapport ne rend qu'imparfaitement compte de la réalité, parce que de nombreux employeurs n'annoncent plus les places vacantes aux bureaux de placements, ceux-ci n'étant pas en mesure de leur procurer la main-d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin.

Mais revenons aux chômeurs. La Suisse est le seul pays où la proportion en soit aussi faible. Comme on l'a vu, cela représente chez nous 0,03 pour mille de la population active, alors que la proportion est de 5,4 pour cent en Italie, 3,6 pour cent en Grande-Bretagne, 2,8 pour cent en Suède, 1,7 pour cent en Belgique, 1,6 pour cent en France, 1,5 pour cent aux Pays-Bas et 1 pour cent en République fédérale d'Allemagne. Avec de telles proportions, nous aurions en Suisse de trente à cent cinquante mille chômeurs. Cela se passe de commentaire. M. d'A.

La Neuchâteloise

Dans leur séance du 25 janvier, les Conseils d'administration de « La Neuchâteloise », Compagnie Suisse d'Assurances Générales, et de « La Neuchâteloise », Compagnie d'Assurances sur la Vie, ont constaté à nouveau le développement favorable des affaires du groupe. Il sera proposé aux actionnaires de « La Neuchâteloise-Générales », à l'occasion de leur assemblée générale : d'une part, d'uniformiser le montant nominal des actions existantes des séries A (400 fr.) et B (200 fr.) en procédant à un « split » à l'issue duquel le capital social sera composé de 80.000 actions nominatives de 100 fr. chacune ; d'autre part, d'augmenter le capital social de 8 à 10 millions de francs par l'émission de 20.000 actions nouvelles de 100 fr. chacune, créées jouissance du 1. 1. 72, offertes au pair aux anciens actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour 4 actions de 100 fr. Ainsi, le capital social serait désormais formé de 100.000 actions de 100 fr. ayant droit chacune à une voix.

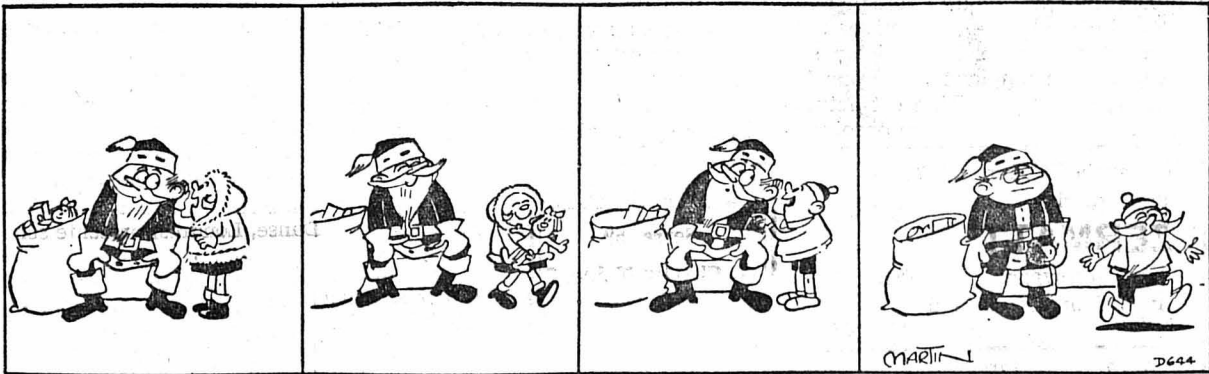
Production record chez Opel

Avec une production d'ensemble de 838.718 voitures de tourisme, camionnettes et camions, la SA Adam Opel a atteint au cours de l'année 1971, une production record. Selon un communiqué émanant de la General Motors, l'augmentation ainsi réalisée s'élève à 2%, la production de l'année précédente n'étant que de 820.852 unités. Opel a exporté au cours de l'année 1971 quelque 418.178 unités, soit près du 50% de sa production d'ensemble. (ats)

PRODUCTION PÉTROLIÈRE ET COTONNIÈRE ÉGYPTIENNE

L'Égypte a produit 18.900.000 mètres cubes de pétrole brut au cours de l'année 1970-71 contre 14.200.000 l'année précédente, indique la Banque centrale d'Égypte dans son rapport annuel. Les exportations égyptiennes ont été de 331 millions de livres égyptiennes (soit environ 1754 millions de fr.) et les importations de 342 millions. La production de coton a légèrement baissé. Le coût de la vie a augmenté de 2,9 pour cent et l'augmentation moyenne des salaires a été de 3,5 pour cent. (ats-reuter)

BUNION



Le feuilleton illustré des enfants Petzi, Riki et Pingo par Wilhelm HANSEN



BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various stocks and their prices for January 25 and 26, 1972.

Table of exchange rates and foreign bank bills, including sections for BALE (Actions suisses), BILLETS DE BANQUE ÉTRANGÈRES, and BALE (Actions étrangères).

Table of investment funds and bank placements, including sections for FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES and FONDS DE PLACEMENT.

Table of stock market indices, including INDICE BOURSIER and INDICE GÉNÉRAL, with values for 25 and 26 January 1972.



Profitez!

véritable  suisse

**Tilsit**

MAINTENANT  
BABAIS  
DE FR. 1.-  
PAR KILO

## Théâtre de La Chaux-de-Fonds

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI  
2, 3, 4 et 5 février, à 20 h. 15

### soirées théâtrales de la section préprofessionnelle

Accueil par le Préprof's Jazz Band

#### 1. CONTRASTES

Les deux pôles de grands sentiments

#### 2. PREPROF'S JAZZ BAND et HOSPITAL SUBURD JAZZ BAND, quartette, né à l'Ecole normale

#### 3. LA FONTAINE TRENETIQUE

Dialogue du fabuliste et du troubadour.

Le spectacle sera parfaitement au point pour le premier soir déjà.

Prix des places : Fr. 4.—, Fr. 6.—, Fr. 8.—.

Location : dès vendredi 28 janvier à la Tabatière du Théâtre aux heures habituelles d'ouverture et chaque soir, une demi-heure avant le spectacle, à la caisse de Musica-Théâtre.



### «Enfin je l'ai, mon livret d'épargne 'jeunesse'!»

«Depuis hier, je suis grand-père. Mais je savais d'avance quel serait mon premier cadeau pour le petit Jacques. Un livret d'épargne «jeunesse» UBS avec un intérêt attractif : 5%.»

Les parents, grands-parents, parrains et marraines prévoyants misent sur l'avenir et économisent pour celui de l'enfant. Choissant un livret d'épargne «jeunesse» de l'UBS, ils prouvent qu'ils pensent vraiment à l'avenir.



Union de Banques Suisses

CAFÉ DE LA VILLE  
cherche

**EXTRA**

pour les mercredis et les dimanches.  
Tél. (039) 23 29 98

ELEVE DE 4e SECONDAIRE  
cherche place comme

**apprenti dessinateur**

en génie civil ou bâtiments.  
Tél. (039) 26 80 59.

## SALLE DE SPECTACLES SAINT-IMIER

SAMEDI 29 JANVIER 1972 À 20 H. 15

### CONCERT-SOIRÉE PUBLIC

présenté par la section Chasseral du CAS, au profit du fonds de reconstruction de la nouvelle cabane Oberaletsch.

#### CONCERT VARIÉ

Musique - Chant - Sketches - Fantaisie

Après le spectacle : DANSE  
avec l'orchestre Les Dominos, 5 musiciens

Prix unique d'entrée (taxes et danse comprises) Fr. 5.-

Location : Bijouterie JOBIN, Saint-Imier, dès le jeudi 27 janvier et le samedi dès 19 h. 30 à la caisse de la salle.



Gares de  
La Chaux-de-Fonds  
et Le Locle

Dimanche 20 février 1972

Train spécial

#### ZERMATT

Prix du voyage Fr. 52.—  
Avec abonnement demi-billet Fr. 37.—

Dimanche 20 février 1972

Train spécial

#### SAAS-FÉE

Prix du voyage Fr. 45.—  
Avec abonnement demi-billet Fr. 33.—

Mercredi 1er mars 1972

Visite d'une verrerie à

#### SARNEN

(articles en cristal)  
Prix du voyage Fr. 33.—  
Avec abonnement demi-billet Fr. 25.—

Du 29 janvier au 6 février 1972

#### 42e Salon de l'auto- mobile à Genève

(1re partie)  
Exposition des véhicules utilitaires  
et accessoires  
Billets spéciaux à prix réduit :  
Dès La Chaux-de-Fonds et Le Locle  
en 2e classe Fr. 28.—  
en 1re classe Fr. 45.—

Renseignements et inscriptions : au bureau de voyages CFF de La Chaux-de-Fonds 039/22 41 14 ainsi qu'aux guichets des gares voisines

ON CHERCHE

**WEEK-END**

au bord du lac

(de Neuchâtel-Bienne, si possible)  
pour location de mai à septembre 1972.

Faire offres sous chiffre 900 029 à à Publicitas, 2800 Delémont.

POUR UN BEL IMPRIMÉ :  
IMPRIMERIE COURVOISIER



### AUX MAGASINS DE COMESTIBLES

Serre 59

et Charles-Naine 7

il sera vendu

brochets  
filets  
de perches  
filets de soles  
filets  
de carrelets  
filets  
de dorsch  
cabillaud  
truites vivantes  
cuisses  
de grenouilles  
beaux poulets  
frais du pays  
beaux petits  
coqs du pays  
belles poules  
beaux lapins  
frais du pays

Se recommande  
F. MOSER  
Tél. (039) 22 24 54

On porte à domicile

Grand choix  
**TABLES  
CUISINE**



Ronde 11 039 22 55 75

Lisez l'Impartial

## théâtre abc serre 17 la chaux-de-fonds

Samedi 29 janvier, à 20 h. 30

UNIQUE GALA

### MICHEL BUHLER

et son accordéoniste Nono Muller

location : librairie abc jaquet-droz 29, tél. 23 57 57  
et une heure avant chaque représentation à la  
caisse du théâtre abc tél. 23 72 22

## théâtre abc centre de culture serre 17 la chaux-de-fonds

Vendredi 28 janvier à 20 h. 30

FILM-DÉBAT entrée libre

### L'APARTHEID

## AU THÉÂTRE - LA CHAUX-DE-FONDS

Vendredi 28 et samedi 29 janvier 1972

### L'ÉCOLE DE DANSE CLASSIQUE

HÉLÈNE MEUNIER  
(Méthode de l'Académie Royale de  
Danse, Londres) présente son

## SPECTACLE

### DÉMONSTRATION DE DANSE

Arrangements :  
Ruth Schmid-Gagnebin, pianiste

Prix des places : Fr. 6.—, 7.—, 8.—,  
réduction pour enfants et étudiants.

Location ouverte à la Tabatière du  
Théâtre dès samedi 22 janvier.

**brugger** tv  
radio  
disques

engagerait pour date à convenir

### • vendeuse-disquaire

ayant des connaissances étendues dans les domaines  
classiques ou jazz ou pop

### • radio-électricien

sérieux et qualifié pour le service extérieur

### • livreur-installateur

pour la mise en service des appareils et travaux  
divers — connaissances en radio-tv demandées

si vous désirez entrer dans l'équipe dynamique  
d'une importante maison demandez un rendez-vous à

Brugger & Cie, Léopold-Robert 23  
tél. (039) 23 12 12

discrétion assurée.

# GRAND LOTO

Cercle de l'Ancienne

Jaquet-Droz 43

CE SOIR

dès 20 h.15 précises

de la Société Fédérale Gymnastique Ancienne

Formidables quines

**6 cartons pendant le match**

Abonnements à Fr. 10.-  
vendus à l'entrée

SI VOUS DÉSIREZ  
ÉCONOMISER !  
PROFITEZ DES

## VENTES SPÉCIALES

MARCHANDISE NEUVE  
EN PARFAIT ÉTAT

de tapis  
et de tours de lits  
**A DES PRIX SACRIFIÉS**

comme  
encore jamais vus

Autorisées par la Préfecture  
du 15 janvier au 3 février

## Meubles Métropole

Avenue Léopold-Robert 100  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Téléphone (039) 23 43 65

**CHOIX SENSATIONNEL**

Voyez notre devanture spéciale

A vendre

### Chrysler Valiant

1970, montage suisse, 14 CV, 50 000 km., automatique, couleur grise, avec radio.

### VW Bus

de Luxe, 1970, couleur blanche, 17 000 km., toit coulissant, chauffage supplémentaire, nombreux accessoires, en état de neuf.

### VW Pick-Up

double cabine, 1966, grise, 55 000 km.

### Audi 100 LS

1970, 4 portes, beige, 31 000 km., occasion très soignée.

### VW Variant 1600 L

1970, bleu, 26 000 km., à l'état de neuf.

Toutes les voitures sont expertisées et livrées avec garantie.

ÉCHANGE — CRÉDIT

### Sporting Garage

J.-F. STICH  
Jacob-Brandt 71 - Tél. 039/23 18 23  
La Chaux-de-Fonds

À VENDRE

### Autobianchi Primula

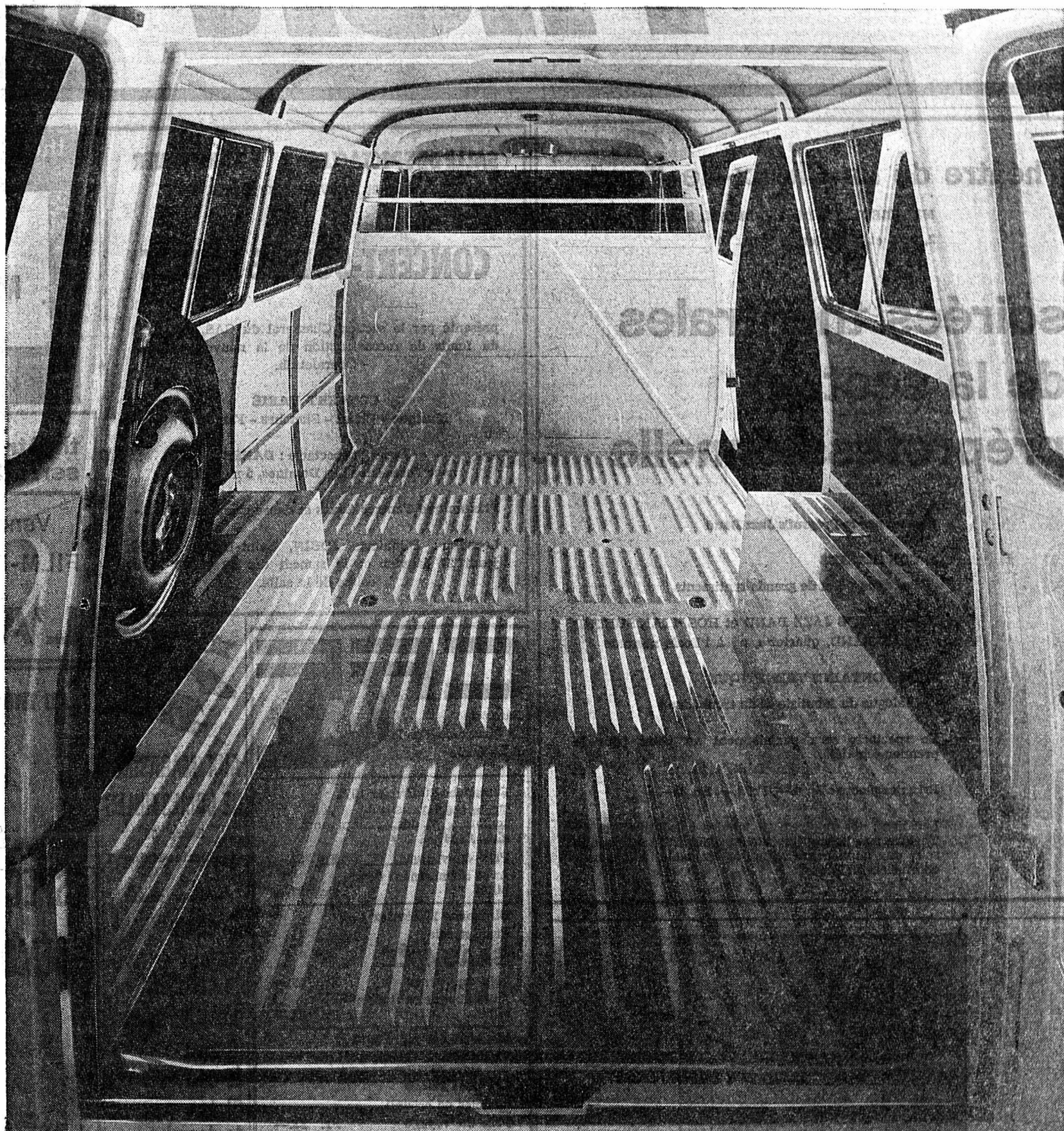
1969, bleu foncé, expertisée, parfait état.

GRANDJEAN AUTOMOBILES  
Collège 24 - Tél. (039) 23 64 44  
La Chaux-de-Fonds

### ACTIVIA

Neuchâtel-Serrières - Tél. (038) 31 55 44  
Bureau d'architecture J.-L. Bottini  
Nous construisons dans toutes régions  
**ferme de vacances**

style typiquement jurassien, dans la plus pure tradition. Intérieurs chauds et rustiques. **TERRAINS À DISPOSITION DANS LE JURA**



## C'est la conception de l'avant qui fait l'importance de l'arrière.

Cette photo du Fiat 238 vous révèle un intérieur que vous ne pourrez pas retrouver dans certains fourgons bien connus, parce que le 238 possède des portes arrière s'ouvrant sur toute la hauteur du véhicule.

Cela est rendu possible, tout simplement parce que le moteur transversal du 238 est situé à l'avant, et libère, ainsi, un précieux volume de 6,5 m<sup>3</sup> sur un plan de charge particulièrement bas. Vous pouvez, dès lors, charger 1.000 kg aussi facilement par l'arrière que par le côté, grâce à une porte d'une largeur de 140 cm.

Avec un moteur de 1438 cc, 46 CV (DIN), le 238 possède également la traction avant, ce qui lui confère un remarquable comportement, quelles que soient les conditions de la route, que le fourgon soit vide ou en pleine charge.

Mais s'ils vous faut quelque chose de plus grand que le 238, nous pouvons vous offrir le Fiat 241, doté d'un moteur de 1438 cc, 51 CV

(DIN), fourgon parmi les plus robustes construits actuellement et dont le compartiment de charge de 8 m<sup>3</sup> est totalement séparé de la cabine. Grâce à sa charge utile de 1.260 kg, il convient particulièrement aux transports volumineux et lourds.

Nous fabriquons aussi un modèle plus petit que le 238 : le fameux Fiat 850 T. Equipé d'un moteur de 903 cc, 33 CV (DIN), avec une charge utile de 600 kg, il vous offre plus d'espace utile (2,65 m<sup>3</sup>) que n'importe quel autre véhicule de sa catégorie.

Ces trois modèles existent chacun en plusieurs versions de carrosserie, soit 20 au total. Et, bien entendu, le service d'entretien est assuré par les 480 agents Fiat de Suisse. Pour toute information supplémentaire ou pour une démonstration, nous vous prions de vous adresser directement à l'agent Fiat le plus proche.

**FIAT**

Nous vous donnons rendez-vous aux stands 7 et 7 bis au 42<sup>e</sup> Salon International des Véhicules Utilitaires de Genève, du 29 janvier au 6 février 1972.

## Peinture à la main

Personne compétente pour séries régulières est **CHERCHÉE** pour travail à domicile. Tél. 039/23 85 93.

## Marcel Robert

TAPISSIER

RUE DE LA RONDE 37

Réparation et transformation de tous genres de meubles

— Achat — Vente —

## JEUNE DAME

CHERCHE TRAVAIL A DOMICILE

dès fin février.  
Faire offres sous chiffre DC 1400 au bureau de L'Impartial.

CHOIX IMMENSE en BERCEAUX POUSETTES

commodes à langer, chaises et parcs d'enfants etc., poussettes de poupées.

Au Nouveau Né



PARC 7



COLO  
-O-

vous propose cette semaine...

**BANANES**  
CHIQUITA

Le kg. **1.50**

Une offre exceptionnelle!

**ENDIVES**

La livre **0.95**

**WIENERLIS**  
SOUS VIDE

2 paires **1.70**

**CROISSANTS**  
PARISIENS

6 pièces **1.20**

Samedi seulement

**TRESSE RUSSE**  
FOURRÉE NOISETTES

La pièce **2.20**

BOUCHERIE CENTRE DES FORCES  
LA CHAUX-DE-FONDS

BOUCHERIE CENTRE ÉTOILE  
LA CHAUX-DE-FONDS

BOUCHERIE SONCEBOZ

BOUCHERIE RECONVILIER

DÈS VENDREDI

**LANGUE DE BŒUF** FRAÎCHE OU SALÉE

500 gr.

**4.20**

La Chaux-de-Fonds - Le Locle et environs - Franches-Montagnes - Vallon de Saint-Imier - Vallée de la Trame - Vallée de Tavannes

OFFRES D'EMPLOIS



QUE VOUS SOYEZ :

**MAÎTRE APPAREILLEUR**  
**APPAREILLEUR DIPLOMÉ**

ayant suivi des cours de perfectionnement technique

**TECHNICIEN SANITAIRE**  
OU  
**MÉCANICIEN**

**LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE**  
**ET COMMERCIALE DU GAZ S.A.**

VOUS OFFRE :

une activité variée et indépendante convenant à celui qui a du goût pour le travail administratif, pour les contacts avec la clientèle spécialisée et pour les recherches et contrôles dans le domaine des installations et des appareils à gaz.

Les personnes choisies seront formées par l'entreprise pour assumer les fonctions des postes devenus vacants à la suite du prochain départ à la retraite de quelques-uns de nos collaborateurs.

L'emploi comprend tous les avantages sociaux que comporte une telle fonction.

Rémunération selon les connaissances et capacités.

Entrée : tout de suite ou à convenir.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de M. R. Hösli, chef de service. Les offres sont à adresser par écrit à la direction de la compagnie, avenue Général-Guisan 28, 1800 Vevey (tél. 021/51 05 71).

Nous cherchons pour la gestion de plusieurs magasins d'horlogerie dans la région lausannoise

**horlogers-**  
**rhabilleurs**

Les candidats doivent posséder une certaine expérience, être jeunes et dynamiques, capables de travailler de façon indépendante et désireux de se créer un avenir intéressant.

Ecrire sous chiffre AR 1878 avec curriculum vitae au bureau de L'Impartial.

FABRIQUE D'HORLOGERIE GORGERAT  
**KELEK S. A.**

cherche

**OUVRIÈRES**

à la demi-journée, pour emballage y compris pose de bracelets.

Prière de se présenter : rue de la Paix 133, ou de téléphoner au (039) 23 50 23.



**Portescap**

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
165, rue Numa-Droz  
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour le bureau du personnel de son département de production, un

**EMPLOYÉ**  
**DE BUREAU**

pour assumer les tâches suivantes :

- créer et maintenir des fichiers,
- établir des statistiques,
- tenir des contrôles,
- participer à l'engagement, la sélection et l'accueil du personnel.

Profil désiré :

- goût pour les contacts humains,
- CFC d'employé de bureau,
- notions d'italien souhaitées.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photographie et de prétentions de salaire sont à adresser à PORTESCAP, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.



VILLE DE NEUCHÂTEL

SERVICES INDUSTRIELS

Les postes suivants sont mis au concours :

**un dessinateur en génie civil**

chargé du repérage des conduites sur les chantiers et de la tenue à jour des plans des réseaux pour les services des eaux et du gaz ;

**un dessinateur en génie civil**

pour l'étude des tracés de câbles à haute et moyenne tension, et la surveillance de chantiers du service de l'électricité ;

**deux dessinateurs-électriciens**

connaissant la construction d'installations à haute et moyenne tension et si possible la schématisation ayant trait aux télécommandes, automatismes et protections ;

**deux monteurs-électriciens**  
**ou mécaniciens**

appelés à fonctionner comme électricien de réseau dans les équipes de câbles, stations et éclairage public ;

**un peintre**

pour travaux d'appareillage et de bâtiments.

Entrée en service immédiate ou à convenir.

Pour fixer la rétribution, adaptée aux exigences actuelles, il sera tenu compte de la formation professionnelle et des activités antérieures. Avantages sociaux d'une administration communale. Semaine de cinq jours.

Possibilité de logement.

Les étrangers peuvent également faire acte de candidature.

Prière d'adresser les offres de service à la direction des Services industriels, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 10 février 1972. Tous renseignements peuvent être obtenus par téléphone No (038) 21 11 11, interne 531 pour le premier poste, interne 507 pour les autres.

**SCHLÉE & CO**

cherche pour tout de suite ou date à convenir

**GRAVEUR**  
**SUR PANTOGRAPHES**

et

**AIDE-MÉCANICIEN**

Prière de se présenter, écrire ou téléphoner à SCHLEE & CO, Repos 9-11 - Tél. (039) 23 46 01, 2300 La Chaux-de-Fonds.



EBAUCHES TAVANNES S. A.  
2710 TAVANNES  
TEL. 032 91 36 36

engagerait tout de suite ou date à convenir

**un ingénieur ETS en microtechnique**

Faire offre avec curriculum vitae à la Direction d'Ebauches Tavannes S. A., rue HF.-Sandoz 62, 2710 Tavannes.

Maison affiliée à Ebauches SA.  
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

# Grand choix de fleurs printanières

**Primevères**  
en pots, à partir de **230**

**Jacynthes**  
le pot **2.-**

**Tulipes**  
le pot de 3 fleurs **250**



**Tulipes «Apeldoorn»**  
le bouquet de 5 pièces **230**

**Jonquilles**  
le bouquet de 7 pièces **130**

*ainsi que forsythias, chatons  
mimosas et œillets*

## MARCHÉS MIGROS

### OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes un des plus grands promoteurs immobiliers de propriété plurielle en Europe. Nous avons en ce moment cinq résidences hôtelières en cours de construction en Suisse, en Sardaigne et en Grèce.

Nous cherchons un

### collaborateur de vente

pour notre service externe, pour le canton de Neuchâtel.  
Le candidat ayant travaillé dans la vente de biens immobiliers ou mobiliers, dans l'assurance ou autres secteurs de la vente sera formé par nos soins.  
Grandes possibilités d'avancement.  
Rémunération importante.  
Ecrire à **MULTIHOTELS - La Propriété Plurielle SA**  
Route de Chêne 89-93  
1211 GRANGE CANAL/Genève

### SCHAUBLIN

Nous cherchons pour notre SERVICE D'ACHAT

### UN (E) EMPLOYÉ (E) QUALIFIÉ (E)

pour la gestion indépendante d'un secteur important de notre approvisionnement. Ce poste comporte des responsabilités et offre des possibilités de développement.

Date d'entrée à convenir.

Prière de s'adresser à :

**SCHAUBLIN S. A.**  
Fabrique de machines  
2735 BÉVILARD  
Tél. (032) 92 18 52

### DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines textiles et ses machines-outils cherche une

### secrétaire aide-comptable

pour lui confier la

### COMPTABILITÉ- FOURNISSEURS

Nous souhaitons voir occuper ce poste assez indépendant par une candidate ayant suivi un apprentissage de commerce, mais cette condition n'est cependant pas indispensable et peut être compensée par quelques années de pratique dans une fonction similaire.

Nous serons par contre intransigeants en ce qui concerne les qualités d'exactitude, d'honnêteté et de rapidité d'assimilation de notre future collaboratrice.

Les personnes que cette fonction intéresse et qui pensent remplir les conditions sont priées de se mettre en rapport avec nous par écrit ou par téléphone.  
**EDOUARD DUBIED & Cie S. A.**  
Service du personnel  
Rue du Musée 1 - 2001 NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 75 22.

**BUREAUX DE NEUCHÂTEL**

**LE PRELET S. A.**

Fabrique de cadrans

**ESCO S. A.**

Fabrique de machines

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

engagent pour tout de suite ou époque à convenir :

### TÉLÉPHONISTE

parlant français et allemand, libre d'obligations familiales (conviendrait à veuve ou couple)

Faire offre ou se présenter sur rendez-vous téléphonique préalable, tél. (038) 57 16 22.

Grand feuillet de « L'Impartial » 17

Roman policier d'André Picot

### L'aventure n'était pas pour moi

(Editions Arabesque.  
Droits réservés Cosmopress)

— Oh, Pierre, ne me dis pas ça... Embrasse-moi avant de partir... J'en ai besoin. Si tu savais comme j'en ai besoin... Pierre !

Je sortis en claquant la porte. La dernière vision que j'eus d'elle, je m'en souviendrai toute ma vie. Elle était adossée au bureau. Elle tendait les bras vers moi dans un geste de désespoir. Elle ne pleurait plus, mais ses yeux étaient brillants, sa lèvre saignait, une mèche de ses cheveux noirs pendait sur son front. J'aurais dû comprendre à ce moment. Je ne me pardonnerai jamais de ne pas avoir compris.

☆

J'arrêtai la voiture dans un crissement de freins devant le petit pavillon. Je fouillai en vain dans toutes mes poches pour trouver ma clé. J'avais dû la laisser au bureau ou dans mon studio. J'appelai :

— Fernande !

Et au lieu de Fernande ce fut Jean-Paul qui apparut sur le seuil. Il cria : — Papa ! et s'élança vers moi. J'étais abasourdi. Latour, devant sa boutique, nous regardait avec des yeux ahuris. J'embrassai Jean-Paul qui pleurait de joie. Mais au même instant je réalisai que cette histoire devait être une ruse de Fernande, et toute la haine que j'accumulais depuis le matin se retourna contre elle.

— Où est ta mère ? demandai-je brutalement à Jean-Paul.

— Maman ? Elle est à la maison.

— Pierre !

Elle était là. Déjà elle ouvrait la porte. Je me précipitai :

— Qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Pourquoi m'as-tu téléphoné pour dire que Jean-Paul était mourant ?

— Je ne te comprends pas.

— Moi, je te comprends trop !

— Rentrons, tous les voisins nous écoutent.

— Je me fiche des voisins et de ce qu'ils peuvent penser !

— En ce cas je n'ai rien à te dire.

— Bon. Ça va. Je me calme. Entrons. Aussi bien personne n'a besoin de savoir...

Jean-Paul voulait monter sur mes genoux, mais je le rabrouai d'un « La barbe » qui le convainquit de rester tranquille. Il se recula sans comprendre.

— Qu'est-ce que tu veux dire avec ton téléphone ?

— C'est à toi de me dire pourquoi tu m'as appelé au bureau.

— Moi ? Mais je ne t'ai pas appelé ! Qu'est-ce que...

— Tu ne vas tout de même pas nier que tu as téléphoné à mon bureau, il y a environ une heure, pour me dire que Jean-Paul était gravement malade et qu'il fallait que je vienne tout de suite ?

— Mais je t'assure, Pierre, je te jure, je n'ai jamais téléphoné pour te dire quoi que ce soit de ce genre. On t'a fait une farce. Une sinistre farce.

— Une farce ?

— Peut-être dans une bonne intention. Quelqu'un qui savait que c'était la seule façon de te faire venir ici.

— Je n'y suis plus. Qui avait intérêt à me faire venir ici ?

— Je n'en sais rien. Tu arrives, tu te mets à crier, tu me demandes un tas de choses...

Comme si je savais qui a pu te raconter cette histoire...

— Mais Jean-Paul n'est pas malade, c'est certain ?

— Mais non. Il a eu un petit rhume ces derniers jours, mais c'est fini. Je ne vois pas qui a pu te...

— Attends un peu. Je commence à comprendre. La garce !

— Mais, Pierre, explique-moi...

— Oui, je vais t'expliquer. Je vais t'expliquer parce qu'après tout j'ai besoin de ton avis. Aujourd'hui j'ai eu une discussion, une violente discussion avec l'associé de Madame Dessoubs. J'ai été contraint de lui remettre ma démission. Il a réussi à racheter toute l'entreprise, et je suis maintenant certain qu'Inès a tout combiné avec lui pour m'éloigner pendant qu'ils mijotaient leur sale petite cuisine.

— Calme-toi, Pierre, assieds-toi. Prends quelque chose. Tu n'as pas déjeuné ?

— Je n'ai pas faim. Il faut que je retourne là-bas tout de suite.

— Tu ne vas pas repartir comme ça ! Laisse-moi te préparer à manger.

— Je te dis que je n'ai pas faim !

— Je ne t'ai rien fait de mal.

— Quoi ?

— Je n'ai rien fait contre toi, parle-moi plus gentiment...

— C'est vrai, je m'excuse. Ce n'est pas après toi que j'en ai. Au contraire.

— Reste un peu, veux-tu ? Déjeunons ensemble. Pour une fois...

— Attends une minute, j'ai un coup de téléphone à donner. Ah, elle veut que je lui fasse savoir s'il n'est pas trop tard...

— Pierre !

— Rassure-toi, je reviens tout de suite. Ça je te le jure.

— Non, Pierre, si tu entends sa voix tu vas repartir. Pierre, ne va pas téléphoner !

Je ne fis qu'un saut jusqu'à la poste toute proche. Mais je demandai en vain mon numéro de l'avenue Junot et celui de la rue François

ler, où Inès se rendait encore quelquefois dans la journée. Je me rabattis enfin sur celui du bureau. Ce fut Thérèse qui me répondit.

— Madame Dessoubs ? Non, monsieur, elle n'est pas ici en ce moment.

— Et Monsieur Sorbier ?

— Monsieur Sorbier est parti déjeuner. Il y a environ une heure. Il reviendra certainement vers trois heures, comme d'habitude.

— Quel est son numéro de téléphone ?

— Passy 52-25.

— Merci.

Passy 52-25 ne répondit pas. Je commençai à sentir confusément qu'il se passait quelque chose d'anormal. Pourquoi Inès avait-elle voulu m'éloigner de Paris ? Avait-elle eu peur de moi, peur que je me livre sur elle à quelque violence ? Non. Il y avait autre chose. Pardi ! J'avais trouvé !

Sorbier n'avait pas dû se contenter de la petite comédie mise en scène dans son bureau. Il avait exigé qu'Inès se donne à lui, en garantie. Le salaud ! Ce ne pouvait être que ça. Et Inès avait accepté, en proie à cette stupide résignation morbide, par honte, par besoin de souffrir ! Où était-elle à cette heure ? Chez lui, sans doute. Mais Henriette ? Henriette n'avait tout de même pas pu donner son consentement à une chose pareille. Je les voyais, maintenant, dans une chambre d'hôtel. C'est là qu'elle était en train de se vendre, comme une fille. Inès dans les pattes de Sorbier ! Inès consentante ! S'il en était ainsi, je le tuerais, tous les deux. Non pas elle. Je ne pourrais pas. Mais lui. Lui ! Je l'écraserais à coups de talon comme une bête immonde. Peu m'importait d'être coffré ensuite. J'étais déjà prêt à reprendre le volant, mais je réussis à me maîtriser par un violent effort sur moi-même.

Non. J'allais les laisser, jusqu'à ce soir. J'allais me donner le temps d'agir. J'allais leur donner, à eux, le temps de se composer une attitude, de fabriquer une belle petite



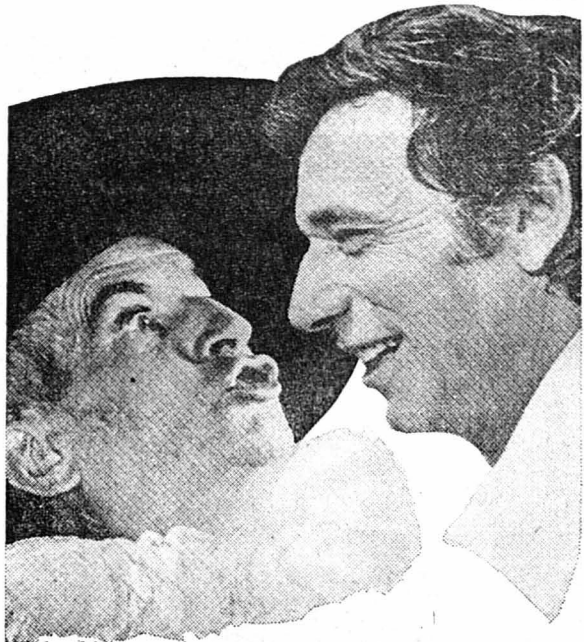


CORSO

22 25 50

Soirées à 20 h. 30

Admis dès 12 ans



HIER... LA GRANDE VADROUILLE LE CORNIAUD LE CERVEAU ONT FAIT RIRE TRENTE MILLIONS DE SPECTATEURS

AUJOURD'HUI nous vous convions AU PLUS FANTASTIQUE ÉCLAT DE RIRE DE L'HISTOIRE DU CINÉMA

Louis DE FUNÈS

Yves MONTAND

Gérard OURY

# LA FOLIE DES GRANDEURS

Grâce à "mille inventions comiques" et à une observation aigüe, LA FOLIE DES GRANDEURS prend place auprès des plus grands films comiques.

ATTENTION: samedi et dimanche séances à 15 h. 17 h. 30 20 h. 30 MERCREDI à 15 h.

EDEN

22 18 53

Soirées à 20 h. 30

Matinées à 15 h. Samedi Dimanche

Le tout nouveau film de JEAN-PIERRE MOCKY

UN SUJET QUI VOUS METTRA LES NERFS À FLEUR DE PEAU!

Un film policier féroce, traité au vitriol, un rythme haletant qui ne vous lâche jamais.

EN COULEURS



avec JEAN-PIERRE MOCKY MARION GAME PAUL MÜLLER

LA CRITIQUE EST UNANIME: Les mots sont aussi forts que les images. (LE CANARD ENCHAÎNÉ) A ne pas manquer... L'ALBATROS, film jeune, les images claquent, percutent... Très belle dernière séquence. (LE NOUVEL OBSERVATEUR)

UN GRAND FILM FRANÇAIS

PLAZA

22 21 23

Soirées à 20 h. 30

Mat. à 15 h. Samedi Dimanche



2e semaine

DU GRAND SUCCÈS PUBLIC UN SPECTACLE ÉPOUSTOUFLANT! Le jeu du «BUZKASHI» donne lieu à une extraordinaire séquence de chevaux

Omar SHARIF - Jack PALANCE - Leigh TAYLOR-YOUNG

# LES CAVALIERS

La magnifique transposition du célèbre roman de JOSEPH KESSEL Le film nous dépeint la mentalité d'un peuple, ses lois, sa civilisation

UN TRÈS BEAU FILM... AVEC D'EXTRAORDINAIRES SÉQUENCES UN GRAND SUCCÈS

16 ans

SCALA

22 22 01

2e SEMAINE

UN GRAND SUCCÈS

Le film de Marcel CAMUS avec BOURVIL dans son dernier rôle

# Le mur de l'Atlantique



Soirées à 21 h. Matinées samedi-dimanche à 15 h. Dès 12 ans en matinées et samedi soir En couleurs

Jeudi-vendredi-lundi mardi-mercredi à 19 h. Samedi-dimanche à 17 h. 30

Marcello MASTROIANNI dans Monica VITTI

## DRAME DE LA JALOUSIE

Prix d'interprétation masculine Festival de Cannes 1970

de E. SCOLA PARLÉ FRANÇAIS PREMIÈRE VISION

### RELAIS DES TAILLÈRES

Samdi 29 janvier

## SOUPER TRIPES

Prière de s'inscrire: tél. (039) 35 12 24 Se recommande: S. KELLER

### RESTAURANT DE L'OURS LES BOIS

Vendredi 28 janvier dès 20 h. 30

## match au cochon

A 19 h. souper offert à chaque joueur.

Se recommande: Famille Claude BOISSENOT Tél. (039) 61 14 45

A LOUER tout de suite ou pour date à convenir:

## BEL APPARTEMENT

DE 4 1/2 PIÈCES

cuisine, bain, WC séparés, balcon et cave. Confort moderne. Quartier ouest. Loyer mensuel: Fr. 509.—, tout compris.

S'adresser à: Géranzia S.A., Avenue Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 34.

A VENDRE

## ALFA-ROMEO

1600 SUPER 1968 blanche, 61.000 km., expertisée, Voiture très soignée.

SPORTING GARAGE, La Chaux-de-Fonds, Jacob-Brandt 71, tél. (039) 23 18 23.

## TÊTE-DE-RAN

Installations mécaniques CRÉT-MEURON TÉLÉSKI DE LA COMBE TÉLÉCABINES TÉLÉSKI DE LA SERMENT

Fr. 4.— par jour et par élève ou Fr. 3.— par jour et par élève sur une seule installation.

Tél. (038) 53 11 51 ou 53 13 40.

Locations Vacances CHALETS APPARTEMENTS Pâques - été. Tél. (025) 2 18 92.

## Marché aux puces

chaque samedi de 10 à 17 h. rue du Valentin 54 - YVERDON brocante - meubles - bibelots - etc.

Lisez L'IMPARTIAL

Case postale, Lausanne 3 **GAMEO S.A.** Agence générale de la montre Omega pour la Suisse

cherche un

## BOÎTIER-ACHEVEUR

qui possède une bonne expérience professionnelle dans le posage et l'ajustage des bracelets or.

Prière de faire offres, ou de prendre contact par téléphone avec M. P. Perret, chef du personnel.

GAMEO S.A., ch. de Primerose 15, 1007 Lausanne. Tél. (021) 27 72 27

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous



IMPAR-TV IMPAR-TV

Point de vue

Deux formes de théâtre

Intéressante, l'expérience que l'on peut faire de temps en temps le samedi soir, y compris le 22 : deux pièces de théâtre passent, l'une sur la Suisse, l'autre sur la première chaîne française — choix douloureux. Mais choix dont le sens est clair. « Frédéric » de Robert Lamoureux est une pièce assez gentille, enregistrée en public selon les normes d'« Au Théâtre ce soir », chères au directeur de la deuxième chaîne, Pierre Sabbagh. « Le Mariage de Figaro » de Beaumarchais est un film mis en scène avec de grands moyens par Marcel Bluwal. « Au Théâtre ce soir » fit les délices helvétiques, « Figaro » ceux des téléspectateurs de la première chaîne. Dans les deux cas, belle distribution, attirante. Mais les équivalences cessent.

D'un côté, « Frédéric », un texte de vaudeville burlesque sur fond d'espionnage. De l'autre, un des plus beaux textes du théâtre français, Beaumarchais de la meilleure veine. Un divertissement qui ne veut pas aller plus loin d'une part, un admirable divertissement de l'autre, mais une œuvre qui touche profondément, la mise en scène de Bluwal, sans insistance, montrant bien l'aspect moderne de confrontation de classes et de morales.

La différence principale tient au parti-pris de mise en scène. Suivez « Frédéric » : il y a là un public qui rit sur commande, les rires à nous transmis par la bande sonore. Le téléspectateur n'est pas libre du tout de ses propres réactions. Il suit celles d'un public parisien et bourgeois amateur de vaudeville et d'exploits d'acteur, sensible au mot et au jeu. Il ne peut pas ainsi faire vivre l'œuvre pour lui. Il est l'esclave d'un principe qui impose à la majorité les réactions indulgentes d'une petite minorité.

Avec « Le Mariage de Figaro », l'œuvre seule nous arrive, portée par les acteurs, sans cette violence faite du rire des autres. Nous retrouvons notre liberté, dans notre rire à nous, quand nous le voulons, quand nous le sentons nécessaire. Quand celui qui regarde avec nous a envie de rire — et si ce rire étonne, on peut en parler, donc s'expliquer sur l'œuvre, sur notre manière de la recevoir. Pas d'esclavage, mais l'accueil, la possibilité ainsi de créer pour nous seuls la pièce.

Ma préférence ? Est-il encore besoin de préciser. Une remarque à propos de cet admirable « Mariage de Figaro ». On sait que le cinéaste Jean Renoir, en réalisant en 38-39 « La Règle du jeu », s'inspira de l'esprit de « Figaro », par le mélange-opposition de milieux différents. Mais Bluwal, surtout par ses séquences en extérieurs, donne à son tour l'impression de s'inspirer de Renoir — cet esprit de légèreté dans la mise en scène et le comportement des acteurs pour masquer la profondeur des sentiments et la pudeur vraie. Cette démarche propre à Renoir, reprise par Bluwal, fait retrouver probablement dans sa vérité l'esprit de Beaumarchais. Cet échange est source de joie...  
Freddy LANDRY

Sélection de jeudi

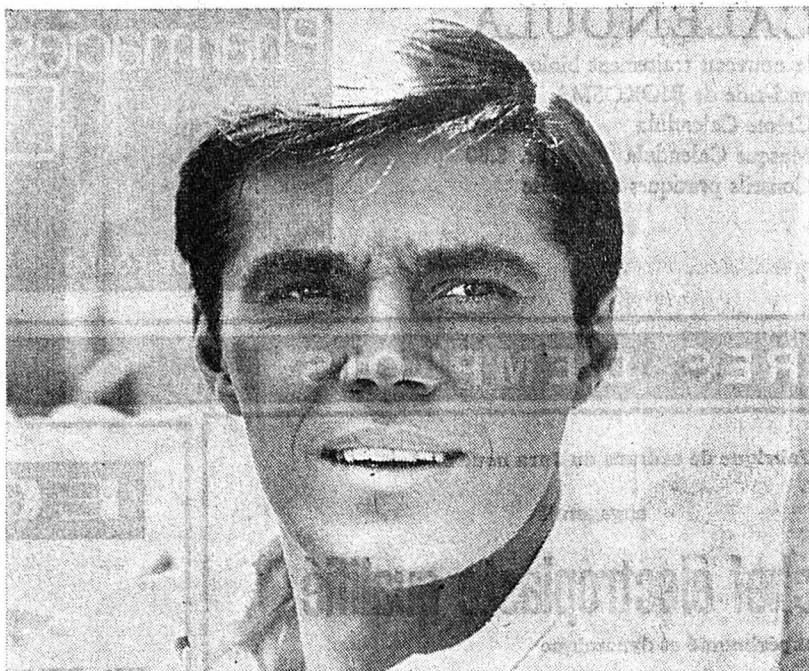
TVR 20.25 - 21.45 Temps présent.

TVF I 21.30 - 22.20 Mission impossible. «Les 40 Millions du Président». Avec Peter Gravers, Barbara Bain, Martin Landau, Greg Morris.

Un « officiel » corrompu et vénal d'Amérique latine vient de mettre au point un plan fantastique. Il va extorquer 40 millions de dollars à son gouvernement. Les agents de l'IMF vont feindre de s'associer à ce plan. L'agent Barney va avoir à venir à bout d'un coffre absolument inviolable... Ceci pour arriver à faire pincer ce malhonnête président latino-américain.

TVF II 20.30 - 21.55 « Le Sagouin », d'après le roman de François Mauriac. Avec: Gilles Laurent, Malka Ribowska, Henri Virlojeux.

« Vilain, sale et bête », un véritable « sagouin », tel nous est présenté Guillaume de Cernès. Sa mère, Paule, fille de l'ancien maire de Bordeaux, a épousé le châtelain,



Dennis Cole dans « La Brigade criminelle », TVR, 21 h. 45. (photo TV suisse)

Galéas de Cernès, « un monstre débile », poussée par une « vanité imbecile ». Elle reporte sa rage et son exaspération sur ce fils à la « lèvre inférieure un peu pendante », réplique exacte du père détesté.

Pour braver la fierté de sa belle-mère, la baronne de Cernès, et surtout pour sortir de son silence et tenter de se justifier d'un rumeur qui la rend responsable du déplacement d'un jeune prêtre, Paule prend une initiative qui scandalise son entourage. Sous prétexte de parfaire l'éducation de Guillou, qu'aucun établissement scolaire ne consent à garder, elle traîne l'enfant chez l'instituteur du village, un « rouge ». Terrorisé, ce petit être chétif, qui ne connaît qu'un seul univers : la haine, et qu'une seule attitude, courber l'échine, — comme le fait son père —, va découvrir un monde de douceur et de beauté, à l'image du jeune fils de l'instituteur. Absorbé par le tumulte de ses idées et de ses sentiments, l'instituteur se dérobe à la tâche de sauver « ce petit être frémissant ». Guillaume ne pourra survivre à cet abandon, et entraînera son père vers l'étrang... L'instituteur, est « un socialiste révolutionnaire qui avec le prolétariat lutte contre la bourgeoisie » et refusera de ce fait de donner des cours au fils du château de Cernès.

**SUISSE ROMANDE**

17.00 **Vroum**  
L'émission pour la jeunesse.

18.00 **Téléjournal**

18.05 **Feu vert**  
Les secrets de l'Histoire : M. Naundorf, qui êtes-vous ?

18.30 **Sécurité d'abord**  
Les problèmes de sécurité du travail.

18.50 (c) **Le Manège enchanté**

19.00 (c) **Courrier romand**

19.10 (c) **Tang**  
3e épisode.

19.40 **Téléjournal**

20.05 (c) **Carrefour**

20.25 **Temps présent**  
Le magazine de l'information.

21.45 (c) **La Brigade criminelle**  
1. Monsieur Miracle. Un film interprété par Howard Duff, Dennis Cole, Ben Alexander.

22.10 **La voix au chapitre**  
Les livres de ma vie. - Actualité littéraire.

22.35 **Téléjournal**

<b>SUISSE ALÉMANIQUE</b>	<b>SUISSE ITALIENNE</b>
15.13 <b>Da capo</b> Emission pour les personnes âgées.	10.00 <b>Télévision scolaire</b> Histoire contemporaine (1945-1970).
17.00 <b>La maison des jouets</b> Programme pour les petits.	11.00 <b>Télévision scolaire</b>
17.30 <b>Télévision scolaire</b> Introduction à la musique électronique (3e et 4e parties).	18.10 <b>Pour les enfants</b> Le jeu des métiers, avec Fosca et Michel.
18.15 <b>Télévision éducative</b>	19.05 <b>Téléjournal</b>
18.45 <b>Fin de journée</b>	19.15 (c) <b>Le printemps de Donana</b> Documentaire.
18.50 <b>Téléjournal</b>	19.50 <b>Après-ski</b> Variétés avec Nico, Emiliana et Mario Berto.
19.00 <b>L'antenne</b>	20.20 <b>Téléjournal</b>
19.25 <b>Tractandum</b> Nouvelles de la Confédération et des cantons.	20.40 « 360 » Magazine bimensuel de l'actualité.
20.00 <b>Téléjournal</b>	21.40 <b>Ce soir Jerry Lewis</b>
20.20 (c) <b>Le Secret des Mers</b>	22.20 « 360 » Débat sur l'émission de 20.40.
21.10 (c) <b>L'Amie</b>	23.20 <b>Téléjournal</b>
21.35 <b>La petite famille a-t-elle encore un avenir ?</b> Film d'E. Muhlestein.	
22.35 <b>Téléjournal</b>	

**ALLEMAGNE I**

16.15 (c) **Téléjournal**

16.20 (c) **Pour les enfants**  
Magazine olympique, avec des sportifs célèbres, de la musique et des jeux.

17.10 (c) **Histoires et chansons de marins**  
Avec L. Andersen, H. Mahler, M. Rahm, etc.

17.55 (c) **Téléjournal**

18.00 (c) **Programmes régionaux**

20.00 (c) **Téléjournal**

20.15 (c) **Anna et Toto**  
Pièce de T. Valentin, avec R. Heilmeyer, F. Lantieri, etc.

21.45 **Paragraphe 175**  
Questions posées à des homosexuels et à nous-mêmes.

22.30 (c) **Téléjournal**

**ALLEMAGNE II**

17.00 **La petite maison**  
Magazine pour les petits.

17.30 (c) **Informations**

17.35 (c) **Dans les coulisses TV**

18.05 (c) **Plaque tournante**  
Reportages - Interviews - Musique.

18.40 (c) **La Semaine de Cinq Jours**  
Série avec I. Grubel, G. Jerschke, D. Gallart.

19.10 **Bonne Nuit**  
Télépièce de W. Press, A. et J. Zaorski.

19.45 (c) **Informations**

20.15 (c) **Trois fois neuf**  
Variétés à l'occasion de la Loterie pour l'enfance inadaptée.

21.45 (c) **Bilan de la campagne pour l'enfance inadaptée**

22.00 (c) **Politiciens face à la presse**

23.00 (c) **Informations**

**FRANCE I**

9.30 **Télévision scolaire**

12.30 **Télémidi 72**

14.00 **Télévision scolaire**

15.25 **Pour les enfants**  
Rue des Alouettes. — La séquence du jeune spectateur.

18.30 **Dernière heure**

18.35 **Vivre au présent**

18.55 **Le Petit Lion**  
Tricotons !

19.00 **Actualités régionales**

19.25 **Réponse à tout**

19.45 **Télésoir**

20.15 **François Gaillard ou la Vie des Autres**  
d'Henry Grangé et André Maheux. 4. Julien. Avec : Pierre Santini.

20.30 **L'actualité en questions**

21.30 **Mission impossible**  
4. Les Quarante Millions du Président. Avec : Peter Graves, Barbara Bain, Martin Landau.

22.20 **Sérieux s'abstenir**

23.15 **Télénuît**

**FRANCE II**

14.30 (c) **Aujourd'hui, Madame**

15.10 (c) **Thibaud ou les Croisades**  
8. Par le Fer et par le Feu. Avec : André Laurence, Raymond Meunier.

18.00 **Cours du Conservatoire national des arts et métiers**

19.00 **Actualités régionales**

19.20 (c) **Colorix**  
Les Aventures de l'Ours Colargol.

19.30 (c) **Des chiffres et des lettres**  
Avec Le compte est bon et le mot le plus long.

20.00 (c) **24 heures sur la II**

20.30 (c) **Le Sagouin**  
D'après le roman de François Mauriac. Avec : Gilles Laurent, Malka Ribowska, Henri Virlojeux.

21.55 (c) **Italiques**

22.55 (c) **24 heures dernière**

23.05 (c) **A propos**

IMPAR-RADIO

**SOTTENS**

Inf. : 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30. — 12.28 Météo. Communiqués. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 13.05 Le carnet de route. 14.05 Réalités. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. Feuilletton : Tom Jones (19), d'après H. Fielding. 16.50 Bonjour les enfants ! 17.05 Domaine privé. 17.30 Bonjour-bonsoir. 18.30 Le journal du soir. Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 72. 20.10 Grand Prix de l'Information. 22.00 Divertissement musical. 22.40 Club de nuit. 23.30 Jazz-live. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

**2e programme**

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Le journal romand. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Musique pour la Suisse, programme musical léger. 20.00 Informations. 20.05 On cause, on cause... 20.06 Sur les scènes de

Suisse. 20.30 Ecrit sur l'onde. Visages. 21.15 Musique pour les poètes. 21.45 Poésie universelle. 22.30 Plein feu sur la danse. 23.00 Hymne national.

**BEROMUNSTER**

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Conserver et épargner, entretien. 14.30-15.00 Emission radioscolaire en romanche. 14.30 Musique populaire de Cuba et de Turquie. 15.05 De maison en maison : Musique et divertissement. 16.05 Le vieillard dans notre monde. 16.30 Thé-concert, avec l'Orchestre de Beromunster. 17.00-17.30 Emission en romanche. 17.30 Pour les jeunes : Fascination de l'Asie. 18.00 Informations. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse : Musique et nouvelles de la ville et de la campagne. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Actualités. 20.00 Concert populaire. 20.45 Magie de l'opérette : Franz Lehár. 21.30 Du poison dans notre alimentation, reportage. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25 Happy jazz. 23.30-1.00 Divertissement populaire.

IMPAR-RADIO

**MONTE-CENERI**

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Informations. Actualités. 13.00 Chansons d'aujourd'hui. 13.25 Parade d'orchestres. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Petite revue. 16.30 Ensemble M. Robbiani. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Ecologie 72. 18.30 Concerto, Gluck. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Piano et orch. 19.15 Informations. Actualités. Sports. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Table ronde sur un sujet donné. 20.40 Concert de musique classique. 22.30 Orch. de musique légère de la RSI. 23.00 Informations. Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.

**VENDREDI SOTTENS**

Inf. : 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous ! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 7.50 Le ski, aujourd'hui. 8.05 Revue de presse. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 A votre service ! 10.05 Lettres ouvertes. 11.05 Spécial-neige.

12.00 Le journal de midi. On cause, on cause... A mots couverts.

**2e programme**

10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Balades avec Tchak la Pie, radioscolaire. 10.45 American short stories in special English. 11.00 Idées de demain. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-musique.

**BEROMUNSTER**

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Bonjour champêtre. 6.20 Musique populaire. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio, programme récréatif. 8.30 Succès d'hier à la mode nouvelle. 9.30 L'habit matinal de Dame Musique. 11.05 Schweiz-Suisse-Svizzera : Memento touristique et musique pour la ville et la campagne.

**MONTE-CENERI**

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Sports. Arts et lettres. Musique variée. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radiomatinal. 12.00 Musique variée.

INFORMATION RADIO

Grand Prix du Document d'information

Ce soir, 20 h. 30

Comme l'an dernier, la Communauté radiophonique des programmes de langue française groupant la Radiodiffusion Télévision belge, l'Office de Radiodiffusion Télévision française, Radio-Canada et la Radio suisse romande, décernera, le 27 janvier, deux prix de cinq mille francs suisses à deux productions journalistiques présentées au Grand Prix de l'Information.

Le Grand Prix « actualité » est jugé pendant la journée, hors antenne, par un jury comprenant trois membres de chaque organisme.

Le Grand Prix du Document d'information, quant à lui, fait l'objet d'une émission diffusée en multiplex sur les quatre antennes de la Communauté. Chaque organisme présente un document enregistré de 20 minutes au maximum, puis les jurys nationaux, réunis à Bruxelles, Paris, Montréal et Lausanne, formés chacun de dix personnes, dont cinq auditeurs, désignent la meilleure production qui reçoit le Grand Prix. (sp)

ANNONCES

Canton de Neuchâtel et Jura bernois —.34 le mm.  
Mortuaires —.60 le mm.

Régie extra régionale : Annonces Suisses S.A.

Suisse —.44 le mm.  
Réclame 1.48 le mm.

(minimum de 25 millimètres)

Ccp 23-325 La Chaux-de-Fonds

# Anti-rides

- Efficacité supérieure à tous les traitements connus jusqu'ici.
- Succès certain et durable (même ou d'autres traitements ont échoué)

Le traitement combiné CALENDULA convient à tous les types de peau. Son pouvoir décongestionnant et cicatrisant est remarquable. Il s'agit d'une véritable régénération dirigée des tissus internes et externes de la peau.

Les fonctions cutanées sont rétablies... votre peau revit!



## CALENDULA

le nouveau traitement biologique anti-ride de BOKOSMA  
 Crème Calendula Fr. 8.80  
 Masque Calendula Fr. 8.80  
 Conseils pratiques auprès de

# Cosmétique biologique

- Des succès, toujours plus nombreux, qui sont dûs:
- à l'action plus douce mais efficace et durable des produits naturels.
  - aux soins adaptés « à votre cas » puis suivis par nos spécialistes.

## Pharmacies Coopératives



LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE LES PONTS-DE-MARTEL

## OFFRES D'EMPLOIS

Importante manufacture de fournitures d'horlogerie engagerait

### UN CONTRÔLEUR EN CHEF DE LA QUALITÉ

Nous demandons à ce collaborateur :

- d'assumer la responsabilité de tous les départements de contrôle
- d'avoir pour objectif l'amélioration de la qualité dans tous les domaines
- de mettre au point la rationalisation et simplification des contrôles
- de posséder l'entregent indispensable à l'exercice de ces fonctions.

Nous offrons :

- place stable
- rémunération en fonction des capacités
- avantages sociaux d'une usine bien organisée.

Les intéressés sont priés d'adresser leur offre avec curriculum vitae et indication des prétentions de salaire sous chiffre 900.032-14 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

Toute offre sera traitée avec discrétion.

Fabrique de cadrans du Jura neuchâtelois

engagerait

### chef électroplaste qualifié

expérimenté et dynamique

capable d'assumer la conduite d'un atelier de galvanoplastie et la responsabilité de la production.

Nous désirons nous assurer la collaboration d'un chef possédant le sens de l'organisation, doué d'une forte personnalité et capable d'insuffler à son personnel l'enthousiasme et l'esprit d'équipe.

Des connaissances approfondies de la branche, de même que l'intérêt pour l'amélioration des méthodes de travail sont également indispensables.

Vu la large expérience que requiert ce poste, nous pensons que l'âge du candidat devrait se situer entre 35 et 45 ans.

Prestations sociales d'une entreprise moderne.

Discrétion assurée et demandée.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres sous chiffre AM 1765 au bureau de L'Impartial.

## EGATEC

S. A.

engage pour sa nouvelle usine  
Boulevard des Eplatures 59

### PERSONNEL FÉMININ

### PERSONNEL MASCULIN

Se présenter ou téléphoner au (039) 26 82 22.

## Sellita Watch Co SA

cherche pour ses nouveaux ateliers  
rue de la Confédération 27

### personnel féminin

pour travaux de remontage.

Emplois stables et bien rétribués, entrée en service tout de suite ou à convenir.

Adresser offres ou se présenter à

**SELLITA WATCH Co S. A.**  
Confédération 27 ou Emancipation 40  
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 44 33.



Premier groupe mondial de l'industrie du tabac, nous aimerions trouver, pour nos distributions d'échantillons dans la région de La Chaux-de-Fonds - Le Locle ou Neuchâtel, des

### hôtesses

Nous invitons les jeunes personnes charmantes et sympathiques et qui s'intéressent à cette activité et à un horaire partiel irrégulier, à nous téléphoner

LUNDI 31 janvier ou MARDI 1er février 1972  
entre 10.00 et 13.00.

**B. A. T. (SUISSE) S. A.**  
43, routes des Acacias  
1211 Genève 26  
Tél. (022) 42 28 28

MARY Long

Nous cherchons

### 1 décolleteur

pour travaux variés d'horlogerie et d'appareillage sur tours TORNOS M-7 et R-10.

**ADAX, décolletages**  
2034 Peseux - Tél. (038) 31 11 20



Gagnez toujours davantage!  
Nous cherchons quelques

### représentants

pour repouvoir des rayons libres dans notre organisation de vente.

**Nous offrons :** salaire fixe depuis le premier jour, frais commission, vacances et service militaire payés, en cas de maladie ou d'accident une indemnité de 80% du revenu.

Si vous êtes sérieux et habitué à travailler d'une manière indépendante, envoyez le coupon ci-dessous dûment rempli à **Paul Wirth, Obstgartenstrasse 21, 8035 Zurich.**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Date d'entrée : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
Domicile : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Compagnie suisse d'assurances toutes branches

cherche

### inspecteur-acquisiteur

Nous demandons :

bonne présentation, si possible formation commerciale, entregent et volonté de se créer une situation stable.

Nous offrons :

fixe, frais et commissions d'acquisition, avantages sociaux, ambiance de travail agréable, possibilité de développement en cas de succès.

DISCRÉTION ABSOLUE ASSURÉE

Ayez l'amabilité de nous communiquer votre adresse sous chiffre PR 900314 à Publicitas, 1002 Lausanne, et nous prendrons aussitôt contact avec vous.

**ASSOCIATION PATRONALE HORLOGÈRE À LA CHAUX-DE-FONDS**

cherche à engager

### UNE HABILE STÉNODACTYLO

apte à s'occuper de tous travaux de bureau et douée d'esprit d'initiative.

Entrée en fonction : tout de suite ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre 28-130060 à Publicitas S. A., 2300 La Chaux-de-Fonds.

► En ayant recours aux colonnes de L'IMPARTIAL, vous assurez le succès de votre publicité

**DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS**

**DANS LE VAL-DE-TRAVERS**

**LA CÔTE-AUX-FÉES**

**Soirée théâtrale**

Samedi soir à la grande Salle une soirée théâtrale a eu lieu, organisée par le pasteur de Perrot. Une troupe de jeunes de la paroisse de Fontainemelon a donné une pièce intitulée « Peg de Mon cœur ». Une jeune fille toute simple, droite, sincère pénètre dans le monde snob, artificiel d'une certaine bourgeoisie et l'influence irrésistiblement au travers de toutes sortes de situations.

Très bien jouée, cette excellente pièce a été appréciée à sa juste valeur par un public qui ne ménagea pas ses applaudissements. (dm)

**Assemblée des samaritains**

En fin de semaine a eu lieu, sous la présidence de Mme Claudine Leuba, l'assemblée générale de la section des Samaritains.

Le procès-verbal et les comptes sont adoptés. Mme Odette Brandt, monitrice, expose le programme futur. Il faudrait pouvoir organiser un cours de soins aux malades. Mais trouverons-nous le médecin disponible ? Un cours de sauvetage pourrait également avoir lieu, mais en 1973. Par ailleurs les séances mensuelles continueront. Le comité est réélu en bloc. Il se compose comme suit :

Mme Claudine Leuba, présidente ; Mlle Yvonne Pfaffli, secrétaire ; Mme Yvette Piaget, caissière ; Mme Odette Brandt, monitrice. Les fonds sont modestes, mais l'on décide quelques achats de matériel, en particulier deux paires de cannes anglaises et une chaise de malade dont le comité des « Dames de la Foire » offre généreusement le subventionnement.

Cette assemblée se termine par un acte des plus sympathiques. Au nom de la société, la présidente offrit à M. Léopold Bourquin un plat en étain dédié. M. Bourquin, seul membre fondateur encore actif a été plusieurs fois président et presque continuellement du comité depuis 1934. Durant toutes ces années, M. Bourquin a été l'animateur infatigable, plein d'humour, qui donna à la société un certain esprit de joie au service du prochain, ce qui est bien dans la ligne de cette belle société. M. Bourquin, ému, remercie chaleureusement la société et lui souhaite longue vie.

Un joyeux petit match au loto et une collation mit un terme à cette assemblée. (dm)

**A la Société de laiterie**

Sous la présidence de M. Pierre Grandjean-Pétrémand, cette société a tenu ses assises annuelles samedi soir. Le comité donne un rapport détaillé sur la marche de la société. Les installations ultra-modernes de la laiterie donnent pleine satisfaction. Quant à la porcherie on a installé de coûteux appareils qui on l'espère donneront satisfaction... On évoque également la situation de la société vis-à-vis des agriculteurs du Mont-de-Buttes et de la Montagne de Buttes qui depuis un certain temps livrent leur lait à la laiterie. Cette situation provisoire se poursuivra encore jusqu'à ce qu'une décision intervienne pour la construction éventuelle d'un « chalet » dans la région.

Cependant un point important à l'ordre du jour était la « vente du lait » comme on l'appelle. En effet, chaque année on renouvelle en quelque sorte le contrat liant les agriculteurs et le laitier, concernant la vente du lait.

Ainsi, les conditions de cette vente ont été ratifiées pour l'année 1972.

En fin de séance, le laitier, M. Marc Jeanmonod, offrit la fondue à ses sociétaires. (dm)

**NOIRAIGUE**

**Vers le centenaire de la fanfare**

Fondée en 1873, la fanfare l'Espérance fêtera l'an prochain son centenaire. Afin d'assurer le parfait déroulement des festivités qui marqueront cet anniversaire, un comité vient d'être constitué. Par acclamations, M. Léon Hamel a été appelé au poste de président d'honneur.

Les charges ont été réparties comme suit : Président M. Roger Thiébaud ; vice-président M. Jules-F. Joly ; secrétaire-correspondant M. Jean-Hugues Schulé ; convocation et procès-verbaux M. Pierre Bacuzzi ; caissier M. Donald Bacuzzi, assesseurs MM. Joseph Persoz, Eddy Lenssens, Armand Monnet et Willy Pianaro.

Sans avoir arrêté encore les dates précises, il est envisagé en été 1973 une fête populaire précédant la commémoration proprement dite du centenaire en automne.

La facilité avec laquelle le comité a été constitué, l'appui mérité que rencontre dans la population la fanfare, toujours sur la brèche, permettent d'espérer le succès de ce jubilé. (jy)

**Tribunal de police du Val-de-Travers**

**Une Fête nationale dont ils se souviendront**

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a tenu mardi son audience hebdomadaire sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.

A Couvet, des jeunes gens, P. L., A. N., et J.-L. T., avaient fêté l'anniversaire de la Confédération à leur manière. L'un d'eux avait pris son mousqueton et de la munition et, en compagnie de ses camarades, s'était rendu à proximité d'où avait lieu la manifestation locale. Ils tirèrent plusieurs coups de feu pour faire du bruit puis s'en prirent aux installations électriques qu'ils mitraillèrent de même qu'à une fontaine en dessus de Plancemont.

La commune avait porté plainte pour dommages à la propriété et réclamé le remboursement des dégâts, qui se montaient à plusieurs centaines de francs. Les trois prévenus avaient comparu à une première audience, mais l'affaire avait été renvoyée pour permettre à ceux-ci de s'entendre avec le Conseil communal pour dédommager la commune, ce qui a été fait. La plainte pour dommages a été retirée. Restent les délits de dégâts aux installations électriques et le tir à proximité des habitations, qui se poursuivent d'office.

Le tribunal a tenu compte de la réparation du dommage et des aveux des prévenus en réduisant les réquisitions du procureur général. Il a condamné P. L. qui contrevenait également au Code pénal militaire à une peine de dix jours d'arrêts avec un sursis de deux ans et à 48 fr. 80 de frais ; A. N. et J.-L. T. écoperont de cinq jours d'arrêts avec deux ans de sursis et paieront chacun 24 fr. 40 de frais.

**DANGER D'UN TURNER SUR ROUTE**

En décembre écoulé, à Travers, B. B., qui conduisait un camion léger, n'a pas pris les précautions nécessaires au moment où il effectuait un tourner sur route à la rue Miéville. Au cours de sa manœuvre est arrivée une voiture automobile, qui circulait en direction de Couvet. Le conducteur de celle-ci, qui n'avait pas la place suffisante, fut surpris et ne put éviter de heurter le camion. Il y eut des dégâts matériels aux deux véhicules, rapport de gendarmerie et plainte du propriétaire de la voiture. B. B. conteste avoir empiété sur la partie de la chaussée réservée à l'automobiliste au moment où son véhicule a été heurté. Les témoignages disent le contraire. B. B. est condamné à une peine de 90 francs d'amende et à 55 fr. 40 de frais.

**SANS LIVRET DE TRAVAIL**

Lors d'un contrôle de police, P. S., qui conduisait un poids lourd dans le Vallon, n'était pas en possession d'un livret de travail, le chef de l'entreprise responsable, J. B., ayant omis de lui en remettre un. J. B. explique que le prévenu n'est pas un chauffeur professionnel, qu'il faisait ce jour-là un remplacement pour le conducteur de

l'entreprise qui était malade. Il ne pensait pas que pour une course occasionnelle P. S. devait être muni d'un livret de travail. Comme la loi exige que même un conducteur occasionnel soit pourvu d'un livret de travail, le tribunal condamne P. S. et J. B. à une peine de 30 francs d'amende chacun et 20 francs de frais.

**DÉTOURNEMENT D'OBJETS MIS SOUS LA MAIN DE JUSTICE**

Le tribunal condamne par défaut L. T., qui est poursuivi pour n'avoir pas versé à l'Office des poursuites les montants mensuels de saisie de salaire qu'il devait prélever sur ses gains. Des actes de défaut de bien ont été délivrés aux créanciers du prévenu. L. T., qui a déjà été condamné pour les mêmes faits en 1971, est condamné à une peine complémentaire de 15 jours d'emprisonnement et aux frais de la cause, par 45 francs.

**VOL SOUS L'EMPIRE DE LA BOISSON**

En décembre dernier, à Fleurier, un cambriolage a eu lieu de nuit dans un magasin d'antiquités. L'auteur du larcin a brisé deux vitres ; une tierce personne a pu donner à la police le signalement d'un individu qu'elle avait vu rôder près du magasin. La gendarmerie n'eut pas de peine à identifier le voleur, J.-L., qui fut interpellé alors qu'il était encore au lit. A la vue des agents, il reconnut de suite qu'il avait commis un bêtise alors qu'il était pris de boisson. Les objets dérobés, d'une valeur de plus de 2000 francs, furent retrouvés intacts et remis à leur propriétaire, lequel déposa une plainte.

**COUVET**

**Les élèves covassons à Zinal**

Innovation, cette année, pour les élèves covassons. En effet, après s'être fait trois fois à La Lenk et six fois à Grindelwald, le camp de ski des écoles se déroulera cette année dans la magnifique région de Zinal, et sur deux semaines.

Les élèves des classes préprofessionnelles s'en iront du 12 au 18 mars, alors que les primaires (3e à la 5e) suivront du 19 au 25 mars. Les skieurs logeront dans des chalets loués par l'Etat et coucheront dans des chambres de 4 à 6 lits (fini les dortoirs et le bruit !)

Un téléphérique (80 places) conduira les enfants sur les pentes de Sorebois où ils auront la possibilité de skier dans des conditions exceptionnelles.

Une demi-journée par semaine, chaque classe préprofessionnelle pratiquera du ski de fond (nouveau également), enseigné par M. Charles-Henri Sardoiz. (bz)

**EPALINGES et LA TOUR-DE-PEILZ**

- Madame Brigitte Favre-Becker et sa fille Laurence, à Epalinges ;
- Monsieur et Madame Daniel Favre-Wenger, à La Tour-de-Peilz ;
- Monsieur et Madame Jean-Daniel Favre-Favre, leurs fils Philippe et Olivier, à New York ;
- Mademoiselle Pierrette Wenger, à Vevey ;
- Monsieur et Madame Alfred Favre, à Genève, leurs enfants et petits-enfants, à Mulhouse ;
- Monsieur et Madame Frédéric Favre-Ruth, à Lausanne ;
- Mademoiselle Nelly Demiéville ;
- Monsieur et Madame Fritz Becker, au Locle ;
- Mademoiselle Erika Becker, à Lausanne ;
- Monsieur Béat Becker, à Baden ;
- Madame veuve Caroline Boulliane, au Locle ;
- Monsieur et Madame Willy Becker, au Locle, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Neuchâtel ;
- Madame veuve Marcelle Mahler, au Locle, et ses enfants, à Leverkusen et Neuchâtel ;
- Monsieur et Madame Fritz Stambach, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

**Monsieur**

**Louis FAVRE**

ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL UBS

leur très cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain, filleul, cousin et parent, enlevé tragiquement à leur tendre affection le 25 janvier 1972, dans sa 33e année.

L'inhumation aura lieu à La Tour-de-Peilz, le vendredi 28 janvier.

Culte au temple, à 15 heures.

Honneurs à 15 h. 30.

Domicile mortuaire :

Chapelle de St-Roch, Lausanne.

Domiciles des familles : 37, chemin des Roches, 1066 Epalinges ; 34, chemin de Pérouge, 1814 La Tour-de-Peilz.

Je vous laisse ma Paix,  
Je vous donne ma Paix.

Jean 14, v. 27.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**TRAVERS**

**Restauration au temple**

Les cadrans du temple communal ont été restaurés. Les travaux viennent d'être achevés, qui ont bénéficié d'un beau temps d'hiver surprenant. Le cadran principal à la façade sud a nécessité pour sa réparation l'achat d'un mouvement, d'un jeu d'aiguilles dorées et la pose d'un cadran avec chiffres romains. Comme on a installé il y a quelques mois au château, siège de l'administration communale, une horloge-mère électrique, le Conseil général avait approuvé le raccordement de celle-ci avec l'horloge du temple. On a saisi cette occasion pour repeindre, mais avec des chiffres romains à la place de chiffres arabes, l'horloge du cadran solaire. (rt)

**Du lait à la récréation**

Le comité du lait vient, avec janvier, de remettre en route la distribution de lait en berlingots tiédés aux enfants à la récréation de 10 heures. Le départ qui a été modeste semble prendre un élan depuis que la neige et le froid sont là. Ainsi les enfants bénéficieront d'une bonne goutte de lait réparateur lors de leur récréation. (rt)

**LE COMITE DU CERCLE CATHOLIQUE ROMAIN**

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur**

**Paul FLEURY**

ancien membre du comité

Il gardera de ce fidèle ami le meilleur souvenir.

**SAINT-IMIER**

Je lève mes yeux vers les montagnes...  
D'où me viendra le secours ?  
Le secours me vient de l'Eternel.

Madame Jules Houriet-Berthoud ;  
Madame Madeleine Berthoud,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur**

**Jules HOURIET-BERTHOUD**

leur très cher époux, beau-frère, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui, dans sa 76e année, après une longue maladie supportée avec courage.

L'incinération, sans suite, aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds, le vendredi 28 janvier 1972, à 10 heures.

Culte pour la famille à 9 h. 15 à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, où le corps repose et où l'urne sera déposée.

SAINT-IMIER, le 26 janvier 1972.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'Hôpital de Saint-Imier, CCP 23 - 1105.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix chère maman et grand-maman.

Monsieur et Madame Marcel Nicolet-Heaps, leurs enfants Philip, Louis et Yvette, à Genève ;

Monsieur et Madame Bernard Voirol-Clerc, à Fontainemelon et famille ;

Madame Nelly Geiser-Voirol, à Genève et famille ;

Madame et Monsieur Armand Favre-Voirol, à Lausanne ;

Madame et Monsieur Edgar Benoit-Voirol ;

Madame Olga Dubois-Nicolet et famille ;

Mesdames Berthe Geiser et Marguerite Rubin, ses amies ;

Mesdemoiselles Olga Affolter et Marguerite Braichotte, ses amies,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame**

**Valentine NICOLET**

née Voirol

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, mardi soir, dans sa 73e année, après quelques mois de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 25 janvier 1972.

L'incinération aura lieu vendredi 28 janvier.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : rue Numa-Droz 90.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA FABRIQUE EMPIEROR S. A.**

ont le chagrin d'annoncer le décès de

**Monsieur**

**Paul FLEURY**

père de leur collaborateur Monsieur Gérald Fleury.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

**POMPES FUNEBRES ARNOLD WALTI**  
Epargne 20  
TÉLÉPHONE jour-nuit (039) 23 43 64  
(sonnez longtemps - Cercueils - Formalités - Transports - Prix modérés)

# Bonn: la relance des activités est imminente

SUITE DE LA 1ère PAGE

Outre beaucoup de qualités parmi quelques défauts, M. Schiller possède celle de la constance. A fin novembre, il avait annoncé devant le congrès extraordinaire de la social-démocratie qu'il relancerait les activités pendant le premier semestre de cette année. Rendant compte hier dans une conférence de presse de l'adoption par le gouvernement de son rapport économique pour 1972, il s'est montré à cet égard un peu plus précis. Cela était certes attendu mais n'en mérite pas moins l'attention. Fidèle à sa politique de patience tenace en matière conjoncturelle, il a souligné, certes, qu'il n'y aura ni relance prématurée de l'économie ni tassement pouvant conduire à une menace de récession. Entre ces deux tentations, il désire maintenir un équilibre judicieux. Car s'il entend préserver un niveau d'emploi satisfaisant et garantir un taux de croissance normal, il souhaite également tout mettre en œuvre pour réduire la hausse des prix. Il pense parvenir à en contenir la poussée cette année de 4,5 pour cent. Ce qui constituerait déjà un sensible progrès par

rapport à 1971 où elle avait atteint un peu moins de 6 pour cent.

## Stimuler les investissements publics

Le gouvernement, M. Schiller a tenu à le répéter de manière à éviter tout malentendu, ne s'est certes pas engagé hier à respecter un calendrier précis de relance. Il s'est même réservé une certaine flexibilité. Mais il s'apprête dès maintenant à prendre toutes mesures utiles pour qu'en temps opportun — soit probablement dès ce printemps, — il puisse mettre en œuvre la première partie de son programme d'expansion. Il s'agit en l'occurrence de l'application par l'Etat fédéral mais aussi les Laender, de budgets spéciaux destinés à stimuler les investissements publics. Il en va d'un montant légèrement supérieur à quatre milliards de marks.

Par ailleurs, M. Schiller a également confirmé ce que le chancelier avait déjà laissé entendre samedi dernier, à savoir qu'il remboursera à partir de cet été la surtaxe sur l'impôt sur le revenu des personnes et des sociétés. Cette surtaxe perçue à titre provisoire dans les années

1970-71 pour combattre le « boom » représente une somme de 5,8 milliards de DM qui sera rétrocédée aux contribuables vraisemblablement en deux tranches. Cette rétrocession vise à soutenir la consommation privée à une période où elle devrait, selon les prévisions, être en recul.

Au total, le gouvernement et les Laender disposent donc d'une masse d'intervention de quelque dix milliards de marks échelonnée sur six à neuf mois. A quoi s'ajoute un programme spécial d'investissements du gouvernement de un milliard de DM qui, sous la forme de crédits à intérêt réduit, devra être attribué aux petites et moyennes entreprises mais aussi aux municipalités.

## Radical retournement

En bonne logique, la mise en œuvre d'un plan de relance aussi substantiel devrait suffire, même si elle n'est pas encore pour demain, à rassurer tous ceux qui dans ce pays étaient préoccupés par l'avenir. Mais

un autre ressort psychologique pourrait jouer dans ce sens : après avoir proclamé leur pessimisme, les industriels allemands viennent, sans transition, de corriger leur appréciation. Ils ont même opéré un retournement de 180 degrés. Celui-ci sera-t-il durable ? Il est bien malaisé de le prétendre déjà à ce stade. Il n'en demeure pas moins qu'au terme d'une étude récente sur les perspectives de l'économie de ce pays pour 1972, ils se sont ralliés avant-hier, du moins pour l'essentiel, aux pronostics du gouvernement. Alors qu'il y a un mois ou deux, ils réclamaient un renversement presque immédiat de la vapeur, ils considèrent désormais qu'il ne faut pas faire de l'expansion à n'importe quel prix mais que celle-ci doit être bien dosée et n'être appliquée ni trop tôt ni trop tard. La satisfaction de M. Schiller, hier était visible et méritée. Il suffit d'espérer pour lui et ce pays qu'elle ne sera pas seulement momentanée.

E. K.

Pour renforcer la sécurité européenne

## Réduction des armements

Les pays du Pacte de Varsovie ont proposé, hier, une réduction du niveau des forces militaires et des armements en Europe, intéressant aussi bien les armées nationales que les troupes stationnées en territoire étranger.

La déclaration publiée à l'issue des travaux du comité consultatif du Pacte de Varsovie, qui ont duré deux jours, souligne qu'« il serait dans l'intérêt du renforcement de la sécurité européenne de parvenir à un accord sur la réduction des forces armées et des armements en Europe ».

Elle ajoute que des négociations

dans ce domaine « ne peuvent être du ressort exclusif des groupes militaires et politiques existant en Europe », ce qui semble expliquer pourquoi Moscou n'a pas répondu à l'initiative de l'ancien secrétaire général de l'OTAN M. Brosio, qui avait proposé au Kremlin d'entamer un dialogue sur une réduction mutuelle du niveau des forces armées.

Le ton de la déclaration sur la paix, la sécurité et la coopération en Europe est dans l'ensemble conciliant, et aucun pays n'y est nommé critiqué, sans doute du fait de l'influence modératrice de la Roumanie. (ap)

## bref - En bref - En bref - En bref - En bref -

**Budapest.** — La Hongrie a reconstruit hier le Bangla Desh.

**Bilbao.** — L'industriel basque L. Zabala, qui a été récemment enlevé par des membres de l'Organisation révolutionnaire basque ETA a remis sa démission au Conseil d'administration de l'entreprise précitonné, où il était secrétaire-général.

**Londres.** — Plus de 30.000 dockers ont cessé le travail hier dans les grands ports britanniques, dans le cadre d'une grève sauvage d'une journée.

**Kinshasa.** — A la suite des mesures prises dernièrement contre le cardinal Malula, primat du Zaïre, le pape Paul VI a dépêché deux émissaires auprès du général Mobutu.

**Madrid.** — Les manifestations répétées des étudiants de Madrid ont eu pour premier résultat une décision du recteur, M. Llusia, de lever l'ex-matriculation qu'il avait prononcée contre 4000 étudiants.

**Rabat.** — Les mutins de juillet, au nombre de mille trente-trois, dont une dizaine d'officiers, comparaitront dès lundi prochain, devant le Tribunal militaire permanent.

**Genève.** — Le bureau exécutif de l'Organisation mondiale de la santé a approuvé hier une résolution autorisant son directeur à inviter la Chine populaire à son assemblée annuelle.

**Washington.** — Le secrétaire d'Etat W. Rogers a reçu l'ambassadeur Jarring qui, sous les auspices de l'ONU, s'emploie à négocier une solution de la crise du Proche-Orient.

**Pékin.** — La Chine populaire aurait conçu et mis au point un avion de combat, le F-9, qui atteindrait Mach 2 et dont 80 exemplaires seraient déjà opérationnels.

**Rome.** — Des tempêtes de neige se sont abattues hier sur le nord de l'Italie paralysant en grande partie la circulation routière.

## Quel amour d'enfant !

M. Tom Smith crut faire une bonne plaisanterie en offrant à sa femme, pour son anniversaire, une ceinture de chasteté — qu'il lui passa.

Marc, trois ans, l'enfant du couple, s'amusa beaucoup en jetant la clé. Ceci obligea M. Smith à essayer de libérer sa femme avec une scie à métaux. Il ne réussit qu'à casser deux lames.

Marc était toujours le seul à trouver la situation très drôle lorsque son père emmena sa mère à la caserne des pompiers, lesquels réussirent finalement, avec des pinces spéciales, à délivrer Mrs Smith. (ap)

**Bogota.** — Un barrage s'est effondré près de Toledo, à 280 kilomètres au nord-est de la capitale colombienne ensevelissant de cinquante à soixante habitants de la région.

**Afrique du Sud.** — L'un des 13 Noirs jugés depuis le 16 août dernier pour actes de terrorisme — on ne prévoit pas la fin de ce procès-marathon avant le mois de mars — a tenté de se suicider.

## Hanoï dit non à Nixon

SUITE DE LA 1ère PAGE

M. Kissinger a rejeté ensuite l'accusation selon laquelle les élections envisagées dans le plan Nixon en huit points équivalaient à une farce en faisant valoir que « la composition de la Commission électorale ne serait pas décidée par le gouvernement sud-vietnamien, mais au cours de négociations et après accord de l'autre partie ».

Le conseiller présidentiel a ajouté que le gouvernement des Etats-Unis était prêt à envisager de fournir à l'ensemble de l'Indochine, une fois l'accord réalisé, un programme d'aide et de reconstruction d'un montant « de plusieurs milliards de dollars ».

M. Kissinger a révélé, d'autre part, que les Etats-Unis ont eu, parallèlement aux négociations secrètes de Paris, des pourparlers confidentiels avec « plusieurs autres gouvernements étrangers » sur l'Indochine. Il s'est refusé toutefois à nommer ces gouvernements.

La mise en vigueur du plan de paix du président Nixon entraînerait l'arrêt de tous les bombardements aériens américains en Indochine, mais, même après le retrait de toutes les forces des Etats-Unis du Vietnam, des appareils US resteraient stationnés en Thaïlande, a-t-on enfin précisé, au Pentagone.

## Moscou négatif

Enfin, Radio-Moscou, faisant état pour la première fois de l'initiative de paix de M. Nixon, a présenté hier soir le plan présidentiel de façon négative. (ats, apf)

## Complot contre Mao dénoncé par... Nixon

M. Nixon aurait prévenu le président Mao Tsé-toung du complot tramé contre Lin Piao, rapporte hier

UN EVENEMENT PAR JOUR

## POKER SANS AS

Nouveau coup de poker de M. Nixon ? Manœuvre électorale pour séduire une opinion publique lassée de la guerre du Vietnam ? Tactique élaborée pour avoir un dossier bien rempli à présenter aux Chinois ? Il est bien difficile de se prononcer.

Le nouveau plan américain est « positif et constructif » entonnent en un chœur presque unanime les commentateurs et les hommes d'Etat occidentaux.

Certes oui ! Et il n'est pas dans nos intentions de jeter une fausse note au milieu de telles harmonies.

Mais, tout de même, ce délai de six mois pour retirer toutes les forces américaines du Vietnam, il ne faudrait pas oublier qu'il s'ajoutera à celui dont on aura besoin pour arriver à un accord entre Hanoi et Washington. C'est un peu long.

D'autre part, les réactions négatives du gouvernement révolutionnaire provisoire sud-vietnamien (GRP) tout comme celles des dirigeants nord-vietnamiens n'incitent pas à un optimisme sans nuage. Peut-être leur durcissement est-il téléguidé par Moscou. Mais enfin, c'est un fait.

On dit que c'est M. Kissinger, l'éminence grise de M. Nixon, qui a mis au point le nouveau programme octogonal des USA. Ancien professeur à Harvard, l'homme est tenu, par beaucoup, pour une intelligence supérieure. Il passe, toutefois, aussi pour un pragmatique, mais surtout pour un cynique pur, qui aurait comme devise : « L'ordre mondial, c'est celui qui reçoit l'agrément des grandes puissances ».

Dès lors, certaines réticences d'Hanoï s'expliquent mieux, car on voit mal comment on pourrait avoir une confiance entière à l'égard d'un homme ayant une telle pente d'espérance. La question se pose, d'ailleurs, avec une acuité particulière au sujet de l'élection d'un nouveau gouvernement sud-vietnamien qu'aussi bien Hanoi, que le GRP, que Washington voudraient à leur obédience.

Et puis, on a trop tendance à ne pas le garder en mémoire, le corps expéditionnaire américain au Vietnam est une armée en pleine déliquescence. Du 1er juillet 1970 au 1er mai 1971, il a compté, si nous ne nous abusons pas, 68.449 déserteurs et les officiers tués ou blessés par leurs propres hommes s'élèvent à plusieurs dizaines. Par ailleurs, la balance commerciale des USA atteint des chiffres records. Dès lors M. Nixon, si positif et si constructif qu'il soit, ne vient-il pas trop tard avec ses nouvelles propositions ?

Assurément, on peut bluffer au poker. Mais encore faut-il que l'adversaire se laisse duper ou qu'on ait quelques cartes maîtresses dans sa manche.

Willy BRANDT.

## Japon: attentat manqué contre M. Gromyko

Des membres d'une organisation japonaise d'extrême-droite ont tenté hier matin de commettre un attentat contre la personne de M. Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, en visite dans la région de Nagoya. Les conjurés ont été arrêtés après qu'ils eurent délibérément lancé leurs deux voitures contre un véhicule de la police chargé de la protection de M. Gromyko près de la gare de Nagoya.

Selon la police japonaise, les agresseurs qui font partie du « Mouvement de jeunesse Showa » avaient apparemment l'intention de s'attaquer à M. Gromyko à l'occasion du

voyage que ce dernier effectuait au centre de culture de perles de Toba, à 60 km. au sud de Nagoya.

## Pêcheurs libérés

Par ailleurs, M. Gromyko n'est pas venu les mains vides au Japon, pour ses premiers entretiens depuis cinq ans avec son homologue japonais.

Le ministère des Affaires étrangères a, en effet, été avisé que 14 pêcheurs japonais incarcérés en URSS depuis trois à vingt mois pour avoir violé les eaux territoriales soviétiques seront remis samedi en liberté. (ats, apf)

## Les Dix: mythe et réalités

SUITE DE LA 1ère PAGE

C'est J.-R. Tournoux, dans son livre « Jamais dit » qui rapporte ce propos inédit de de Gaulle parlant de l'Europe : « L'Europe, c'est une famille d'Etats. Comme dans toutes les familles, on se dispute l'héritage, on s'aime, on se déteste, on se déchire. Vous n'y pouvez rien. Il y a des Allemands, des Français, des Italiens, des Espagnols.

« Alors, quoi ? Aujourd'hui, il y a l'Amérique, il y a la Russie. Les uns regardent vers l'Amérique, les autres regardent vers la Russie. S'ils regardaient en eux, peut-être comprendraient-ils qu'il faut s'unir pour préserver l'héritage. S'unir comment ? Eh bien ! en allant du plus simple au plus complexe, et en laissant faire le temps. Il n'y a pas un peuple européen. Il y a des peuples européens.

« Alors, je sais bien, il y a aussi Jean Monnet. Il veut commencer par des trucs économiques parce que, naturellement, les matières premières, l'énergie, les produits fabriqués, ça n'a pas d'âme, pas d'histoire, pas de tradition, de passé, de patrie. Alors, c'est plus facile. Mais lorsqu'on touche aux bonshommes, c'est-à-dire à la chair, c'est une autre histoire.

Le Grand Charles aujourd'hui, s'il écoute les bruits de la terre, doit constater qu'il y a progrès mais que les vraies tâches et les vrais progrès sont encore à réaliser. Et sans doute s'amuserait-il des propos d'André Frossard qui constate ironiquement qu'on a tort de dire : « Nous sommes forts puisque nous sommes nombreux... On nous écouterait puisque nous avons une grosse voix, qui parle sept ou huit langues, sans compter les dialectes... »

Non, en acquérant plus de poids la Communauté ne fait qu'assumer plus de responsabilités. Et il est à souhaiter qu'elle s'en souvienne.

\*\*\*

Encore ne faut-il conserver qu'une illusion très mince sur le seul pouvoir économique ou les révisions résultant d'un remaniement matériel des structures. Comme le souligne l'envoyé spécial du « Journal de Genève » au Conseil de l'Europe, il faut faire

DE l'Europe avant de faire l'Europe : « C'est au niveau de la conscience individuelle qu'existera l'Europe — non à titre de patrie mais de communauté supérieure — ou elle n'existera point. Elle ne sera pas nécessairement une belle construction. Elle ne pourra être qu'une entité sui generis du type fédéral — aussi complexe et bigarrée que l'est sa forme géographique — tout à la fois volontaire et artificielle : volontaire parce qu'elle suppose le consentement, artificielle parce qu'elle ne découle pas plus de la « nature des choses » que la Suisse ou la France : l'Europe n'est pas une évidence.

C'est pourquoi il faudra l'enseigner, ce qui revient précisément à faire DE l'Europe. Ce n'est pas une tâche économique, encore moins politique ou militaire, mais essentiellement PÉDAGOGIQUE. « Ce ne sont ni les conventions ni les canons, mais les livres et les salles d'école qui détermineront l'aspect de l'Europe de la fin de notre siècle ». La tâche principale incombera à cette couche de personnes assez hétéroclite qu'on nomme les intellectuels. Par-dessus tout, ils enseigneront le FÉDÉRALISME, et comme procédé d'union politique répartissant les compétences, et surtout en tant que manière de vivre concrète, attitude pratique niant radicalement toute idéologie exclusive, toute foi fiévreuse et magique. L'Europe doit se définir à partir des personnes ; les institutions suivront. »

\*\*\*

Sages considérations que nos lecteurs sans doute apprécieront. Rome ne s'est pas bâtie en un jour.

L'Europe ne se construira pas sur les Six, les Dix ou les Quinze, mais sur la conscience d'une existence et d'une vitalité supérieures.

Quant à la Suisse, qui ne peut s'abstraire ni économiquement, ni politiquement, ni moralement d'une construction européenne, elle y collaborera d'abord par le libre échange et ensuite par une intégration évolutive. Les négociations doivent aboutir dans le courant de cette année.

Ainsi le mythe s'incorporera dans les réalités.

Paul BOURQUIN